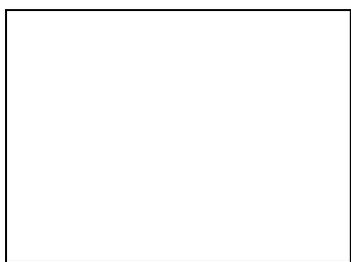


LES DOCUMENTS DU C2SD

**Les français et le service national :
ses fonctions et ses représentations
dans la société française
contemporaine
(1970 - 1996)**

André THIEBLEMONT



1997

Centre d'études en
sciences sociales
de la défense

Les textes publiés par le Centre d'études en sciences sociales de la Défense ne représentent pas l'opinion du Centre. Ils n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs

Centre d'études en sciences sociales de la Défense
24, rue de Presles
75015 PARIS
Tél : 01.53.69.69.88

CENTRE D'ETUDES EN SCIENCES SOCIALES DE LA DEFENSE

***LES FRANÇAIS ET
LE SERVICE NATIONAL :***

**ses fonctions et ses représentations
dans la société française contemporaine**

(1970 - 1996)

ANDRE THIEBLEMONT

1997

**LES FRANCAIS ET LE SERVICE NATIONAL:
SES FONCTIONS ET SES REPRESENTATIONS
DANS LA SOCIETE FRANCAISE CONTEMPORAINE
(1970-1996)**

-=000=-

S O M M A I R E

PRESENTATION DE L'ETUDE ET PROBLEMES MÉTHODOLOGIQUES Erreur ! Signet non défini.

**PREMIERE PARTIE : ATTITUDES FACE AU SERVICE NATIONAL ET MODIFICATIONS
DES ATTITUDES DURANT LE TEMPS DE SERVICE** Erreur ! Signet non défini.

**DEUXIEME PARTIE : PERCEPTIONS GENERALES ET FONCTIONS DU SERVICE
NATIONAL AUX YEUX DES FRANCAIS** Erreur ! Signet non défini.

TROISIEME PARTIE : LES REPRESENTATIONS DU SERVICE NATIONAL Erreur ! Signet non défini.

**QUATRIEME PARTIE : LE DEBAT ENTRE ARMEE DE METIER ET SERVICE NATIONAL
ET LES REACTIONS AU PROJET DE REFORME** Erreur ! Signet non défini.

**ANNEXE I : LISTE DES ENQUETES PAR QUESTIONNAIRE ET DES SONDAGES PORTANT
SUR LE SERVICE MILITAIRE OU NATIONAL (1965-1996)** Erreur ! Signet non défini.

**ANNEXE II TRAVAUX ET RECHERCHES SUR LE SERVICE NATIONAL EN FRANCE (1970-
1996)**..... Erreur ! Signet non défini.

ANNEXE III : TABLEAUX *L'OPINION DES FRANCAIS ET LE SERVICE NATIONAL* ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.

PRESENTATION DE L'ETUDE ET PROBLEMES METHODOLOGIQUES

OBJET DE L'ETUDE

L'objet initial de cette étude était de "mettre en perspective les dimensions sociales, politiques, économiques et militaires du service national" à partir d'une "recension et d'une analyse des sondages d'opinion et des études réalisées sur le service national au cours des quinze dernières années".

Il s'est avéré que l'abondante littérature, répertoriée dans la bibliographie sur le service national établie par l'ex Centre de sociologie de la Défense nationale, comportait trop peu de travaux empiriques à caractère scientifique qui puissent permettre d'appréhender dans la période contemporaine la réalité de ces différentes dimensions du service national et notamment ses dimensions économiques et militaires, autrement qu'à travers des points de vue normatifs. En revanche, il existait un abondant matériel de sondages et d'enquêtes par questionnaires auprès des Français, dont l'exploitation nécessitait de remonter au delà des années 1980. Ce matériel, bien qu'hétéroclite, archivé par différents organismes, méritait d'être rassemblé et exploité: il constitue un patrimoine laissant la trace précieuse de la manière dont les Français ont appréhendé le service national dans la période contemporaine.

C'est en partant de ce matériel qu'a été reconstruit l'objet de cette étude. Il porte sur les rapports que les Français ont entretenus avec la conscription de 1970 à 1996, sur les fonctions qu'il lui ont été assignées, sur les représentations, les attentes et les jugements dont il a été l'objet. C'est donc par le biais de l'opinion que seront abordées notamment les dimensions sociales et politiques du service national. Les quelques travaux scientifiques existants, qui ont tenté d'appréhender les réalités du service national durant la période considérée, ont été exploités au regard de ce fil directeur, apportant çà et là des éclairages précieux sur le rôle pratique de cette institution et sur les convergences ou les divergences entre son fonctionnement et les représentations qu'en avaient les Français.

LE CORPUS TRAITÉ

Cette étude couvre la période contemporaine de 1970 à 1996. La majeure partie du corpus qu'elle exploite est constituée de sondages commandités par la presse et des baromètres d'opinion réalisés annuellement par le Service d'information et de relations publiques (SIRPA) du ministère de la Défense. Il comporte en outre une quinzaine de rapports ou d'articles rendant compte d'enquêtes ou de recherches, qui ont recouru à des techniques de questionnaires et d'entretiens ou à d'autres techniques d'observation, réalisées sur la commande du Ministère de la Défense ou à l'initiative de chercheurs. Le corpus ainsi constitué exclut les ouvrages et réflexions polémiques sur l'état et sur le devenir du service national, les rapports administratifs et parlementaires, les quelques rares travaux analysant les débats parlementaires auxquels le service national a donné lieu, ainsi que ceux portant sur l'organisation et sur la gestion technique de ce qu'il a été convenu "la ressource humaine" du contingent.

Le point de vue du contingent est quasi absent du corpus. Les enquêtes sur ses pratiques, sur ses attitudes ou sur sa perception du service national et de l'institution militaire sont rares¹. Ce n'est qu'au milieu des années 1980

¹ Société d'études pour le développement économique et social (SEDES) *L'image des armées*, réalisée pour le Ministère de la défense - Groupe de prospective et d'évaluation stratégique (GPES) - novembre 1977.

- SEDES, *Etude sociologique du contingent dans un corps de troupe du type régiment d'infanterie* - réalisée pour l'état-major de l'armée de terre (EMAT), 1980.

- SEDES, *Coup d'oeil sur l'état d'esprit des officiers, des sous-officiers et des hommes du rang engagés et appelés* réalisé pour l'EMAT, 1981

- Centre d'études supérieures sur le management public (CESMAP), *Enquête sur l'opinion des appelés relatives aux conditions du service militaire*, réalisée pour l'EMAT-CRH, 1983.

- Public SA pour Paris Match, *Les appelés jugent l'armée* réalisé du 25 au 27 novembre et publié le 12 décembre 1981

² Observatoire social de la Défense, *Enquête sur le devenir des jeunes appelés rendus à la vie civile*, rapport de synthèse de GM2, Paris, 1986.

- Alex Mucchielli et Rémi Lemaître, *Service national et populations à problèmes d'intégration*, Centre d'études et de recherche sur le changement social, Montpellier III, pour le Ministère de la Défense, février 1989

- Colonel Yves Biville, *Armées et populations à problème d'intégration*, Centre d'études sur la sélection du personnel de l'armée de terre, Ministère de la Défense, avril 1990.

que le Ministère de la Défense et quelques rares chercheurs s'intéresseront à la place du service national dans la trajectoire des jeunes Français et notamment à l'insertion des jeunes originaires du Maghreb ou des départements d'outremer². On notera toutefois l'existence d'enquêtes périodiques qui sont administrées tous les deux ans dans les corps de troupe de l'armée de terre depuis 1985 par le Centre de relations humaines (CRH) de l'armée de terre. Il s'agit d'un instrument interne qui recourt à une technique de questionnaire autoadministrée. Ces enquêtes font l'objet d'un rapport régulier, qui malheureusement est présenté après retraitement de l'information. Pour des raisons de délais et de difficultés techniques à accéder aux résultats bruts de cet instrument, malgré la grande ouverture du CRH, nous avons renoncé à exploiter ce corpus³.

PROBLEMES DE METHODES: LES SONDAGES SUR LE SERVICE NATIONAL COMME CAS D'ECOLE

Ce corpus est hétéroclite. Les sondages qui le constituent en grande partie ne sont que des recueils ponctuels de réponses à des questions ponctuelles et circonstancielles, posées par les commanditaires ou par les sondeurs au gré d'une actualité ou d'une conjoncture. Les questionnaires, très éclatés dans leur thématique, ne sont pas conçus en vue d'un objet bien circonscrit de connaissance. Rares sont en effet les enquêtes qui construisent leur recueil d'opinion à partir d'une problématique et d'un système d'hypothèses.

De la sorte, on se trouve devant la difficulté de tirer du sens à partir de ces données d'opinions en vrac et de trouver des structures, des faisceaux de relation, qui permettent de relier entre eux des résultats apparemment contradictoires. Qu'est ce qui permet en effet de comprendre ce qui sous tend les réponses, lorsqu'une majorité de Français se déclare partisan de l'armée de métier tout en étant favorable au maintien du service national, lorsque 70% des personnes interrogées par un institut déclarent que le service est un devoir national, alors que dans le même sondage 75% estiment que les jeunes y sont occupés à des choses sans intérêt, ou encore, lorsqu'une majorité d'étudiants approuve le principe du service national tout en étant hostile au service militaire?.

Opinions et attitudes

Le recours à la théorie des attitudes constitue une première méthode qui pouvait permettre d'induire du sens dans les opinions recueillies. Rappelons brièvement qu'à propos du service national, comme à propos d'autres sujets, les réactions ponctuelles et fugitives des personnes sondées ne sont que l'expression verbale d'un arrière plan d'attitudes politiques, sociales et culturelles, c'est à dire de dispositions durables et structurées, "enserrées dans un réseau complexe d'influences", qui prédisposent les individus à réagir de telle ou telle manière à l'égard d'un objet ou d'une situation. "Rien n'est plus enraciné dans la conscience" que les attitudes, "ce qui laisse entrevoir à quel point il peut être difficile de modifier les opinions"⁴. Ces attitudes varient en fonction des biographies, des situations et des expériences individuelles. Le contexte socioéconomique, politique ou culturel, le rapport plus ou moins lointain - à venir, présent ou passé - avec le service national, comme la perception plus ou moins aigüe de ses transformations, influenceront ces attitudes, jusqu'à les modifier. En d'autres termes, le service national, comme l'institution militaire, est perçu par les Français de différents points de vue, de sorte que la connaissance des différents types de points de vue donne du sens aux opinions exprimées et en permet l'interprétation.

Or, depuis trente ans cette connaissance des attitudes des Français sur le service national n'a fait l'objet que de trois études circonstanciées, au début des années 1970 et 80. Malgré leur ancienneté, nous avons partiellement utilisé ces études pour comprendre comment se structuraient les perceptions du service national en fonction de grands types d'attitudes. Malheureusement, elles n'ont pas été actualisées et sont difficilement comparables. De la sorte, il n'a guère été possible d'apprécier les effets des modifications de contextes socioéconomiques et culturels survenus au cours de cette période de changements accélérés. De telles connaissances auraient été d'un apport précieux pour comprendre les jeux complexes d'influence qui étaient à l'oeuvre dans les opinions que les Français ont exprimé sur le service national au cours de la période: marginalités, contestations sociales,

- Marc Bessin *Cours de vie et flexibilité temporelle, la crise des seuils d'âge: service militaire, majorité juridique* Thèse de doctorat de sociologie, Université de Paris VII, septembre 1993.

Cette thèse a donné lieu à de nombreux articles, dont, *Le difficile devoir d'insertion du service militaire*, in *Annales de Vaucresson*, N°32-33 - 1990 et *L'impôt du temps: le service militaire à la croisée des calendriers biographiques masculins*, in *Dialogue*, n° 127, 1/1995.

- Anne Marie Devreux, *Le service militaire dans l'itinéraire familial, scolaire et professionnel des jeunes hommes*, Csdn - convention Dret, Ministère de la Défense, Paris, décembre 1992.

- Nicolas Herpin et Michèle Mansuy, *Le rôle du service national dans l'insertion des jeunes*, Economie et statistique n° 283-284, 1995.

³ Etat major de l'armée de terre, Centre des relations humaines, *La vie des appelés dans les unités de l'armée de terre* - enquête bisannuelle .

⁴ Jean Stoetzel et Alain Girard, *Les sondages d'opinion publique*, Puf, 1973, pp.27 et 28.

mouvements pacifistes et libertaires des années 1970 et du début des années 1980, crise de l'emploi, montée de l'individualisme, mais aussi résurgences de valeurs nationales et revalorisation des armées au cours de la dernière décennie, etc.

Le recours à cette théorie des attitudes supposait en outre que l'on s'interroge sur le rôle du passage à l'armée dans la modification des attitudes sociales et culturelles des jeunes français. En quoi pouvait on infirmer ou confirmer ce rôle éducateur qui était couramment attribué au service national dans les classes populaires et qui lui était dénié par les élites sociales et culturelles ? Nous ne pourrions que très partiellement répondre à ces questions: dans le corpus d'enquêtes existantes, on constate en effet l'absence de tout dispositif d'investigation, qui permette de détecter l'existence ou non d'effets variables du temps de service, sur les comportements et les pratiques physiques ou culturelles de jeunes, sur leurs attitudes politiques et sociales touchant aux normes, aux institutions ou à leur mobilisation au profit de la collectivité nationale.

Les faits d'opinion traités comme faits sociaux

Les rares enquêtes menées il y a plus de quinze ans sur les attitudes face au service national nous ont procuré de grandes lignes d'interprétation de l'opinion publique. Elles n'ont pas suffi à organiser et relier les centaines de réponses recueillies sur le sujet durant la période considérée. Or ces pourcentages de réactions aux sollicitations des sondeurs constituent ce que J. Stoetzel appelle des "nouvelles d'opinion": ce sont des faits, des données objectives qui "s'inscrivent dans l'immense réseau des données de toute nature, qui composent aujourd'hui l'actualité, et demain l'histoire"⁵. Cela signifie que les résultats de sondage, considérés isolément, n'ont pas plus de valeur que n'en a un fait ou un indice isolé dans l'analyse sociologique ou historique, dans l'enquête policière ou dans la recherche de renseignements.

Ces "faits d'opinion" doivent donc être traités comme des faits sociaux: ils doivent être critiqués, classés, comparés et confrontés à d'autres faits de même nature ou de nature différente, rapportés à un contexte ou à un événement suffisamment prégnant de l'actualité. De proche en proche, par ce travail de classement, de confrontation et de comparaison, des relations s'établissent entre des données d'opinion, entre ces données et d'autres données; lorsque ces relations ne sont pas évidentes, l'imagination fait surgir de nouvelles problématiques, des interrogations et des hypothèses, que viendront ou non confirmer d'autres indices.

Ce travail méthodique à partir de « faits d'opinion », combiné aux apports des enquêtes a permis une compréhension de l'opinion publique qui différera sensiblement de l'interprétation qui en est faite par l'exploitation réductrice de sondages à sensation ou de courbes d'évolution qui n'éclairent bien souvent qu'une facette de cette opinion.

Encore fallait-il disposer dans le matériel recueilli de données comparables. Or, à l'exception des indicateurs suivis depuis de longue date par les baromètres du SIRPA, il est assez étonnant de constater que sur les centaines de questions posées sur le service national par les instituts depuis 1970, rares sont les questions dont le libellé soit comparable. Les données sur un même thème ont plus souvent été confrontées que comparées, ce qui a permis de dégager pour l'essentiel des tendances lourdes, mais cela a laissé ouvert bien des interrogations.

LE PROBLEME DE L'IMPLICATION DES PERSONNES INTERROGÉES

Ce travail de compréhension de l'opinion sur le service national s'est heurté à un autre écueil que l'on retrouve à propos de bien d'autres objets de la vie nationale. Celui-ci tient à la difficulté de rechercher des indices permettant d'évaluer l'intensité des opinions exprimées, l'implication et la mobilisation des Français autour de la conscription comparativement à d'autres sujets de la vie nationale. De tels indices, variables selon les contextes, auraient sans doute permis de comprendre des modifications d'opinion et surtout d'apprécier la place relative que le service national tient dans la société française.

Ainsi que faut-il penser des fortes variations d'opinion observées récemment à propos du service national entre les adolescents de 15 à 17 ans et leurs aînés de 18-24 ans ? A-t-on là un effet de génération ? Plus proches que leurs cadets de l'échéance redoutée du service national qui les confrontera à la chose militaire, les 18-24 ans se montreraient-ils plus réservés et plus critiques ? Ou s'agit-il d'un effet de période et de la trace d'une évolution des attitudes des nouvelles générations vis à vis de l'armée et du service national ? De trop fragiles indices ne permettent pas de confirmer l'une ou l'autre hypothèse.

Un autre exemple réside dans notre incapacité à mesurer le réel impact de la réforme du service national sur les Français, tant les indices d'intérêt pour cette réforme ou pour le service national restent vagues. Certes bien des indices militent pour le faible intérêt que les Français portent au service national. En 1988, les jeunes de 18-25

⁵ Jean Stoetzel, opus cité, p. 9

ans, interrogés dans la perspective des élections présidentielles sur les *propositions concernant les jeunes* qui *devraient être la priorité du futur président*, n'étaient que 3% à citer en premier *la réduction du service militaire*, 59% citant *la réduction du chômage* et 14% des propositions relatives à l'amélioration de *l'enseignement* ou de *la formation professionnelle* (CSA pour Le Parisien, "Les 18-25 ans et l'élection présidentielle", réalisé le 8 mars 1988)⁶. Le 24 février 1996, au lendemain de l'annonce par le Président de la République de sa décision de réformer l'armée française et le service national, 8% des personnes interrogées par BVA considéraient cette réforme comme *très prioritaire* et 40% comme *plutôt prioritaire*, 49% la déclarant *plutôt pas prioritaire* ou *pas du tout prioritaire*. (BVA pour Paris-Match, "L'état de l'opinion - La réforme des armées", réalisé le 24 février 1996). Il y a près de vingt ans, 7% des personnes interrogées par la SOFRES déclaraient que *la réforme du service national* faisait *partie des problèmes prioritaires*, 28% la jugeant *très importante mais pas prioritaire*, 39% *assez importante* et 21% ne lui attachant guère d'importance (SOFRES pour le Ministère de la Défense, "Les adultes et le service national", réalisé le 17 janvier 1977). Enfin, en juin 1996, selon le dernier baromètre SOFRES du SIRPA, 47% des personnes interrogées se déclaraient *très concernées* (11%) ou *assez concernées* (36%) par *le débat sur la réforme du service national*, contre 51% se déclarant *pas très concernés* (27%) ou *pas concernés du tout* (24%).

On peut juger à ces pourcentages, qu'hier comme aujourd'hui, le service national n'est pas au coeur des préoccupations des Français: nombre d'entre eux se sentent concernés, surtout les jeunes et les parents, sans pour autant juger le problème comme prioritaire. Mais le terme *concerné* est vague et le sentiment de *priorité* ne peut réellement s'apprécier qu'au regard d'autres problèmes de la vie nationale, le sondage de CSA réalisé en 1988 donnant en la matière des indications encore trop générales. Pour bien juger de la place relative qu'a tenu le service national dans la vie des Français, du degré d'adhésion, de résistance ou d'indifférence que les différentes couches sociales attachent à sa suppression, il faudrait disposer d'indices plus précis et plus nombreux autorisant des comparaisons avec d'autres domaines de la vie publique.

On retrouve le même problème s'agissant de l'intérêt des Français pour l'armée et pour le service national. Certes, le baromètre annuel du SIRPA réalisé par la SOFRES indique que depuis le début de la décennie 1990, l'intérêt des Français pour l'armée et pour le service national n'a cessé d'augmenter: en juin 1995, 40 et 42% des personnes interrogées par la SOFRES déclaraient *s'intéresser à l'armée française* ou au *service national*, contre 26 et 36% en 1989. Par comparaison, le même sondage recueillait 60 et 67% de déclarations d'intérêt à propos de *la situation internationale* ou des *menaces contre la France*. Mais cet indice isolé laisse dans l'expectative: on ne sait pas si au cours de la période couverte par cette étude il y eut des évolutions de même nature et on ne dispose d'aucune observation sur d'autres institutions, qui puisse permettre de relativiser cet intérêt croissant pour le service national.

PRINCIPAUX RESULTATS ET PLAN DE L'ETUDE

Une première conclusion de cette étude tient à l'absence d'une culture de recherche au sein et dans l'environnement du ministère de la défense.

De la fin des années 1960 au début des années 1980, le ministère de la défense aura commandité quatre enquêtes sur les attitudes des Français face à la politique de défense nationale et au service national ou sur "l'image" de l'armée, dont une seule de ces enquêtes, celle de la SEDES déjà citée, s'intéressera au point de vue de l'appelé⁷. Aucune enquête ne sera lancée sur ces thèmes au cours des quinze dernières années, hors des baromètres du SIRPA et de quelques sondages ponctuels.

A la fin des années 1980, les problèmes d'insertion des jeunes ou d'intégration des enfants de l'immigration conduiront le Ministère à prendre en compte le point de vue de l'appelé et à s'interroger sur la place que tient le service national dans sa trajectoire: à ces différents titres, trois enquêtes seront commanditées⁸.

⁶ Dans le texte comme dans les tableaux, les sondages sont référés au premier jour de leur réalisation

⁷ Laboratoire de sociologie opérationnelle de Grenoble, *Enquête sociologique sur les attitudes des jeunes avant leur intégration au service national* - Rapport d'étude pour la DRME - 1973.

- SOFRES, *La réceptivité des jeunes à l'information* - *Les attitudes à l'égard de la Défense nationale et du service national* - DRME - juillet 1974

- SEDES, *L'image des armées*, 1977, op. Cité

- Centre de communication avancée, *Etude Service militaire* - GPES - ministère de la Défense - 1982.

⁸ Alex Mucchielli et Rémi Lemaître 1989, Colonel Yves Biville 1990, Anne Marie Devreux 1992, déjà cités

⁹ SEDES, *Etude sociologique*..., opus cité, CESMAP, *Enquête sur l'opinion des appelés*, opus cité

Mais sur cette période de trente ans, à l'exception de quelques initiatives prises dans le cadre du CRH de l'armée de terre au début des années 1980⁹, il n'y a pas trace d'une seule recherche d'envergure commanditée par le Ministère de la Défense qui s'attache à observer ce qui se passe à l'intérieur du service national, à appréhender les fonctions éducatives, sociales, économiques et surtout militaires que remplissent ou non les différentes formes de service et les conditions qui les favorisent ou y font obstacle. En particulier, cette étude n'apportera guère d'éléments sur la dimension militaire de cette institution et sur la valeur opérationnelle du contingent. L'épreuve des faits fait défaut dans les travaux existants: aucune analyse ne tente d'appréhender les capacités opérationnelles du service militaire et les facteurs qui y concourent ou non, pas plus qu'il n'en existe pour évaluer comparativement et en termes opérationnels les qualités respectives des différents types de recrutement envisageables.

Par ailleurs, ces enquêtes commanditées par le Ministère de la Défense sont très liées à des contraintes extérieures ou de gestion: qu'il s'agisse de suivre ponctuellement l'opinion des Français ou de répondre à la pression de l'environnement social et politique du milieu des années 1980 s'interrogeant sur les capacités d'insertion du service national, ou qu'il s'agisse d'évaluer le moral du militaire et d'analyser les problèmes de gestion que posent certaines catégories de personnels comme dans le cas des enquêtes du CRH.

En revanche, il n'existe pas de dispositifs systématiques d'investigation capables d'apprécier sur moyen terme les conditions d'organisation et de déroulement du service national, la qualité de la formation reçue par les appelés, leurs attitudes face à l'institution militaire et plus généralement, les rôles effectifs que joue le service national dans la société française, notamment sur le plan militaire. Au delà des stéréotypes, des expériences toujours particulières, des rumeurs et des humeurs, des rapports officiels, administratifs ou parlementaires, on ne sait rien ou presque rien de l'efficacité de cette institution au regard des fonctions qu'elle est censée remplir.

A cette absence d'une veille de connaissances sur ce qui se produit effectivement à l'intérieur de l'institution militaire et sur ce qu'elle produit, s'ajoute un défaut de continuité dans les rares enquêtes qui ont été lancées, comme nous le verrons à propos des enquêtes d'attitudes réalisées au cours des années 1970, comme si, en matière d'enquêtes nul n'était besoin de conserver en mémoire, le nouveau étant de toutes façons meilleur que l'ancien. A ce dernier titre, on notera la rupture qui s'est opérée au SIRPA au cours des années 1980: un ensemble d'enquêtes et de sondages archivé au début des années 1980, de même que les baromètres antérieurs au milieu des années 1980 - réalisés par l'IFOP puis par la SOFRES - ont disparu des archives.

On retrouve cette absence de culture de la recherche dans l'environnement universitaire du ministère. Certes, les réflexions polémiques, les approches gestionnaires, administratives ou juridiques du sujet ne manquent pas. Mais si on exclut quelques mémoires d'étudiants en sciences sociales, on ne dénombre que cinq chercheurs confirmés, qui, à leur initiative et sans commande du Ministère, ont appréhendé les pratiques auxquelles le service national donnait lieu et ont publié sur le sujet¹⁰.

De la sorte, au moins sur ce sujet, tout se passe comme si les armées utilisaient les sciences sociales dans un souci immédiat de gestion, ignorantes ou frileuses d'une connaissance de ce qui se vit dans leurs corps et d'une appréhension plus globale, plus politique et plus stratégique de ce phénomène complexe que constitue le service national.

Une seconde conclusion tient au fond. En effet, cette étude révèle à quel point les Français ont désinvesti le service national de ses finalités militaires depuis 1970 et comment, en revanche, ils lui ont assigné des tâches socio-éducatives et civiques, dont les quelques enquêtes et recherches menées à la fin des années 1980 montreront qu'il n'était guère capable d'y répondre dans ses structures traditionnelles. Les données existantes suggèrent que ce désinvestissement par l'opinion des finalités militaires du service ait été dû en partie à une politique militaire de défense, qui dans son discours comme dans les faits, n'offrait guère au service militaire de perspectives compréhensibles par le sens commun.

Ayant ainsi désinvesti le service national de ses finalités militaires, un nombre croissant de Français souhaitera l'instauration d'une armée de métier pour assurer la défense de la France. Mais simultanément, les demandes socio-éducatives et civiques qui lui seront adressées - y compris chez les jeunes - seront telles que, jusqu'en février 1996, il y aura toujours une majorité de Français pour rejeter l'éventualité de sa suppression, dans l'attente d'une "démilitarisation" et d'un assouplissement de cette institution, de sorte qu'elle contribue plus activement à

¹⁰ Louis Pinto, *L'armée, le contingent et les classes sociales*, Actes de la recherche en sciences sociales, mai 1975 - Michel Bozon, *Les conscrits*, Berger-Levrault 1981 - Marc Bessin, opus cité - Nicolas Herpin et Michèle Mansuy, opus cité.

l'insertion des jeunes dans la société contemporaine et puisse par ailleurs continuer à relier les nouvelles générations à la collectivité nationale, conformément au mythe républicain.

C'est à partir de ce tableau de fond que doivent être interprétées les réactions de l'opinion publique à la décision présidentielle de supprimer le service national et d'instaurer un volontariat. Le recul fait défaut pour apprécier la variété des différents effets de cette décision. Les deux prises de parole du chef de l'état, en février et en mai 1996, ont probablement achevé d'ébranler un mythe de la conscription reliant consubstantiellement le service militaire à l'idée républicaine, là où ce mythe avait été mis en question. Et par ailleurs, la décision de substituer à l'obligation de service un volontariat aux formes multiples a sans doute satisfait les demandes de "démilitarisation" et d'assouplissement des modalités du service national au delà de ce qui était attendu: sur le marché de la demande socio-éducative, cette décision a pu être entendue comme une offre souple d'un temps de service collectif dont les jeunes pourraient user à leur convenance, quitte à ne pas en user.

Il reste que les effets de ces prises de parole ont pu être éphémères et qu'on observe de fortes résistances à la décision de supprimer l'obligation de service, notamment dans les milieux populaires et dans la mouvance des partis politiques portant la protestation sociale, c'est à dire là où on reste le plus fidèle au mythe de la conscription, et là où l'offre sociale que constitue le volontariat risque d'apparaître plus sélective que ne l'était l'offre de l'obligation de service.

Ces grandes lignes de conclusions forment la colonne vertébrale de ce rapport. Dans une première partie, nous ferons le point des enquêtes sur les attitudes des Français face au service national et interrogerons les éléments de connaissance existants sur le rôle du service national dans la modification des attitudes des jeunes français.

Dans la seconde partie, nous aborderons les perceptions générales du service national par les Français, l'acceptation de son principe, les diverses fonctions qu'ils ont assignées au service national, et les demandes d'adaptation dont il a fait l'objet.

Les représentations particulières du service national seront traitées en troisième partie. Nous mettrons alors en perspective quelques enquêtes de terrain donnant la mesure de la convergence ou de la divergence entre ces représentations et une certaine réalité appréhendée par ces enquêtes.

Enfin, en nous appuyant sur ce tableau de fond, nous traiterons du débat entre armée de métier et service national ainsi que des réactions au projet de réforme présenté par le Président de la République.

PREMIERE PARTIE :
ATTITUDES FACE AU SERVICE NATIONAL ET
MODIFICATIONS DES ATTITUDES DURANT LE TEMPS DE SERVICE

1 - LES ATTITUDES FACE AU SERVICE NATIONAL

1.1 - LES ENQUETES EXISTANTES

Le corpus d'enquêtes recueilli comporte trois études portant directement ou non sur les attitudes des Français face au service national. Deux d'entre elles ont été réalisées au début des années 1970 dans le cadre d'un programme d'étude lancé à l'époque par la Direction des recherches et des moyens d'essai (DRME) du ministère de la défense, dont l'objectif était de comprendre de quelles façons les jeunes français percevaient les problèmes de défense et du service national. Le modèle d'analyse intÉgrait des attitudes sociales et culturelles profondes - rapport à l'autorité, à la famille, au travail, à la responsabilité ou à la solidarité, attachement aux traditions, etc. - et des modes d'intÉgration aux différentes institutions familiales, scolaires, religieuses, politiques, etc.

Une lourde enquête du Laboratoire de sociologie opérationnelle de Grenoble¹¹ comportait un sondage auprès de 1855 jeunes de la classe 1971 en attente de partir au service, la construction d'une typologie, et enfin, la validation de cette typologie sur des lieux de vie (ensemble HLM de banlieue, village, lycée, usine, club sportif, etc.). Cette validation permettait en outre de déterminer le processus de construction de l'image du service national. C'est de loin la plus rigoureuse de ces trois enquêtes, sauf à lui reprocher de n'avoir pas pris en compte des facteurs régionaux qui ne sont pas sans incidences sur la construction des attitudes vis-à-vis de l'institution militaire.

Une seconde enquête beaucoup plus légère fut confiée à la SOFRES en juillet 1974. Elle visait, elle aussi à construire une typologie d'attitudes à partir d'entretiens puis d'un questionnaire appliqué sur une population de 60 individus, représentative des sensibilités des jeunes à deux ans de l'échéance du service. Ici, l'approche très psychologique tenait insuffisamment compte des facteurs socio-économiques et culturels¹².

La troisième enquête a été réalisée en 1982. Elle fut lancée par le Groupe de prospective et d'évaluation stratégique du ministère de la défense (GPES) pour évaluer la nature de la ressource constituée par le contingent et "le degré d'impact de certaines mesures de réforme projetées"¹³. Menée par le Centre de communication avancée (CCA) de Bernard Cathelat, utilisant le langage et la typologie générale dite des "styles de vie", cette étude comportait des saisies de données sous forme d'entretiens individuels, de tables rondes ou de "chorums" réunissant une centaine de personnes, ainsi qu'un questionnaire sur un échantillon de plus de mille individus, dont près de 900 jeunes de 18 à 25 ans ayant ou non fait leur service et près de 250 adultes en majorité des hommes. L'approche tenait peu compte de facteurs liés au milieu familial et à l'intÉgration ou au rejet de valeurs sociales et ne mettait pas en perspective des stratégies individuelles implicites vis à vis du service, comme le faisaient les précédentes enquêtes.

On voit que ces trois enquêtes d'ampleur inégale et aux méthodes disparates ne permettent pas de comparaisons. Leur lancement correspondait à des besoins d'information à court terme des décideurs. L'enquête de 1982 ne tenait aucun compte des résultats des enquêtes précédentes. On est là devant une utilisation circonstancielle de la recherche: ces enquêtes ont été conçues, commanditées et lancées - quelquefois sans réelle problématique - en fonction de besoins contingents, et non comme élément d'un dispositif structuré et durable permettant l'accumulation de connaissances exploitables en cas de besoins. Ainsi l'enquête très méthodique menée au début des années 1970 par le Laboratoire de Grenoble, portant sur le vaste problème des attitudes des Français face à la Défense et au service national, aurait-elle pu constituer une base solide pour un tel dispositif, administrée et enrichie tous les cinq ou dix ans. Au minimum et sous condition de quelques aménagements, elle aurait pu être reproduite en 1982, et montrer ainsi des évolutions par les comparaisons qu'elle aurait permises. La confrontation de ces trois enquêtes dégage néanmoins quelques grandes tendances et quelques types d'attitudes très contrastés.

¹¹ Laboratoire de sociologie opérationnelle de Grenoble, *Enquête sociologique sur les attitudes des jeunes avant leur intégration au service national* - Rapport d'étude pour la DRME - 1973.

¹² SOFRES, *La réceptivité des jeunes à l'information - Les attitudes à l'égard de la Défense nationale et du service national* - DRME - juillet 1974

¹³ Centre de communication avancée, *Etude Service militaire* - GPES - Ministère de la Défense - 1982

1.2 - LES GRANDES TENDANCES

1.2-1 - "L'adhésion latérale" au service national

Au début des années 1970, les jeunes acceptent majoritairement le principe du service national, mais ils ne font pas une relation très claire entre le service national et la Défense nationale: les uns l'acceptent comme un devoir sans se poser de questions, les autres récusent une conception qui laisse inutilisées des énergies pouvant servir au pays. "Manoeuvres et manèges d'armes" sont perçus à l'époque comme une fin plutôt que comme un moyen et certains "n'arrivent pas à concevoir l'intérêt" de cette instruction militaire (Grenoble). Il s'en suit un phénomène que l'on retrouvera constamment au cours de la période contemporaine: "une adhésion latérale au service national", selon l'expression du Laboratoire de Grenoble. Cette enquête indique que dans la majorité des jeunes qui ne rejettent pas catégoriquement le principe du service, sa "finalité proprement militaire est ignorée ou écartée" dans presque tous les cas, au profit de finalités individuelles ou collective d'ordre civil: des milieux populaires peu instruits et plutôt manuels à ceux d'une bourgeoisie urbaine idéaliste, on passe de l'idée que le temps de service peut être "utile pour soi" - "apprendre un métier", "devenir un homme" - à l'idée qu'il doit "servir" la collectivité nationale grâce à une meilleure utilisation des compétences des appelés .

1.2-2 - Les contextes de structuration des attitudes

Plus profondément, les éléments de conclusion de ces enquêtes font ressortir le rôle que jouent les contextes familiaux, régionaux, l'environnement économique ou socioculturel national et la perception de la situation internationale dans la construction des attitudes.

L'enquête menée en 1974 par la SOFRES indiquait que la perception du service, avec ses contraintes et sa confrontation à une autorité extérieure, apparaissait comme révélatrice de l'acceptation du "principe de réalité" par les jeunes et de leurs capacités d'"adaptation au monde". Cette perception dépendait étroitement de l'expérience passée, "des révoltes ou des demandes qu'elle suscite". C'est sans doute là un phénomène qui traverse les conjonctures et que l'on retrouve aujourd'hui. A ce titre, l'enquête du Laboratoire de Grenoble, faisait bien apparaître un clivage entre trois grands types d'attitudes: celles de jeunes "contestataires" ou "marginaux", vivant sans contraintes, opposés à la famille et aux valeurs traditionnelles, en révolte contre toute idée de Défense et de service national et cultivant l'esprit de désobéissance; celles de ceux qui, appartenant plutôt à des milieux populaires et ayant été éduqués dans le respect des valeurs traditionnelles, adhéraient au service dans son principe comme dans sa forme et en attendaient une insertion sociale; celles enfin de ceux, qui disposant de moyens sociaux et culturels, détenaient d'autres voies que le passage sous les drapeaux pour s'intégrer dans la société adulte et qui, pour les plus idéalistes, étaient hostiles non pas à son principe mais à sa forme, dont ils ne voyaient pas l'utilité pour la collectivité nationale.

S'agissant du contexte géographique ou régional, que sous estime la méthode utilisée par le Laboratoire de Grenoble, elle apparaît plus ou moins dans l'enquête menée par le Cca dix ans plus tard. Ainsi, les jeunes qui contestent radicalement l'armée et le service national ou sont partisans d'autres formes d'organisation de la défense vivent-ils plutôt en milieu urbanisé et dans la région parisienne. En revanche, c'est dans le Nord, dans l'Est de la France mais aussi à l'Ouest et dans le Sud-Ouest, là où l'histoire nationale est prégnante, là où s'aperçoit le plus du militaire, que se recrutent le plus fréquemment des jeunes très impliqués, favorables à la Défense du territoire, aux interventions extérieures et au maintien d'une obligation de service, celle-ci n'étant pas contradictoire avec l'idée d'une armée de professionnels, voire d'une armée de métier.

1.3 - TYPOLOGIE DES ATTITUDES

Si ces trois enquêtes sont peu comparables, du moins certains de leurs résultats plus ou moins convergents autorisent-ils l'esquisse de quatre ensembles de types d'attitudes très contrastés. Nous partons le plus souvent des résultats très structurés de l'enquête du Laboratoire de Grenoble pour dessiner ces différents types.

1.3 - 1 - Les inconditionnels du service militaire

Les enquêtes de 1970 font apparaître un groupe de jeunes *traditionnels et militaristes* plutôt issu de milieux modestes - ouvriers et paysans - plutôt faiblement scolarisé, appartenant à des familles nombreuses et pratiquantes, éduqués dans le respect des valeurs familiales et patriotiques. Ces jeunes sont militaristes, considèrent le déserteur comme un lâche et l'obéissance comme normale. Ils désirent manier les armes, acquérir du grade et s'orienteront préférentiellement vers l'infanterie et les parachutistes. Ils attendent beaucoup du service militaire: "devenir un homme", "apprendre à se débrouiller", rencontrer d'autres jeunes.

L'enquête de 1982 dégage deux groupe de jeunes qui partagent les même types d'attitudes. Les uns sont issus de milieux contrastés - patrons et ouvriers - , habitent les grandes villes, sont en fin d'étude secondaire ou en

expérience professionnelle: ils font confiance à une armée de conscrits, sont intransigeants vis-à-vis de l'obligation de service militaire, récusent les formes de services civils et sont opposés à la réduction de la durée du service. Les autres beaucoup plus jeunes, en cours d'études secondaires, supérieures ou professionnelles, appartiennent à des milieux bourgeois et habitent villes et campagnes: ils rejettent tout ce qui peut banaliser l'armée. Partisans tout à la fois d'un service militaire endurci qui doit rester une obligation et d'une armée de métier, ils ont en matière de défense un raisonnement aux apparences très techniques.

Un second sous-ensemble de jeunes "inconditionnels" se différencie des précédents, par sa forte implication dans la vie sociale, par son ouverture et sa pratique des responsabilités dans des groupes de jeunes. On habite des communes moyennes ou des petites villes, plutôt dans l'Est et dans le Nord de la France selon l'enquête du CCA, on appartient à des milieux contrastés. On partage les mêmes valeurs que les groupes précédents et on est partisan d'une formation militaire pour tous les jeunes. Toutefois, ce groupe diffère des précédents par son absence de militarisme. C'est dans l'enquête de Grenoble qu'il est le mieux différencié: "pas de prestige de l'uniforme", la discipline est normale mais la désobéissance peut se comprendre et le déserteur n'est pas forcément un lâche. On veut faire un "vrai service", chez les parachutistes ou chez les chasseurs alpins, et à l'époque, dans ce groupe de jeunes on est plus attiré vers des formes d'aide aux populations que vers un service strictement limité au service des armes.

Cet ensemble d'inconditionnels représentait 19% de la population traitée par le Laboratoire de Grenoble en 1970 et 30% de celle traitée par le CCA en 1982, ces chiffres indiquant un poids relatif de ces attitudes, mais ne pouvant aucunement être comparés compte-tenu des dissemblances d'échantillon.

1.3 - 2 - L'hostilité radicale

L'enquête de Grenoble cernait un groupe de *contestataires*, issu de milieux aisés et peu pratiquants, composé de lycéens et d'étudiants, plutôt engagé dans l'action militante, partisan d'une éducation libérale. Ces jeunes sont antimilitaristes, pacifistes, mondialistes opposés aux valeurs nationales et au principe même d'un service national. On retrouve peu ou prou ce groupe de jeunes dans l'enquête du Cca de 1982 qui les qualifie d'*anarchistes*, - un terme qui nous paraît ici inapproprié -, leur reconnaît des valeurs altruistes et les détecte plutôt en milieu urbain.

A quelques différences près, les trois enquêtes isolent un autre type d'attitudes radicalement hostiles à l'armée et aux formes militaires de service, qui sont plus passives, moins structurées idéologiquement que celles du groupe précédent et relèveraient plutôt d'une marginalité sociale. Il s'agit pour la SOFRES d'attitudes qui sont le fait de jeunes "en révolte contre tout". Selon l'enquête du Laboratoire de Grenoble, ces jeunes sont issus de familles plutôt modestes, plutôt nombreuses, peu pratiquantes, faiblement scolarisés (collèges techniques, ouvriers et manoeuvres), vivant plutôt avec "la bande de copains", ne connaissant guère de contraintes, récusant la prise de responsabilités et n'exprimant aucune sorte de valeurs. L'enquête du Cca détecte un type d'attitudes relativement comparable parmi une population de jeunes vivant en milieux urbains et appartenant à des milieux aisés: ces jeunes sont "très exigeants vis à vis de la société", contestent les valeurs traditionnelles, sont partisans de la paix à tout prix, mais ne sont pas radicalement hostiles à certaines formes de services civils s'accomplissant à l'écart de l'institution militaire.

Cet ensemble d'attitudes radicalement hostiles au service représentait 25% de l'échantillon du Laboratoire de Grenoble et 30% de celui du CCA.

1.3 - 3 - Une obligation morale de servir, mais pas militairement

C'est ainsi que pourrait être caractérisé un autre type d'attitudes très typé, marqué par une forte implication et par l'hostilité aux formes militaires de service mais non à son principe, par de l'antimilitarisme et du pacifisme. Il s'agirait plutôt d'une population de jeunes issus de familles unies, peu nombreuses, aisées ou relativement aisées, ayant reçu une éducation stricte, installée dans la vie ou poursuivant des études techniques et supérieures, habitant en milieux urbains, peu égocentrique et ouverte sur le monde. On y observe le rejet d'une armée classique; on souhaite le développement des formes nouvelles d'organisation de la Défense (protection civile). Le service national est une obligation morale et on est contre l'objection de conscience, mais on en récusé les finalités militaires et les formes désuètes, jusqu'à la révolte "contre une obligation contraignante" dont on ne voit pas le sens: un "gâchis économique", peu adapté à "la réalité des guerres actuelles", qui gaspille des énergies au détriment de la collectivité nationale (SOFRES). On a un désir d'utilité et on recherchera des responsabilités dans des formes civiles de service qui exploitent une formation professionnelle et contribuent au service de la collectivité nationale. Ce type d'attitudes circonscrit par les trois enquêtes exploitées représente 14% à 17% des échantillons.

L'enquête de la SOFRES de 1970 cerne un type d'attitudes qui apparaît comme une déclinaison intéressante du type précédent. Il s'agit de jeunes issus de familles d'ouvriers ou de paysans détenant un bagage universitaire

élevé et se trouvant donc en situation d'ascension sociale: un "groupe en mutation". Ils sont favorables au principe du service national, mais comme le groupe précédent en récuseront les formes militaires. Toutefois leur opposition ne proviendra pas d'une position morale. Elle est plus utilitariste que celle du groupe précédent : ils ne comprennent pas que l'Etat n'exploite pas ses investissements dans la formation des jeunes et que leurs compétences ne soient pas utilisées durant ce temps de service.

1.3 - 4 - Pragmatisme, passivité ou relative hostilité

Cette conception utilitariste et pragmatique du service national caractérise différents types d'attitudes que dégagent les enquêtes de 1970 et que nous regroupons ici pour des facilités d'exposé. La SOFRES détecte un groupe de jeunes, exprimant des valeurs civiques, qui ne sont pas hostiles au principe et aux formes du service mais qui ne les jugent pas pour autant formatrice. Ils s'adaptent aux contraintes du service: "égocentriques pratiques", ils chercheront à le négocier au mieux de leurs intérêts. On ne retrouve pas vraiment de telles attitudes dans l'enquête du Laboratoire de Grenoble: peut-être cette dimension d'adaptation se retrouve-t-elle plus ou moins répartie dans certains des types cernés par cette enquête? En revanche, elle décrit deux autres natures de posture.

C'est d'abord la posture passive de jeunes qualifiés de *conformistes*, habitant les villes moyennes et issus de milieux plutôt modestes, munis plutôt de diplômes techniques, aux opinions très stéréotypées sur la famille, sur les valeurs nationales, sur le service. On économise pour préparer un temps de service incontournable, dont on attend de "devenir un homme" et secondairement une formation ou un perfectionnement professionnel. On aura tendance à préférer un service civil. Ce type représente 14% de l'échantillon grenoblois.

L'autre type est plus intéressant dans la mesure où l'on peut supposer son extension dans la période contemporaine. Il s'agit de jeunes issus de milieux modestes, ayant reçu une éducation stricte, attachés aux valeurs nationales, pour lesquels la famille est importante, partageant leurs loisirs avec des camarades mais n'ayant aucun engagement. Pour eux, le service est un handicap: c'est du temps et de l'argent perdu. On est hostile aux formes militaires du service et on cherchera à servir dans des armes techniques comme les Transmissions, dans l'espoir de ne pas trop perdre son temps et de perfectionner ses acquis en vue de préparer un métier. Ce type représentait 26% de l'échantillon du Laboratoire de Grenoble et était le plus répandu.

1.4 - HETEROGENEITE DES ATTITUDES ET CONTEXTES SOCIAUX ET CULTURELS

On voit à cet éventail d'attitudes combien l'interprétation de certaines opinions ponctuelles sur le service national peut être réductrice. Des attitudes différentes peuvent entraîner des réponses identiques. Une opposition aux modalités actuelles du service national peut provenir d'une hostilité radicale, d'un rejet de ses formes militaires sans que son principe soit récuse ou à l'inverse manifester une intransigeance vis-à-vis d'une formation militaire jugée insuffisante.

On observera combien il aurait été opportun d'actualiser ces attitudes dans les années 1990 pour mieux comprendre la place et le rôle actuel du service national dans la conjoncture actuelle. Il est assez probable que les rapides évolutions socio-économiques et culturelles de la société française, comme les engagements extérieurs de l'armée française depuis quinze ans, ont été des facteurs d'extension, de rétraction ou de radicalisation de certains types, secrétant ici de la marginalité et de la contestation, développant ailleurs une demande de formes civiles de service utiles à la collectivité nationale ou à l'inverse une conception égocentrique et utilitariste de l'usage du temps de service, provoquant, ailleurs encore, un engouement nouveau pour des formes plus strictes de service militaire.

Reste une interrogation: en quoi le temps de service a-t-il contribué et contribue-t-il à entretenir ou modifier ces attitudes, largement déterminées par l'expérience passée des individus et par le rapport au milieu familial ?

2 - LES EFFETS DU TEMPS DE SERVICE SUR LA MODIFICATION DES ATTITUDES

L'obligation du service national va disparaître. On aura beaucoup discoursu sur cette institution, mais on n'aura qu'une connaissance approximative de ses contributions effectives à la mobilisation des jeunes pour la défense du pays et à leur socialisation. En particulier, il n'existe en France aucune enquête qui traite des effets du temps de service sur les attitudes sociales et culturelles des jeunes Français ainsi que de leurs variations, en fonction des contextes socio-économique et culturels ou de la diversité des expériences militaires et civiles que peuvent connaître les appelés.

Il a pourtant existé un projet d'enquête daté du début des années 1970. Il vaut d'être exposé. Par ailleurs, certains rapports de sondages - notamment les baromètres du SIRPA depuis le début des années 1980 - rendent compte des opinions de leur population masculine en les répartissant selon le critère "a fait" ou "n'a pas son service".

Certains commentateurs sont tentés d'utiliser cette ventilation, pour comparer les différences d'opinion entre les deux populations ainsi discriminées et, implicitement ou non, présentent cette différence comme un effet supposé du temps de service. Or, une telle pratique soulève bien des problèmes et sa critique permettra de constater combien les connaissances qu'elle apporte sont assez dérisoires.

2.1 - UN PROJET D'ENQUETE ET SES HYPOTHESES

Ce projet a été conçu au début des années 1970 par Daniel Boy dans le cadre du Centre de sociologie de la Défense nationale (Csdn). Il se proposait d'"évaluer les effets concrets sur les jeunes Français de la traversée de l'institution militaire" et plus particulièrement "la modification de leurs attitudes vis à vis de l'autorité et de la discipline"¹⁴. Ce projet reposait sur un système d'hypothèses, différenciant deux types idéaux de situation.

Dans le cas d'une unité combattante très typée, qualifiée dans le projet d'"unité active type", l'appelé se trouve confronté à un système de sanctions/récompenses qui lui propose "un schéma de valeurs (...) parfaitement cohérent avec le type de comportement exigé". Le type d'activités, l'expérience d'une autorité reposant tout autant sur la personnalité du chef que sur le grade, l'importance du groupe de base et le relatif isolement par rapport à la société civile, constitueraient autant de facteurs susceptibles d'agir de façon cohérente, pour inculquer des valeurs et des modèles de comportement conformes à ceux que prône l'institution militaire.

En revanche dans une unité administrative ou technique type - "unité non active type" - l'appelé se trouverait à la limite confronté à un double système d'autorités parallèles: celui qui fonctionne pour tout ce qui concerne l'aspect militaire de son activité et celui, plus proche de la vie civile qui touche à son activité administrative ou technique. Dans ce cas, il est peu probable que l'individu acquiert des attitudes positives vis à vis de l'institution militaire: il pourra jouer de son activité administrative ou technique et s'appuyer sur la solidarité négative que le groupe de pairs aura tendance à développer face aux contraintes de l'institution, pour récuser un système institutionnel d'autorité et de comportements qui "est en décalage" avec les exigences des tâches qu'il est censé accomplir.

Partant de ces hypothèses, le projet propose "un plan théorique" d'investigation. Celui-ci repose sur l'administration à deux reprises d'un questionnaire auprès d'une même population d'appelés, au début et à la fin du service. Le questionnaire comportera des questions indicatrices d'attitudes vis-à-vis de l'institution militaire mais aussi d'attitudes sociales et culturelles tenant aux rapports avec un type d'autorité traditionnelle, avec des normes socioculturelles, avec la vie de groupe, etc.. L'échantillonnage devra être constitué à partir d'un choix de contextes typiques, couvrant l'éventail des situations qui est faite aux appelés: des situations en unité combattante à forte capacité opérationnelle, jusqu'aux situations plus ou moins isolées d'appelés spécialisés ou non, servant dans des unités administratives.

Des critiques peuvent être adressées à ce système d'hypothèses et à la méthode préconisée. Mais ce qui intéresse ici notre propos, réside dans l'originalité des contenus de ce document par rapport à l'ensemble des enquêtes et des sondages réalisés sur le service national depuis trente ans. C'est le seul document qui pose la question des effets du temps de service sur les attitudes des jeunes Français. Par ailleurs, il est aussi le seul à prendre en compte la diversité des situations dans lesquelles les appelés accomplissent leur service: il est en effet probable que les différents contextes, dans lesquels ils servent, constituent une variable non négligeable et trop souvent négligée dans les jugements plus ou moins stéréotypés et généraux qui sont portés sur le service national.

2.2 - L'EXPLOITATION DES SONDAGES EN FONCTION DE LA SITUATION MILITAIRE DES PERSONNES INTERROGÉES

Pour apprécier les modifications d'attitudes survenues durant le temps de service, on est tenté de recourir à l'exploitation de sondages nationaux qui discriminent les personnes du sexe masculin interrogées, selon qu'elles ont ou non effectué leur service national. Sur quelques indicateurs pertinents, les différences d'opinion entre les deux populations masculines - celle qui a fait son service et celle qui ne l'a pas fait - seraient indicatrices de l'influence du passage dans l'armée sur certaines attitudes.

Une telle comparaison brute n'est guère fondée: elle est biaisée par de multiples variables incidentes. En l'absence de moyens de traitement sophistiqués, elle pose de nombreuses difficultés méthodologiques pour de faibles résultats.

¹⁴ Daniel Boy, *Adaptation des recrues du contingent au milieu militaire et modification des attitudes vis à vis de l'autorité et de la discipline* - CSDN 1972

2.2 - 1 - Les biais et les difficultés de la méthode

En premier lieu, dans la plupart des sondages, la faiblesse des effectifs masculins sondés rendra douteuse une comparaison entre ceux qui déclarent avoir fait leur service et ceux qui déclarent ne l'avoir pas fait. Dans le cas de baromètres, on pourra néanmoins cumuler les réponses masculines sur deux ou sur plusieurs échantillons d'une année sur l'autre, pour obtenir des effectifs plus importants voisinant le millier et plus. On se heurtera alors à des caractéristiques trop différentes des deux populations pour autoriser leur comparaison.

On aura d'abord à faire à des différences dans la représentation des générations. Selon un cumul opéré sur les échantillons masculins des baromètres réalisés en 1995 et 1996 par l'Institut de sondage Laviolle (ISL), les générations nées antérieurement à 1947 étaient nettement surreprésentées parmi les personnes déclarant avoir accompli leur service, les générations nées après 1947 étant surreprésentées parmi celles qui déclaraient ne pas avoir fait de service. Ces différences de génération entre les deux populations entraîneront un biais important, les attitudes étant généralement plus conservatrices et plus favorables à l'armée au fur et à mesure que l'on avance en âge.

A ces différences de générations entre les deux populations, se combineront des différences socioculturelles. Le cumul d'effectifs masculins opéré sur les baromètres ISL révèle que la population de ceux qui déclarent ne pas avoir fait leur service est surreprésentée en personnes détenant un bagage scolaire élevé, issues de milieux aisés ou de milieux ouvriers, par rapport à la population de ceux qui déclarent avoir fait leur service. Ces différences socioculturelles entre les deux populations induiront des différences d'opinion, indépendamment du fait d'avoir ou de n'avoir fait son service.

En admettant que ces différents biais soient plus ou moins résolus, il resterait à lever une autre interrogation. Il est assez probable que dans la population qui a bénéficié de la possibilité de ne pas faire un service national, certaines attitudes foncières de marginalité ou de contestation vis-à-vis de la société et de l'institution militaire sont à priori plus répandues que dans la population qui a accepté de remplir ses obligations ou qui n'a pu y échapper. Il faudra alors éviter de mettre sur le compte du passage sous les drapeaux des différences d'opinions entre les deux populations, qui s'expliquent en partie par des différences initiales d'attitudes entre les deux populations.

On conçoit donc les embûches de telles comparaisons, à fortiori si l'on ne dispose pas des outils de traitement des instituts de sondage : dans les écarts observés entre les opinions des deux populations, il sera pratiquement impossible d'isoler la part qui est due au fait d'avoir accompli son service national. Certes, des traitements sophistiqués existent, qui pourraient permettre de mieux estimer le poids de cette variable. Mais de tels traitements n'ont pas été pratiqués à ce jour. Quelques exemples illustreront ce propos méthodologique.

2.2 - 2 - Situation militaire et modification d'attitudes vis-à-vis du service national

En général, on observe effectivement que les personnes qui ont accompli leur service jugent le service national plus favorablement que celles qui ne l'ont pas accompli et sont plus hostiles que ces dernières à la suppression du service obligatoire. Mais le tableau 1 dressé à partir des réponses à une question portant sur le fameux thème du "temps perdu" montre que les différences de jugements observables entre ceux qui ont fait leur service et ceux qui ne l'ont pas fait, peuvent tout aussi bien provenir de différences d'âge ou de niveau scolaire entre les deux populations que des modifications d'attitudes induites par l'expérience du temps de service.

TABLEAU 1
**LE THEME DU TEMPS PERDU SELON LA SITUATION MILITAIRE
 LES GÉNÉRATIONS ET LE NIVEAU SCOLAIRE**

Cumul de populations interrogées par ISL pour le SIRPA en 1995 et en 1996 à partir de deux échantillons nationaux de 1000 personnes dont 868 personnes de sexe masculin dont 617 ayant accompli leur service et 251 ne l'ayant pas accompli.

On dit aussi que faire son service militaire c'est, pour un jeune, perdre un an pour rien. Etes-vous plutôt d'accord ou plutôt pas d'accord avec cette opinion ?

%	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	NSP
Ensemble	44	52	4
HOMMES			
A fait son service (617)	38	59	3
Ne l'a pas fait (251)	54	43	3
HOMMES ET FEMMES			
18 à 49 ans	53	44	3
Plus de 50 ans	33	63	4
Cep / aucun diplôme	34	62	4
Diplômés sup. au bac	60	39	1

Les regroupements opérés par générations et par niveaux scolaires comprennent certes les personnes de sexe féminin qui n'ont pas pu être isolées, en sachant que ce cumul de deux échantillons, celles-ci sont un peu plus fréquemment d'accord que les hommes (+2%) avec l'idée que *faire son service militaire, c'est (...) perdre un an pour rien*. Compte-tenu de cette incertitude, on voit à la lecture de ce tableau combien les effets de génération ou de niveau scolaire jouent sur la réception de ce thème, avec des écarts de 20% et plus, selon que l'on est né avant ou après la fin de la seconde guerre mondiale, selon que l'on est démuné de bagages intellectuels ou que l'on en est bien muni, ces écarts étant supérieurs à ceux qui s'observent entre la population qui a fait son service et celle qui ne l'a pas fait. Et quoiqu'il en soit, il sera bien difficile ici d'attribuer ces différences d'opinion aux seuls effets du temps de service.

2.2 - 3 - Situation militaire et modification de croyances et d'attitudes sociales

La croyance en certaines valeurs

Le tableau 2 montre que les valeurs démocratiques - "droit de l'homme", "libertés individuelles" - sont plus fréquemment exprimées dans les populations qui n'ont pas fait leur service, alors que les valeurs traditionnelles d'honneur ou de patriotisme sont plus répandues dans celles qui ont fait leur service.

TABLEAU 2
LA CROYANCE EN DES VALEURS SELON LA SITUATION MILITAIRE

Cumul de populations interrogées par ISL pour le SIRPA en 1995 et en 1996 à partir de deux échantillons nationaux de 1000 personnes: 868 personnes de sexe masculin dont 617 ayant accompli leur service et 251 ne l'ayant pas accompli.

Voici des valeurs auxquelles on peut personnellement croire ou ne pas croire. Voulez-vous me citer dans l'ordre les trois auxquelles vous attachez personnellement le plus d'importance ?

Valeurs les plus fréquemment citées	Ensemble national	A fait son service	N'a pas fait son service
Les droits de l'homme	54	49	61
Le sens de la justice	49	43	41
Le sens de l'honneur	33	34	25
Le courage	32	27	27
Les libertés individuelles	32	32	40
La démocratie	29	33	37
Le patriotisme	17	25	16

Là encore les effets de génération sur les deux populations n'autorisent pas la comparaison: en effet, sur cette question on observe qu'avec l'âge, la croyance aux droits de l'homme et aux libertés individuelles régresse, alors que progressent le sens de l'honneur et le patriotisme.

L'antimilitarisme

On voit bien que le problème posé par la comparaison de populations ayant ou non fait leur service national réside dans la possibilité ou non de neutraliser des variables incidentes pour isoler la variable de situation militaire.

C'est ce qui a été plus ou moins recherché dans un traitement effectué en 1986 par la SOFRES sur la demande du SIRPA à partir des baromètres réalisés entre 1982 et 1985. Nous n'avons pu retrouver le document rapportant ce traitement. Les principaux résultats en ont été publiés dans un article de la revue Armées d'aujourd'hui¹⁵. Ceux qui ont trait aux effets du temps de service sur les attitudes antimilitaristes des jeunes Français constituent les données les plus précises existantes à notre connaissance sur ce sujet.

Sur une population masculine de 2.000 personnes tirée des baromètres réalisés pour le SIRPA entre 1982 et 1985, 51% de ceux qui n'avaient pas fait leur service se déclaraient plus ou moins antimilitaristes, alors que ce pourcentage n'était que de 30% chez ceux qui "avaient connu l'armée". On notera qu'une dizaine d'années plus tard, les baromètres SOFRES SIRPA réalisés en 1995 et en 1996 donnaient la même tendance avec une augmentation de l'écart entre les deux populations: 58% contre 23%.

Le tableau 3, tiré de l'article cité, rend compte de la ventilation par classes d'âges des options antimilitaristes de la population masculine issue des baromètres 1982-85. On voit bien la régression de l'antimilitarisme au fur et à mesure que l'on avance en âge. On voit aussi que, quel que soit l'âge, les attitudes antimilitaristes restent plus répandues parmi les personnes qui n'ont pas accompli leur service.

¹⁵ LC Lebourg, *Rumeurs et réalités - Le service militaire à travers les sondages - Armées d'aujourd'hui*, mars 1986.

TABLEAU 3
ANTIMILITARISME ET SERVICE NATIONAL

Sources: Cumul de populations interrogées par la SOFRES pour le SIRPA entre 1982 et 1985 - 2.000 personnes de sexe masculin - D'après LC Lebourg, "Rumeurs et réalités - Le service militaire à travers les sondages" - TAM, mars 1986.

Vous-même, diriez-vous que vous êtes tout à fait antimilitariste, assez antimilitariste un peu antimilitariste ou pas du tout antimilitariste.

	Tout à fait d'accord, assez, un peu antimilitariste	
	A fait son service	N'a pas fait son service
18 - 24 ans	53	69
25 - 34	46	58
35 - 49	34	46
+ 50 ans	17	29

Mais on notera surtout que les antimilitaristes sont moins nombreux chez les 25-34 ans ayant fait leur service que parmi les 18-24 ans ayant fait ou non leur service. L'observation reste fragile, mais elle suggère néanmoins l'hypothèse d'un certain effet du temps de service sur la régression d'attitudes antimilitaristes: dans quelle proportion, pour quelle population d'appelés et dans quel contexte militaire ?

Le pacifisme

Un sondage de la SOFRES datant de janvier 1991, qui traite de l'opinion des 16-22 ans sur la guerre du Golfe, livre quelques indices sur les attitudes pacifistes chez les jeunes et sur leur modulation en fonction de la situation militaire (SOFRES pour Le Nouvel observateur, "Les 16-22 ans et la guerre du Golfe", réalisé le 24 janvier 1991).

Portant sur un échantillon de 600 jeunes, dont moins de 300 du sexe masculin, la ventilation des résultats de ce sondage selon le critère "a fait ou non son service" doit être prise avec précaution compte-tenu de la faiblesse des effectifs. Néanmoins, sur toutes les questions tenant à l'approbation de l'engagement de la France contre l'Irak, à la justification de la guerre, ou aux positions de sympathie, de soutien, d'indifférence ou d'hostilité aux mouvements pacifistes, on observe dans ce sondage que les positions de ceux qui ont fait leur service sont toujours plus favorables à la guerre et plus indifférentes ou hostiles aux mouvements pacifistes que celles de ceux qui ne l'ont pas fait, les écarts avoisinant 20% sur ce dernier thème.

Mais encore une fois, il sera impossible de donner du sens à ces écarts. Car comment discerner dans les positions de ceux qui ont fait leur service, la part des influences du milieu militaire et celle des déterminants sociaux et des attitudes qui ont justement conduit ces jeunes à faire leur service et à le faire plus tôt que d'autres jeunes ?

DEUXIEME PARTIE : **PERCEPTIONS GENERALES ET FONCTIONS DU SERVICE NATIONAL AUX YEUX DES FRANCAIS**

Les résultats des enquêtes précédemment évoquées s'appliquaient essentiellement aux jeunes français durant les années 1970. On peut toutefois supposer que les tendances dégagées se retrouvaient parmi leurs aînés et parmi les générations plus âgées, déclinées et réparties différemment. En tous les cas, les traces de ces tendances sont lisibles dans l'analyse des perceptions que les Français ont du service national au début des années 1990, dans les fonctions qu'ils lui assignent et dans les attentes de transformation dont il fait l'objet.

1 - LES PERCEPTIONS GENERALES DU SERVICE NATIONAL

En effet l'analyse des sondages réalisés au cours de la période, et notamment depuis le milieu des années 1980, ne fait qu'illustrer et préciser les grandes conclusions des enquêtes menées au début des années 1970, notamment celles du Laboratoire de sociologie opérationnelle de Grenoble: le principe du service national est majoritairement accepté, ce qui ne va pas sans réserves sur ses modalités actuelles et ce sont bien des formes d'"adhésions latérales au service national" qui sont à la source de cette acceptation.

Ces dernières années il n'y a eu que 4 Français sur 10 pour considérer que le service national a comme objectif prioritaire de *former des soldats prêts à défendre la France*, la majorité lui assignant des fonctions socioéducatives diverses et nombre de ceux qui lui assignent cette fonction de formation militaire jugent qu'elle ne doit pas être exclusive de la contribution du service à l'éducation des jeunes ou à des tâches d'intérêt public.

De la sorte, loin de remettre en cause le principe de cette obligation de service, une majorité de Français souhaite sa transformation : une adaptation de ses fonctions et un assouplissement de son organisation au contexte contemporain.

1.1 - LE PRINCIPE DU SERVICE NATIONAL

1.1-1 - L'acceptation du principe

Au début des années 1990, dans un sondage de BVA pour le service d'information et de diffusion du Premier ministre (SID), 68% des personnes interrogées déclaraient être *tout à fait ou plutôt favorables au principe même du service national*, - 29% étant d'un avis contraire -, mais il y en avait 45% pour juger que le service national n'était pas indispensable à la défense de la France (BVA pour le SID "Les Français et le service national", réalisé le 12 avril 1991).

A la même époque, 57% des personnes interrogées par la SOFRES pour LE FIGARO estimaient que pour un jeune, *le service est utile* - 38% estimant que *c'est du temps perdu* - et 53% étaient d'avis que *le service militaire est toujours nécessaire pour préparer la défense du pays*, 40% jugeant qu'*il n'est plus nécessaire*. (SOFRES pour LE FIGARO, réalisé le 23 mars 1990). En 1994, 67% des personnes interrogées par Louis Harris prétendaient avoir le sentiment que *le service national est très utile ou assez utile pour la défense du pays*, 32% partageant le sentiment contraire (Louis Harris pour un parti politique, "L'évolution du service national", réalisé le 20 juin 1994).

La lecture de ces observations appelle une remarque sur les différents sens qui seront donnés à l'expression *défense du pays* en fonction de ses contextes d'emploi. On ne mettra jamais assez l'accent sur la variété des acceptions de cette notion. Il est vraisemblable que l'interrogation sur un *service militaire...nécessaire* ou non *pour préparer la défense du pays*, appellera l'évocation d'une défense militaire. Ce sera moins évident lorsque l'on demandera aux personnes interrogées si *le service national est utile* ou non *pour la défense du pays*. La notion de *défense* devient vague: elle a quelques chances de ne pas être toujours comprise dans ses aspects militaires.

En tout état de cause, et comme le montreront les développements qui suivent, il est prudent de ne pas comprendre restrictivement cette acceptation du principe de service national comme une adhésion à ses formes militaires, mais bien plutôt comme l'acceptation plus large à un principe d'obligation nationale de service, quelles qu'en soient les formes. Un sondage réalisé par L'Etudiant en 1989 auprès d'une population de lycéens et d'étudiants confirme bien cette acception. 66% des lycéens et étudiants interrogés y déclarent être *pour le service national sous toutes ses formes*, 33% déclarent être *contre* ; simultanément 51% déclarent être *contre le service militaire*, 49% se déclarant *pour* (Scp-Communication pour L'Etudiant réalisé du 5 au 12 mars 1989).

Cette adhésion au principe ne préjuge pas des jugements qui seront portés sur la manière dont le service est conçu et sur ses modalités de mise en oeuvre. Deux sondages donnent à ce titre une indication brutale.

Dans le sondage de L'Etudiant précédemment évoqué, où une majorité de lycéens et d'étudiants se prononçaient pour *toutes les formes* de service national, 67% déclaraient en même temps qu'ils *aimeraient échapper au service national*. Mais lorsque ceux qui se prononçaient ainsi étaient interrogés sur les raisons de leur choix, 23% répondaient qu'ils étaient contre tout service national et 73% déclaraient trouver *le service national actuel inutile*.

Dans l'une de ses questions, le sondage BVA réalisé pour le SID en 1991 testait un certain nombre de propositions. Les items suivants recueillirent le plus grand nombre d'approbations:

- *Pendant leur service national, les jeunes sont souvent occupés à des choses sans intérêt pour eux* 75%
- *Faire son service, c'est quelque chose que l'on doit au pays* 70%
- *Pendant leur service national, les jeunes sont souvent occupés à des choses sans utilité pour la défense* 68%

Ces résultats indiquent bien que l'acceptation du principe d'un temps de service, ici conçu comme un devoir civique, n'exclut aucunement chez une majorité de Français le sentiment que ce temps de service n'est pas utilisé dans l'intérêt des individus ou dans l'intérêt collectif. Ce sentiment provoquera chez certains un réquisitoire sévère contre des formes désuètes d'accomplissement du service, mais ils ne récuseront pas pour autant le principe du service.

1.1-2 - L'obligation morale

D'après une enquête de la Société d'études pour le développement économique et social (SEDES) sur "l'image des armées", administrée auprès d'échantillons représentatifs de la population nationale et de la population des appelés ¹⁶, en 1977, 71% des personnes interrogées se déclaraient tout à fait d'accord (44%) et assez d'accord (27%) avec la proposition suivante : *le service national est un devoir pour tout citoyen*. La population des appelés était partagée (48% d'accords et 50% de désaccords), comme celle des jeunes de 20-24ans (50% et 48%).

En 1991, l'item de BVA précédemment traité, *faire son service, c'est quelque chose que l'on doit au pays*, recueillait 70% d'accords - 40% de tout à fait d'accord et 32% de plutôt d'accord -, soit une forte similitude des réponses à près de vingt ans d'écart.

En 1970, 57% des personnes interrogées par l'IFOP déclaraient qu'elle *pousseraient leur fils à refuser une possibilité qui lui serait offerte d'éviter de faire son service*, contre 32% qui le pousseraient à accepter (IFOP pour le Ministère d'Etat chargé de la Défense nationale, réalisé le 2 mai 1970).

Près de vingt ans plus tard, on retrouve la même tendance sur une formulation semblable. 56% des personnes interrogées par IPSOS en 1988 déclaraient qu'elle refuseraient de permettre à *quelqu'un qui leur est proche d'éviter le service militaire*, si elles en avaient la possibilité, contre 36% qui accepteraient (IPSOS pour Le Journal du dimanche, réalisé le 11 janvier 1988).

Un sondage sur "la tricherie dans la société française", réalisé en 1994 par la SOFRES, présentait une vingtaine d'items relatifs à des actes frauduleux. *Truquer un dossier pour échapper au service militaire* était jugé *tout à fait condamnable moralement* (37%) ou *plutôt condamnable* (25%) par 62% des personnes interrogées. Dans l'ordre des actes jugés *tout à fait et plutôt condamnables moralement*, cet item venait en treizième position: il était jugé condamnable moins fréquemment que des actes comme *frauder aux élections* (93%), ou sur la *sécurité sociale* (96%), *tricher aux examens* (88%), ou *ne pas payer dans les transports en commun* (78%) et tout aussi fréquemment que *tricher au jeu*. (SOFRES pour Le Nouvel Observateur, "La tricherie dans la société française", réalisé le 2 juin 1994).

On voit à ces quelques indices qu'environ 6 français sur 10 perçoivent encore aujourd'hui le service national comme une obligation morale, à cette réserve prêt que cette nature d'obligation est relativement peu répandue par rapport à d'autres types d'obligations morales, relevant des différents aspects de la vie collective.

1.1-3 - Des indices fragiles d'évolution (tableau 4)

Les quelques indices d'évolution que nous venons de rapporter tendraient à montrer que l'obligation morale du service ne s'est guère dégradée au cours des deux dernières décennies. On peut même supposer que le principe du service national se serait trouvé renforcé ces dernières années par le contexte socio-économique et culturel du pays.

¹⁶ SEDES, l'image de l'armée, op. cit.

TABLEAU 4
**EVOLUTIONS DES POSITIONS SUR LA SUPPRESSION DU SERVICE NATIONAL
 OU MILITAIRE (1977-1995)**

1 - *Vous personnellement, quelle est votre position à propos de la suppression éventuelle du service national obligatoire et de son remplacement par un système de volontariat ?* (SOFRES "Les adultes et le service national, réalisé le 11 janvier 1977).

2 - *En 1986 (dans la perspective d'un nouveau gouvernement), souhaitez-vous que le gouvernement qui sera mis en place après les élections législatives supprime le service militaire obligatoire ?* (Louis Harris pour l'Evènement du Jeudi réalisé le 13 mai 1985)

3 - *Etes-vous favorable au maintien du service militaire ou partisan de sa suppression ?* (SOFRES pour LE FIGARO et TF1 "Les Français, la patrie et les problèmes de défense, réalisé le 2 juillet 1993)

4 - *Etes-vous plutôt d'accord ou plutôt pas d'accord avec les phrases suivantes : d'ici à quelques années, il faudrait supprimer le service militaire ?* (SOFRES - Le Monde, "Les systèmes idéologiques des Français et l'élection présidentielle", réalisé le 31 mars 1995)

SOFRES 1977		L. Harris 1985		SOFRES 1993		SOFRES 1995	
suppression du service national		suppression du service militaire		suppression du service militaire		suppression du service militaire	
partisan	opposé	oui	non	partisan	favorable au maintien	d'accord	pas d'accord

Ensemble	40	55	27	66	29	69	33	61
-----------------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------

18-24 ans	63	36			45	52		
25-34	50	46			39	58		
35-49	26	57			30	69		
50-64	28	58			18	80		
65 ans et +	20	73			15	79		

PC	53	45			35	60		
PS								
Gauche social	48	47			36	61		
Ecologistes					42	56		
UDF					23	74		
RPR					21	78		
Majorité	32	67						
FN					21	79		

Mais il n'existe pas d'indices sûrs qui permettent d'asseoir cette hypothèse. Pour tenter néanmoins d'en avoir un aperçu, nous avons sélectionné dans le tableau 4 les formulations, qui depuis vingt ans traitent uniquement de la question de la suppression ou du maintien du service, et ne sont pas biaisées par des thèmes qui y sont souvent associés : forte incidence de l'idée de défense militaire, choix entre armée de métier et service militaire, durée plus ou moins longue du service jusqu'à sa suppression, etc.

Aucune des formulations de ce tableau n'est strictement comparable. En 1977, il est question de la suppression du *service national*, alors que les années suivantes, il s'agit du *service militaire*, ce qui en principe devrait susciter moins d'oppositions à sa suppression. Il reste qu'au cours de ces vingt années, les options favorables à la suppression du service paraissent avoir régressé, notamment chez les 18-24 ans et parmi les sympathisants du Parti communiste. 40% des personnes interrogées par la SOFRES en 1977 se déclaraient *tout à fait ou plutôt partisans de la suppression du service national obligatoire* en 1977, dont 63% chez les 18-24 ans et 53% chez les sympathisants communistes. En 1993, le même institut ne recueillait que 29% de *partisans de la suppression du service militaire* : 45% chez les 18-24 ans et 35% chez les sympathisants communistes. En 1995, toujours selon la SOFRES, il n'y avait que 33% de personnes interrogées pour être *plutôt d'accord avec la suppression du service militaire dans les prochaines années*. L'hypothèse d'une conjoncture favorable à une adhésion plus large au principe du service national reste toutefois fragile. Nous aurons à y revenir.

1.1-4 - Les variables socioculturelles et politiques (tableau 5)

Le tableau 5 de la page suivante rassemble deux des indicateurs de l'acceptation du principe du service national déjà utilisés - le principe lui-même et la notion d'utilité -, auxquels nous avons choisi d'ajouter les résultats d'une question du baromètre ISL-SIRPA, qui, se rapportant au thème du "temps perdu", est beaucoup moins pertinente pour apprécier cette adhésion au principe: cette question a été retenue pour les comparaisons de réponses par catégories démographiques et culturelles avec les deux autres indicateurs qu'autorise la présentation des résultats du baromètre ISL SIRPA et pour la possibilité d'un cumul de réponses sur 1995 et 1996 que permet cette présentation.

De la sorte, ce tableau rend compte des grandes variables sociales, politiques et culturelles, qui influencent les positions sur le principe du service national: à quelques nuances près, on retrouvera le jeu de ces variables dans les diverses représentations auxquelles le service national donne lieu, du moins dans la période contemporaine.

Au début des années 1990, la légitimité du service national est d'autant plus répandue que l'on est plus âgé, que l'on possède un faible bagage scolaire et des représentations favorables à l'armée.

Il y a une exception à ces tendances lourdes: les adolescents de 15 à 17 ans, chez lesquels, les positions favorables au service national sont plus répandues que parmi leurs aînés. 64% d'entre eux jugent le service national utile, pour 51% des 18-24 ans, et 61% estiment que le temps de service n'est pas du temps perdu, pour 41% de leurs aînés. On notera à ce titre que le sondage BVA-SID de 1991 (tableau 5) a été réalisé à partir d'un échantillon de personnes âgées de 15 ans et plus. On voit que les réponses des "moins de 25 ans" sont légèrement plus favorables au principe du service national que celles de 25-34 ans (64 pour 60%): ce résultat doit être considéré en tenant compte de la présence dans ces "moins de 25 ans" d'une population de 15-17 ans. Ces opinions propres aux jeunes adolescents se retrouvent dans tous les autres sondages qui les prennent en compte: ils s'y révèlent toujours beaucoup plus militaristes que leurs aînés.

TABLEAU 5
L'ACCEPTATION DU PRINCIPE DU SERVICE NATIONAL

1 - *Etes vous tout à fait favorable, plutôt favorable, plutôt défavorable ou tout à fait défavorable au principe du service national ?* (BVA-SID, 12 avril 1991)

2 - *D'une manière générale, diriez-vous que pour la défense du pays, le service national est, très utile, assez utile, pas très utile, pas utile du tout ?* (Louis Harris pour un parti politique, 20 juin 1994)

3 - *On dit aussi que faire son service militaire, c'est pour un jeune, perdre un an pour rien. Etes-vous plutôt d'accord ou plutôt pas d'accord avec cette opinion ?* (Baromètre ISL SIRPA, avec cumul des échantillons sur les années 1995-96)

	BVA SID 1991		L. Harris 1994		ISL SIRPA 95-96	
	le principe du service national		le service national		faire son service nat., c'est perdre un an pour rien	
	<i>favorable</i>	<i>défavorable</i>	<i>utile</i>	<i>inutile</i>	<i>d'accord</i>	<i>pas d'accord</i>
Ensemble	68	29	67	32	44	52
15-17 ans			64	36	36	61
18-24			51	48	57	41
- de 25	64	35				
25-34	60	39	63	37	51	45
35-49	65	32	56	44	52	45
50-64	74	21	77	32	38	58
65 ans et +	78	17	87	12	28	67
Primaire	80	14			34	62
Secondaire	67	30				
Technique	68	32				
Supérieur	42	42			60	38
PC	68	32				
PS	66	33	65	35		
Ecologistes	42	56	59	41		
UDF	83	17	78	21		
RPR	68	29	72	27		
FN	84	16				
Bonne opinion sur l'armée	80	18			38	58
Mauvaise opinion	29	60			77	20

S'agit-il là d'un phénomène de génération ou d'une évolution de la jeunesse qui devrait avoir quelques impacts dans l'avenir ? La question pourrait être éclairée par une investigation systématique des sondages, qui ont traité ou pris en compte les adolescents au cours de ces deux dernières décennies. Dans le corpus d'enquêtes et de sondages recueillis, un seul point de comparaison nous est donné par l'enquête de la SEDES réalisée en 1977, dont l'échantillon englobait une population de 17 à 19 ans. Cette population avait déjà à l'époque des positions souvent plus favorables à l'armée et au service national que leurs aînés. Toutefois, cela n'avait pas le caractère systématique et l'ampleur qui s'observent chez les 15-17 ans dans les baromètres du SIRPA depuis 1993, année à partir de laquelle les jeunes adolescents ont été pris en compte. Par ailleurs les effectifs de l'enquête de la SEDES sont trop faibles pour pouvoir en tirer des conclusions. La question reste entière.

La confrontation des **tableaux 4 et 5** offre un aperçu du jeu des sensibilités politiques sur l'acceptation du principe du service national. C'est parmi les sympathisants écologistes que la réticence vis-à-vis du service national est de loin la plus répandue et parmi les sympathisants du Front national que l'adhésion à cette obligation serait le plus souvent exprimée.

Comme nous l'avons vu précédemment, un renversement de tendance se serait opéré parmi les sympathisants communistes, qui aujourd'hui sont en majorité favorables au maintien du service national (**tableau 4**) et à son

principe (**tableau 5**) . Nous verrons dans le cours de cette étude, que c'est dans cette sensibilité et dans la mouvance du Front national que la défense du service national est la plus répandue en 1996.

Toujours au cours des années 1980, un renversement de moindre ampleur aurait également touché les sympathisants socialistes. Ils étaient très partagés en 1977 sur le maintien ou sur la suppression du service national (**tableau 4**). Ces dernières années de 61 à 66 % d'entre eux étaient favorables à son maintien (**tableau 4**) ou adhéraient à son principe et reconnaissaient son utilité (**tableau 5**).

Quant aux sympathisants de la majorité parlementaire actuelle, ils sont dans tous les cas les plus nombreux à défendre le service national avec ceux du Front national.

Le jeu évolutif de ces sensibilités politiques sur l'acceptation du service national mériterait une investigation plus systématique. On y apercevrait les influences de facteurs liés à la vie politique du pays, mais aussi celles des représentations politiques de l'armée: il est vraisemblable que les évolutions du rapport au militaire survenues dans les partis de gauche au cours des années 1970, comme l'accession de la gauche aux rênes du pouvoir en 1981, expliquent en partie les renversements de tendance qui se seraient opérés dans ces sensibilités au cours des années 1980.

En effet, **le tableau 5** montre que la bonne ou mauvaise opinion que l'on a sur l'armée est déterminante dans les jugements portés sur le service national, qu'il s'agisse de se prononcer sur son principe ou sur ses modalités d'exécution: en 1991 80% de ceux qui avaient une bonne opinion de l'armée se déclaraient *favorables au principe du service national*, contre 29% de ceux qui en avaient une mauvaise opinion, et en 1995-96, 77% de ceux qui avaient une mauvaise opinion de l'armée estimaient que le service national, *c'est perdre un an pour rien*, contre 38% de ceux qui avaient une bonne opinion de l'armée.

1.2 - LES ROLES ASSIGNES AU SERVICE NATIONAL

Cette adhésion à l'obligation nationale de service se comprend mieux lorsque l'on considère les fonctions que les Français assignent au service national. Cette institution a été investie d'un rôle socioéducatif aux faces multiples et le phénomène n'est pas nouveau. En 1977, l'enquête de la SEDES déjà citée, réalisée auprès d'échantillons représentatifs de la population nationale et de la population des appelés, confirmait les conclusions de l'enquête d'attitudes menée au début des années 1970 par le Laboratoire de sociologie opérationnelle de Grenoble. Pour une majorité de Français et d'appelés, l'image du service national était alors "dissociée de sa finalité proprement militaire", alors que "sa dimension sociale, non militaire, restait très vivace et présente" et que l'idée de "participation du contingent à des tâches d'intérêt public" constituait "un des axes positifs de l'image du service national", y compris chez les appelés. Dans cette conception "démilitarisée" du service national, liée au sentiment de la faible importance du contingent dans le dispositif de défense et "au changement de nom du service militaire transformé en service national", c'est "un rôle social et civique accru" de cette institution qui était attendu (SEDES, "L'image des armées", document de synthèse, p. 11 et 12).

Aujourd'hui, la finalité militaire du service reste encore vivace dans une partie de la population, mais la formation militaire qu'elle suppose ne serait elle-même qu'un moyen d'éducation, et là où cette finalité militaire est remise en question, on lui substitue des finalités qui seront censées répondre aux différentes natures de demandes socioéducatives et d'assistances individuelles ou collectives qui sont adressées à l'Etat.

1.2-1 - L'apprentissage de l'autorité

En 1985, 58% des personnes interrogées par Louis Harris se déclaraient *plutôt d'accord* avec l'idée selon laquelle *le service militaire est une chose indispensable pour donner aux jeunes le sens de l'autorité et de la discipline*, 38% se déclarant plutôt en désaccord (Louis Harris pour Télérama, "Les parents et l'éducation de leurs enfants", réalisé le 22 octobre 1985). Cette idée était partagée par les femmes plutôt que par les hommes (63 et 53%), par les personnes âgées plutôt que par les plus jeunes (82% chez les plus de 65 ans, 42 et 39% chez les 18-24 ans et les 25-34 ans), par les sympathisants de droite plutôt que par ceux de la gauche modérée (70 et 71% chez les sympathisants du RPR et du Front national, 32 et 39% chez les écologistes et chez les socialistes), les sympathisants communistes se déclarant majoritairement d'accord (56%).

1.2-2 - Les fonctions militaires et sociales du service national

Le tableau 6 de la page suivante, s'appuyant essentiellement sur les résultats des baromètres du SIRPA, rend compte de quatre grandes finalités militaires et sociales attribuées au service national: formation militaire traditionnelle et sensibilisation à la défense du pays, usage individuel contribuant à l'insertion professionnelle, usage collectif de différentes natures concourant à l'intérêt public, brassage social.

On y voit que lorsqu'on demande aux Français de citer les objectifs prioritaires du service national, son rôle de brassage social est très peu fréquemment évoqué. Cela ne signifie pas qu'il ait perdu de sa crédibilité, bien au

contraire. En effet, nous verrons plus loin qu'une très forte majorité de Français reconnaît encore aujourd'hui, à tort ou à raison, que le service national remplit un fonction de brassage social. Mais vraisemblablement, une toute aussi forte majorité juge que ce rôle n'est guère prioritaire au regard des autres objectifs proposés.

Depuis le début des années 1990, il n'y a que 4 Français sur 10 qui citent l'objectif de formation *des soldats pour défendre le pays* comme prioritaire, et les objectifs civils de participation à des tâches d'intérêt public ou de formation professionnelle sont cités aussi fréquemment (41 à 45%) ou presque aussi fréquemment (35 à 37%).

TABLEAU 6
LES ROLES ASSIGNES AU SERVICE NATIONAL PAR LES FRANCAIS

1 - *Quel doit être selon vous le rôle prioritaire du service national ?* (BVA pour le SID, avril 1991).

2 - *Quels devraient être selon vous les deux principaux objectifs du service national?* (Baromètres SOFRES SIRPA 1992 à 1996)

	1.- BVA-SID	2 - SOFRES - SIRPA				
	1991	1992	1993*	1994	1995	1996
- Faire participer les jeunes à l'amélioration du fonctionnement des services collectifs (hopitaux, polices, etc.)		45	43	41	42	42
- Former des soldats prêts à défendre la France..		39	44	45	44	43
- Assurer une bonne formation militaire	41					
- Contribuer à la formation professionnelle des appelés		43	35	36	37	35
- Apporter un complément de formation professionnelle	42					
- Sensibiliser les jeunes à la nécessité de la défense		29	33	33	30	33
- Permettre aux jeunes des différentes classes sociales de mieux se connaître		17	17	18	19	22
- Assurer un brassage social	12					

* Prise en compte à partir de 1993 des 15-17 ans

Les évolutions qui se produisent entre 1992 et 1993, avec une augmentation de 5% des citations relatives à des finalités de défense militaire - *former des soldats prêts à défendre la France* et *sensibiliser (...) à la nécessité de la défense nationale* - au détriment des autres items, provient sans doute de la prise en compte des 15-17 ans dans les baromètres du SIRPA à partir de l'année 1993, dont - rappelons-le - les positions sur l'armée ou sur le service national sont nettement plus favorables que celles de leurs aînés. Il est donc raisonnable de ne pas tenir compte de ces évolutions.

1.2-3 - Le service national: un service public

Cet éventail d'objectifs assignés au service national n'est pas nouveau. Le contexte de la France contemporaine a pu intensifier les attentes pour un service national remplissant des fonctions socioéducatives ou économiques. Mais rien ne dit qu'il les ait fait naître.

Comme nous l'avons déjà évoqué, la demande pour un service "démilitarisé" dans ses finalités était déjà présente il y a vingt ans. En 1970, 81% des personnes interrogées par l'IFOP jugeaient qu'il serait souhaitable que *l'armée ne s'occupe pas uniquement des questions de défense mais participe également aux grandes tâches des services publics ou d'intérêt national*. (IFOP-Ministère d'Etat chargé de la Défense nationale, mai 1970).

En 1977, d'après l'enquête de la SEDES, cette attente était majoritaire dans la population nationale et plus encore chez les appelés: 65% de l'échantillon national et 72% de l'échantillon d'appelés se déclaraient en désaccord avec l'idée selon laquelle *le contingent doit être utilisé exclusivement à des fins militaires*. L'utilisation des appelés *pour effectuer des tâches civiles d'intérêt public* était jugée *normale* respectivement par 83% et 85% des deux échantillons. Et dans la même enquête, 72% de l'échantillon national et 80% de l'échantillon d'appelés estimaient que *la possibilité d'acquiescer une formation* devait être *un rôle très important ou important du service national*. Bien plus, une proposition était soumise aux deux populations, qui était ainsi libellée: *Le service national, c'est l'entraînement au combat...*La population nationale était partagée dans ses réponses, jusque dans les générations nées avant les années 1930 : 40% d'accords et 45% de désaccords. Mais 65% des appelés refusaient cette proposition pour 48 à 55% parmi les moins de 25 ans de l'échantillon national.

Les ventilations par classes d'âge des baromètres SOFRES-SIRPA de ces dernières années et de ces deux dernières enquêtes, indiquent qu'hier comme aujourd'hui, les personnes âgées étaient tout aussi nombreuses, et souvent plus nombreuses que les plus jeunes, à assigner au service national un rôle civique ou social, plutôt qu'un rôle exclusivement militaire: à vingt ans et plus d'écart, les générations ne créent pas de clivages sur ce qui est attendu de l'obligation de service.

Cette observation suggère l'existence en France d'une culture ancienne du service - national ou militaire - qui conçoit cette institution comme un "service public", appelée à remplir des tâches d'utilité publique ou à favoriser l'intégration des jeunes dans la société. En 1977, l'enquête de la SEDES indiquait que "pour certains, ce rôle du service national est le plus important et qu'il ne tient pas, à l'heure actuelle, une place suffisante" (SEDES, deuxième phase, population nationale, p. 28).

Les Français qui partagent cette vision comprennent sans doute difficilement les contraintes d'organisation du service national qui résultent de ses finalités militaires de défense à moyen ou long terme. Ce qui importerait à leurs yeux, c'est l'offre potentielle de services - individuels ou collectifs - que le service national peut déployer immédiatement sur le marché de la demande sociale, que ses formes soient militaires ou civiles: Ainsi, en 1994, s'agissant des souhaits exprimés durant la période d'incorporation, 67% des personnes interrogées par l'IFOP estimaient que *les souhaits des appelés* devaient être satisfaits *en priorité*, contre 31% qui optaient pour la proposition contraire: *satisfaire en priorité les besoins des Armées* (IFOP pour le SIRPA, "Les Français et le service national", réalisé le 10 février 1994).

1.2- 4 - Les fonctions sociales du service militaire

Lorsque l'on examine les ventilations par niveau scolaire des réponses à la question du baromètre SOFRES-SIRPA figurant sur le tableau 6, on observe que les "sans diplôme" sont toujours les plus nombreux à citer la formation militaire comme objectif prioritaire du service national: de 55 à 48% contre 33 à 38% chez les personnes ayant bénéficié d'une "enseignement supérieur" depuis 1993. A l'inverse, celles-ci sont beaucoup plus nombreuses ou tendancielle plus nombreuses à citer comme objectifs prioritaires les contributions du service au *fonctionnement des services collectifs* (49 à 53% pour 32 à 34% chez les "sans diplôme"), ou à la sensibilisation *des jeunes à la nécessité de la défense* (29 à 35% contre 21 à 27% chez les sans diplôme). En revanche, il n'y a pas ou peu d'écart selon les niveaux scolaires sur l'objectif de *formation professionnelle*.

Ce serait donc parmi ceux qui possèdent un excellent bagage scolaire que le service national serait le moins accepté dans ses fonctions de défense militaire et qu'on aurait le plus tendance à lui assigner des tâches collective d'intérêt général ou de sensibilisation aux problèmes de défense. Ces tendances sont conformes aux résultats des enquêtes de 1970 précédemment rapportées.

Toutefois le fait que les plus démunis de bagages scolaires soient les plus nombreux à considérer que le service national doit *former des soldats prêts à défendre la France*, ne signifie pas pour autant que leur adhésion aux formes strictement militaires du service est totale. Pour beaucoup d'entre eux, celles-ci ne vaudraient que par les vertus socio-éducatives qu'elles sont censées offrir.

En effet, d'après le sondage Louis Harris déjà cité, qui a été réalisé en 1994 à la même date que le baromètre SOFRES SIRPA (Louis Harris-parti politique, juin 1994), près de 70% des personnes interrogées considéraient que le service national devait "avant tout", *permettre aux jeunes d'être en prise avec la société* ou de *compenser des carences scolaires*, et non pas *permettre aux jeunes d'avoir une formation militaire pour la défense du pays*. Ce résultat, restitué ci-dessous, est important.

Louis Harris
Parti politique

Avec laquelle de ces opinions êtes-vous le plus d'accord ?
- Le service national doit avant tout permettre aux jeunes

20 juin 1994	<i>d'avoir une formation militaire pour la défense du pays.</i>	29%
	<i>- Le service national doit avant tout permettre aux jeunes d'être davantage en prise avec la société en leur confiant des tâches sociales (surveillance dans les lycées, protection de l'environnement, etc.)</i>	68%
	<i>Selon vous, est ce que le service national doit... compléter l'éducation scolaire de jeunes peu ou pas diplômés</i>	67%
	<i>ou ne doit pas servir à compenser les carences scolaires, son rôle étant d'apporter avant tout une formation militaire.</i>	31%

Si on veut bien accorder une certaine confiance aux techniques des sondages, il faut donc considérer qu'une fraction des 40 à 45% de Français qui, selon le baromètre SOFRES-SIRPA (tableau 6) jugent prioritaire l'objectif de *former des appelés prêts à défendre la France*, est forcément incluse dans ces quelques 70% de Français, qui, parallèlement, déclarent à Louis Harris que le service national ne doit pas *avant tout* servir à la formation militaire. En d'autres termes, même parmi ceux qui assignent au service national des objectifs strictement militaires, un certain nombre considère que les activités militaires ne doivent nullement exclure des activités favorisant l'éducation et la socialisation des jeunes.

Les ventilations par classes d'âge de ces réponses du sondage Louis Harris montrent que les personnes les plus âgées - celles qui en général sont le plus attachées aux formes traditionnelles du service militaire - sont plus nombreuses que les jeunes générations à juger que le service national doit permettre de *compléter l'éducation scolaire* des plus démunis et presque aussi nombreuses à juger qu'il doit offrir aux jeunes la possibilité d'être *davantage en prise avec la société*. Il s'agit là d'un nouvel indice de cette culture ancienne du service militaire que nous évoquions plus haut: sans doute cette culture trouve-t-elle en partie ses racines dans une mythologie républicaine de la conscription, assignant à la caserne un rôle socioéducatif¹⁷

Il faut donc se garder de prendre à la lettre la reconnaissance par une fraction de la population française des fonctions militaires du service national. Comme en 1970, le service strictement militaire fait sans doute aujourd'hui l'objet d'"adhésions latérales", reposant sur l'idée que cette forme de service doit servir à autre chose que ce à quoi elle est en principe destinée.

2 - LE CAS DE L'ENGAGEMENT DU CONTINGENT SUR DES THEATRES D'OPERATION

Quand ils se prononcent sur le principe, les Français sont très majoritairement hostiles à l'engagement du contingent hors du territoire national. Mais les quelques sondages qui ont été réalisés dans le contexte des interventions récentes, notamment à propos du siège de Sarajevo relativisent ces positions. En fait l'engagement du contingent hors du territoire national aurait pu être accepté par beaucoup de Français, certes sans enthousiasme: tout dépendrait des circonstances, d'une combinaison des enjeux, de la légitimité de l'intervention et des risques encourus.

Cela conduit à se demander si la perte de crédibilité du rôle militaire du service militaire ne provient pas, en partie, d'une absence de perspectives opérationnelles données au temps de service, absence de perspectives que les gouvernements successifs ont entretenu depuis le début des années 1970. Il ne s'agit là bien sûr que d'une interrogation, à laquelle il n'est guère possible de répondre dans l'état actuel de la connaissance des attitudes des Français en la matière.

2.1 - LE PRINCIPE

A la lecture du tableau 7 de la page suivante, on voit que les positions de principes des Français sont très majoritairement hostiles à l'engagement du contingent dans des actions hors du territoire national. Dans l'absolu, 89% des personnes interrogées par Louis Harris en 1994 estiment anormal la participation du contingent à des opérations militaires à l'étranger qui *comporteraient des risques*, cette dernière expression n'étant sans doute pas étrangère au score de cette question. La question posée dans le sondage SOFRES-Libération, réalisé en 1990 au début de la crise du Golfe, est plus vague, mais laisse encore près de 80% des personnes interrogées hostiles à l'éventualité d'un engagement des appelés dans le Golfe. C'est en gros la même tendance que recueille la question du baromètre SOFRES-SIRPA posée à l'issue de la guerre du Golfe en juin 1991 (71% refusant d'approuver l'emploi du contingent hors des frontières nationales).

¹⁷ Sur le mouvement des idées autour du rôle civique et éducatif du service national, voir notamment, Alain Ehrenberg, *Le corps militaire - Politique et pédagogie en démocratie*, Aubier, 1983

TABLEAU 7
L'EMPLOI DU CONTINGENT DANS LES ACTIONS EXTERIEURES
LE PRINCIPE

1 - SOFRES-Libération, publié le 28 septembre 1990

En cas de conflit militaire, approuveriez-vous ou désapprouveriez-vous

	Approuverait (%)	Désapprouverait (%)
- la participation d'appelés français (...)	20	76
- la mobilisation de certaines catégories de réserves...	33	60

2 - Louis Harris-parti politique, réalisé les 20 et 21 juin 1994

Dans le cadre d'une opération militaire conduite par la France à l'étranger et pouvant comporter des risques, estimez-vous...

- normal qu'un appelé y soit envoyé car cela fait partie de son rôle militaire...	9
- ou pas normal qu'un jeune appelé y soit envoyé car ces missions ne doivent concerner que les militaires professionnels...	89

3 - Baromètre SOFRES-SIRPA

Au cas où l'emploi des forces armées serait nécessaire pour défendre les intérêts de la France, approuveriez-vous l'utilisation des contingents d'appelés ?

	1991	1992	1993	1994	1995	1996
<i>Oui, quel que soit le lieu d'intervention</i>	14	13	13	16	14	17
<i>Oui, mais si seulement c'est en Europe</i>	8	9	11	10	11	11
<i>Oui, mais seulement pour protéger nos frontières</i>	36	35	39	34	36	33
<i>Non, en aucun cas</i>	35	36	32	35	35	34

Cette question est relativement précise: elle met en perspective les nécessités de l'intérêt national et délimite territorialement les éventualités d'emploi du contingent. Depuis 1991, cet indicateur montre qu'un tiers des Français récusent tout engagement du contingent dans un conflit militaire et que plus d'un autre tiers (de 33 à 39%) le limite à la protection des frontières. De 22 à 28% seulement acceptent la participation du contingent à des interventions en Europe ou hors d'Europe, avec un léger mouvement assez constant en faveur de ces deux options de 1991 à 1996 (+ 6%).

Sans doute est-ce la légitimité des opérations humanitaires ou "de paix" menées depuis le début des années 1990, notamment en ex-Yougoslavie, qui a influencé ce mouvement. Celui-ci provient en effet des jeunes générations qui ont particulièrement légitimé les interventions extérieures du début de la décennie, selon une étude récente réalisée dans le cadre de la Fondation pour les études de défense (Fed)¹⁸. A partir de juin 1994, une progression assez significative des pourcentages d'acceptation de l'engagement du contingent hors des frontières nationales est observable dans les générations nées après les années 1940: entre 1993 et 1996, ces pourcentages passent de 24% à 35% en 1996 chez les 15-24 ans, de 22 à 26% chez les 25-34 ans et de 17 à 29% chez les 35-44 ans.

En revanche, sur cette option et sur la même période, on observe plutôt un mouvement d'hésitation, voire de recul, dans les générations nées avant le lendemain de la seconde guerre mondiale. De la sorte en 1996, on est d'autant plus favorable à l'engagement du contingent en Europe et hors d'Europe que l'on est moins âgé: de 35% chez les 15-24 ans à 20% chez les plus de 60 ans.

¹⁸ Samy Cohen (direction), L'opinion, l'humanitaire et la guerre, Fondation pour les études de défense, 1996, pp 33 et suivantes

2.2 - LES REACTIONS DANS DES CONTEXTES DE CRISE

Le tableau 8 présente quelques indicateurs sur le degré de soumission des Français, lorsque dans le contexte d'une actualité chaude, ils sont mis en situation de déclarer quelle serait leurs réactions dans le cas où eux-mêmes - pour les plus jeunes - ou quelqu'un de proche serait envoyé sur un théâtre d'opérations extérieures.

Dans le cas de la guerre du Golfe, plus de la moitié des personnes interrogées par la SOFRES déclaraient à l'époque que, de gré ou *puisque'il le faut*, ils auraient conseillé à leur fils de se soumettre à l'obligation de servir dans le Golfe si le cas s'était présenté. Mais 61% des jeunes déclaraient qu'ils auraient cherché à résister à cette obligation et cette résistance provenait beaucoup plus des filles que des garçons.

Mais lorsque l'on compare le cas du Golfe à celui de la Bosnie, on observe combien la nature du conflit et sa légitimité influent sur les réactions. L'évocation du nom devenu mythique de *Sarajevo* n'est sans doute pas étrangère au différents scores obtenus par une question du CSA, reproduite à deux ans d'écart sur un échantillon national (1993) puis sur un échantillon féminin (1995).

En 1993, au début du siège de la ville, 62% des personnes interrogées par le CSA, dont 69% de femmes, déclaraient qu'elles *seraient inquiètes mais qu'elles comprendraient que leur enfant ou quelqu'un de leurs proches soit appelé sous les drapeaux* pour participer à une opération sur Sarajevo. 30%, dont 33% de femmes, se déclaraient *hostiles* à cette éventualité.

Deux ans plus tard, en juillet 1995, après les incidents successifs survenus et l'affaire des otages, l'hostilité féminine à cette éventualité a atteint 50%, cette évolution pouvant s'expliquer par l'évaluation des risques encourus. Dans le sondage réalisé en 1995 pour Elle, c'est d'ailleurs chez les femmes de 35-49 ans, celles qui sont le plus susceptibles d'avoir un enfant appelé que cette hostilité est la plus répandue (56%), alors qu'elle l'est moins dans les plus jeunes générations (43 et 44%).

TABLEAU N° 8
L'EMPLOI DU CONTINGENT DANS LES ACTIONS EXTERIEURES
LE DEGRE DE SOUMISSION: LES CAS DU GOLFE ET DE LA BOSNIE

I - LA GUERRE DU GOLFE

- 1 - SOFRES-Journaux de province, réalisé le 13 février 1991, "Les Français et le pacifisme"
Si vous aviez un fils appelé pour aller dans le Golfe (...), quelle serait votre réaction ?
- 2 - SOFRES-Nouvel Observateur, réalisé le 24 janvier 1991, "Les 16-22 ans et la guerre du Golfe"
Si vous étiez appelé (ou votre petit ami) pour aller dans le Golfe (...), quelle serait votre réaction?

	1/ SOFRES 13/2/91 % ensemble nat.	2/ SOFRES 24/1/91	
		16 - 22 ans	Garçons/Filles
1/ Je l'encouragerais à y aller... 2/ J'irais (ou je l'encouragerais)...	4	8	15 2
1/ Je lui dirais d'obéir puisqu'il le faut... 2/ J'obéirais puisqu'il le faut ou lui dirais l'obéir...	48	28	30 25
1/ Je lui dirais de tout faire pour l'éviter... 2/ Je ferais tout pour l'éviter ou lui dirais de...	43	61	52 70

II - LE CAS DE LA BOSNIE

CSA - La Vie, réalisé le 10 décembre 1993, "Les Français et (...) une éventuelle opération à Sarajevo".
et CSA- Elle, réalisé le 24 juillet 1995, "Les Françaises et l'intervention en Bosnie" (femmes 18 ans et +)

- Si votre enfant ou quelqu'un de votre famille était appelé sous les drapeaux pour participer à une intervention militaire à Sarajevo, quelle serait votre réaction ?

	CSA - La Vie 1993			CSA - Elle 1995
	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble Femmes
<i>Vous serez inquiet(e) mais vous comprendriez la nécessité de cette opération</i>	62	65	69	45
<i>Votre inquiétude serait telle que vous seriez hostile à cette opération</i>	30	27	33	50

On notera qu'en 1993, dans le cas de la Bosnie, c'est parmi les sympathisants du Parti communiste et dans une moindre mesure parmi ceux du Front national que l'hostilité à l'envoi sur Sarajevo de son enfant ou quelqu'un de proche est la plus répandue (55 et 44%). Or, c'est parmi ces sensibilités politiques que la légitimité de l'intervention de la France en ex-Yougoslavie était à l'époque la moins répandue: comme nous en avons fait l'hypothèse dans une étude précédente portant sur les interventions extérieures, l'acceptation de l'engagement des appelés dans un conflit serait en partie liée à la légitimité de l'implication de la France dans ce conflit ¹⁹.

L'emploi du contingent dans son rôle militaire n'est donc pas aussi illégitime qu'il apparaît à première vue au regard des positions de principe que les Français adoptent hors de tout contexte. Selon Samy Cohen, concluant sur ce sujet dans l'étude précédemment évoquée, "trois facteurs principaux détermineront en dernier ressort les comportements" face à une décision de mobilisation du contingent en cas de conflit impliquant le pays: "la nature de l'enjeu qui doit paraître justifier une telle mobilisation; le fait que la décision apparaisse comme l'ultima ratio, toutes les autres solutions ayant été expérimentées en vain; enfin le fait que le Président mette toute son autorité pour tenter de convaincre, mobiliser l'opinion publique"².

Ces observations conduisent à s'interroger sur les incidences de l'absence de perspectives donnée à l'emploi opérationnel du contingent au cours de cette période. N'est-ce pas en partie une politique de non emploi du contingent dans son rôle militaire et l'absence de crédibilité de la place qui lui était faite dans le discours sur la

¹⁹ André Thiéblemont, *L'opinion publique et les interventions militaires extérieures à travers les sondages d'opinion (1980-1995)*, pp 47 et 53 et suivantes, in *L'opinion publique et les interventions militaires extérieures*, sous la direction de Samy Cohen et André Thiéblemont - Fondation pour les études de défense, 1995.

² Samy Cohen, opus cité

politique militaire de défense, qui auraient favorisé le développement de conceptions "démilitarisées" du service national: la conscription, désinvestie de ses fonctions militaires par le discours dissuasif, aurait été surinvestie par les fonctions sociales qui lui étaient assignées de manière incidente et latente ?

Une telle interrogation ne peut que se nourrir des conclusions des enquêtes du Laboratoire de sociologie de Grenoble ou de la SEDES menées au début ou à la fin des années 1970. « Les jeunes n'arrivent pas à concevoir l'intérêt du projet qui leur est explicitement présent », à savoir une instruction militaire qui ne soit pas une fin mais un moyen de servir en cas de crise (Laboratoire de sociologie de Grenoble, p. 34). "La population nationale comme les appelés se trouvent confrontés à une image du service national qui ne parvient plus à se définir par sa finalité militaire", compte-tenu de "la faible importance du contingent dans le dispositif de défense" (SEDES, pp 11 et 12).

3 - LA TRANSFORMATION DU SERVICE NATIONAL

Cette démilitarisation du service national et ces "adhésions latérales" dont il fait l'objet vont particulièrement s'exprimer dans des demandes de transformation et dans la nature de ces demandes.

3.1 - LA DEMANDE DE TRANSFORMATION

Au début des années 1990, la demande de transformation est exprimée par environ 7 Français sur 10. En 1994, 66% des personnes interrogées par Louis Harris estimaient que le service national *devrait être transformé*, 26% jugeant qu'il *devait être maintenu en l'état* ; dans le même sondage, 79% se déclaraient *favorables* à ce qu'un candidat à la Présidence de la République *propose l'aménagement et la transformation du service national*, 26% se prononçant pour sa *suppression* (Louis Harris-parti politique, juin 1994).

Un an plus tard, en juin 1995, la même tendance se dégageait du baromètre SOFRES SIRPA: 71% des personnes interrogées *estimaient souhaitable de faire évoluer le service national*, 22% ne jugeant pas souhaitable une évolution.

Malheureusement, il n'est pas possible de situer l'intensité de cette demande de transformation en la comparant à celles qui s'exprimèrent dans le passé ou aux demandes de réformes concernant d'autres problèmes de la société contemporaine.

L'observation des positions politiques n'est pas sans intérêt. En 1977, les clivages politiques n'induisaient pas ou peu de variations sur les positions exprimées quant à la priorité ou à l'importance d'une réforme du service national. Mais en 1991, sur un positionnement à partir d'une échelle gauche-droite établi par le sondage BVA-SID, on observe que l'urgence d'une réforme du service national est d'autant plus fréquemment exprimées que l'on se positionne "très à gauche" (78%) ou "très à droite" (64%) et qu'elle est d'autant moins exprimée, que l'on passe d'un positionnement "à gauche" (61%) à un positionnement "à droite" (48%). En terme de proximité partisane, le sentiment d'urgence est le plus fréquemment exprimé à l'extrême gauche, chez les sympathisants du parti communiste et chez les écologistes (de 67 à 76%), dans une moindre mesure chez les sympathisants du RPR (61%). En revanche, il n'y a que 34% des sympathisants du Front national pour en partager le sentiment.

Mais le 23 février 1996, au lendemain de la prise de parole du PrÈsident de la République annonçant le projet de réforme du service national, toujours selon BVA, on observe que les positions partisans sur la priorité de la réforme se sont quelque peu modifiées, par rapport aux sentiment d'urgence enregistrés cinq ans plus tôt. Le sentiment de priorité est cette fois plus répandu à droite qu'à gauche et c'est parmi les sensibilités politiques extrêmes - sympathisants du Parti communiste et du Front national - qu'une réforme apparaît la moins souvent prioritaire (37 et 33%). Sans doute a t'on là quelques effets politiques liés à la personne de Jacques Chirac.

3.2 - LES NATURES DE DEMANDE

Ces natures de demande seront bien sûr très différentes, peut-être contradictoires, en fonction des différentes attitudes vis-à-vis du service national. Essayons d'en dégager les grandes lignes. Elles ont trait principalement à une plus grande souplesse permettant à chacun de choisir sa forme de service et au développement de formes et de modalités nouvelles de service, notamment civiles. Celles-ci répondent à trois grands types de demandes : davantage de moyens d'insertion sociale ou professionnelle offerts aux jeunes, un temps de service utile à la collectivité nationale, une réduction de la durée de service (SIRPA). Ces demandes peuvent ne pas être exclusives les unes des autres.

3.2-1 - Une plus grande souplesse

On sait combien le service national s'est diversifié depuis le début des années 1980. Or cette diversification - qui a joué non seulement sur des formes militaires ou civiles de service, mais aussi sur sa durée avec l'introduction de la formule "service long" - semble avoir induit, de fortes attentes pour une possibilité offerte aux jeunes de choisir entre la nature et la durée de leur service en fonction des tâches à accomplir.

C'est du moins une idée qui apparaît dans plusieurs sondages à partir de 1985. Cette année, le magazine "L'étudiant" fit réaliser un sondage auprès de lycéens et d'étudiants de 15 à 25 ans, dans lequel trois propositions étaient présentées: *d'accord avec le service national tel qu'il existe actuellement -favorable à sa suppression totale et à son remplacement par une armée de métier - d'accord avec la création d'un service national, civil ou militaire, selon le choix de chacun.* (EPSI pour l'Etudiant réalisé le 3 janvier 1985). En 1989, le magazine renouvela son sondage sur un échantillon identique et fit à nouveau présenter ces propositions (SCP communication pour L'Etudiant réalisé le 5 mars 1989). En quatre ans, les scores recueillis en faveur du maintien du service *tel qu'il existe* régressèrent de 27 à 10%; ceux obtenus en faveur de sa *suppression* passèrent de 39 à 18%. Quant aux pourcentages d'accords obtenus sur la proposition de *création d'un service national civil ou militaire selon le choix de chacun*, ils progressèrent de 42 à 70%.

En 1988, IPSOS recueillit sur un échantillon national 76% d'avis favorables pour une loi qui *permettrait à chacun de choisir un service national civil ou militaire* (IPSOS pour l'Evenement du Jeudi réalisé le 11 janvier 1988). En 1991, le même institut obtint 78% de déclarations favorables pour *la mise en place d'un système qui permettrait aux appelés (...) de faire un service militaire à durée variable, selon leur affectation et les tâches à remplir* (IPSOS pour Le Point, réalisé le 12 mars 1991).

Cette demande de souplesse est formulée différemment dans des sondages plus récents. On y voit que pour une majorité de Français l'égalité devant le service apparaît comme une exigence bien peu adaptée au contexte socio-économique contemporain. Dans le sondage Louis Harris réalisé en 1994 pour un parti politique, 62% des personnes interrogées étaient d'accord avec la proposition suivante: *le service doit être aménagé pour certaines catégories de jeunes qui poursuivent leurs études ou ont déjà un emploi.* 36% seulement se prononçaient pour la proposition inverse: *le service doit être le même pour tous les jeunes, afin de les mettre dans une situation d'égalité.*

En juin 1995, le baromètre SOFRES-SIRPA mettait les personnes interrogées en situation de se prononcer sur le fait qu'un tiers des jeunes *ne fassent pas leur service ou le fasse dans une administration ou dans une entreprise* : 78% choisissaient la proposition, *c'est une bonne chose, car cela permet à ceux qui le peuvent de faire un service qui utilise leur compétence* et 20% seulement choisissaient la proposition contraire: *c'est une mauvaise chose car cela nuit à l'égalité devant le service.*

Cette idée d'un service national modulable selon la situation de chacun qui se répand au cours de ces dernières années ne va pas sans une demande de diversification des formes de service, notamment de ses formes civiles.

3.2-2 - Le développement des formes civiles du service: une demande ambiguë

Cette demande de développement de formes civiles de service national n'est pas sans ambiguïtés: elle est massive dans certains cas, notamment lorsqu'aucune autre option est présentée aux personnes interrogées. Elle est beaucoup plus modérée dans certains contextes de question ou lorsque d'autres éventualités de diversifications sont présentées.

Selon le sondage Louis Harris de 1994, 93% des personnes interrogées estimaient qu'il devrait y avoir un *développement des possibilités pour les jeunes d'effectuer un service civil dans la police, l'action sociale, l'environnement*, etc. Mais en février de la même année, l'IFOP pour le SIRPA ne recueillait que 56% d'avis favorables pour un développement de la part qui est réservée aux services civils dans le service national.

IFOP pour le SIRPA, « Les Français et le service national » réalisé le 10 février 1994	<i>Vous savez qu'actuellement, un jeune effectuant on service national peut faire soit un service civil, soit un service militaire. Aujourd'hui, la très grande majorité des appelés effectuent un service militaire. Selon vous, la part du service civil dans le service national devrait-elle plus augmenter, plus diminuer ou rester telle qu'elle est ?</i>
Plutôt augmenter.....56 %
plutôt diminuer.....10 %
rester telle qu'elle est...30 %

Dans le baromètre SOFRES -SIRPA de 1995, parmi les 71% de personnes, qui, comme nous l'avons vu précédemment, étaient favorables à une évolution du service national, 51% (de l'ensemble de l'échantillon) étaient d'avis de le faire évoluer en *développant ses formes civiles* mais 33% préféraient la réduction de sa *durée à six mois*, avec une *formation militaire* renforcée (17%), maintenue en son état (10%), ou réduite (6%).

Le sondage de BVA pour le SID réalisé en 1991 proposait une problématique intéressante. Il soumettait aux personnes interrogées le choix entre trois évolutions prioritaires du service national: 49% choisissaient comme prioritaire *la possibilité de recevoir davantage de formation professionnelle*, 25% *le développement des possibilités de service national civil* et 21% *la réduction du service à six mois*.

Les plus jeunes choisissaient beaucoup plus fréquemment la réduction du service que les plus âgés (31% chez les moins de 25 ans contre 19% parmi les générations nées avant la fin des années 1940).

TABLEAU 9
LE CHOIX ENTRE SERVICE MILITAIRE OU SERVICE CIVIL

1 - Si vous deviez faire ou refaire prochainement votre service national et que vous ayez le choix entre un service militaire et un service civil, pour quelle solution, opteriez vous ? (BVA SID, février 1991).

2 - Si vous aviez à conseiller un jeune de votre entourage, lui recommanderiez vous de faire dans le cadre du service national, un service normal ou un service civil ? (Louis Harris - juin 1994)

	Choix individuel BVA 1991		Conseil à l'entourage L. Harris 94	
	hommes seulement			
choix	service militaire	service civil	service militaire	service civil
ensemble			41	50
hommes	34	58	40	51
femmes			41	48
15-17 ans			51	45
18-24			34	62
15-25	34	59		
25-34	27	66	33	56
35-49	26	64	33	56
50-64	47	47	51	40
65 ans et +	49	41	49	40
Primaire	41	54		
Secondaire	35	55		
Technique	38	58		
Supérieur	23	67		
Bonne opinion sur l'armée	43	51		
Mauvaise opinion	12	78		
favorable au principe du service national	42	50		
défavorable	24	75		
le service national utile pour la défense			52	38
pas utile			18	75

Le choix prioritaire pour *davantage de formation professionnelle* était le plus fréquent parmi les personnes âgées (49 à 57%), parmi les artisans, petits commerçants et chefs d'entreprise (62%), parmi les ouvriers et les personnes faiblement scolarisées (55%); il était le moins fréquent parmi les professions libérales, intellectuelles ou intermédiaires et parmi les personnes détenant un niveau supérieur d'étude (24 à 36%). Ces catégories sociales à niveau socioculturel élevé choisissaient beaucoup plus fréquemment en priorité le développement de service civil: 38 à 48% pour 16 à 22% dans les précédentes catégories.

On voit donc que cette demande de service civil doit être relativisée, en fonction de ce que chacun attend des différentes formes de services et de ce qui est concurremment ou simultanément offert (réduction du service, possibilité de formation professionnelle, etc.). On peut à ce titre reformuler l'une des conclusions de l'enquête menée en 1970 par le Laboratoire de sociologie opérationnelle de Grenoble: des milieux plutôt populaires et traditionnels qui sont confrontés aux difficultés du contexte socio-économique contemporain, à ceux d'une bourgeoisie idéaliste qui a la possibilité d'offrir à ses fils les moyens culturels et intellectuels de leur insertion, on passera - tendanciellement - d'une conception individualiste du service civil à une conception collective, du "service pour soi" au "service des autres".

3.2-3 - *Le choix entre service militaire et service civil (tableau 9)*

On trouve d'autres indicateurs de la demande de service civil dans les réponses à deux questions posées dans les sondages de BVA pour le SID en 1991 et de Louis Harris en 1994. Ces deux questions relativement comparables, qui figurent au **tableau 9** demandaient aux personnes interrogées de choisir entre un service militaire ou un service civil dans les cas où elles auraient à *faire ou refaire leur service* , ou à *conseiller un jeune de leur entourage*.

On observera que les hommes conseillent plus fréquemment à un jeune de faire un service militaire qu'ils ne choisissent eux-mêmes de le faire ou de le refaire. Sauf pour les 15-17 ans, qui sont aussi fréquemment attachés au service militaire que les personnes âgées, la propension à choisir un service civil diminue avec l'âge, ce qui ne saurait surprendre. Elle augmente avec le niveau scolaire.

L'opinion favorable sur l'armée, l'acceptation du principe du service national ou la reconnaissance de son utilité, ne discriminent pas vraiment les choix: tout au plus jouent-elles modérément en faveur du service militaire. A l'inverse, lorsque ces opinions et positions seront défavorables ou négatives, elles discrimineront très fortement ces choix au profit du service civil.

TROISIEME PARTIE : LES REPRESENTATIONS DU SERVICE NATIONAL

Le service national a fait l'objet de nombreux stéréotypes, les uns critiques, les autres flatteurs. Les sondeurs s'en sont toujours plus ou moins inspirés pour élaborer leurs questions, de sorte que nous disposons d'une assez riche matière pour apprécier la diffusion de ces stéréotypes et leur plus ou moins grande pénétration dans les différentes couches sociales.

Cette matière est constituée de réponses à des propositions -items- qui font le plus souvent partie d'une question en comportant plusieurs; les réactions qu'elles ont suscitées ont pu dans certains cas être influencées par les autres items proposés, mais cela n'infère pas sur les grandes tendances qui se dégagent de cette analyse. Pour des facilités de présentation, nous avons donc volontairement négligé ce problème. Les items soumis à comparaison ou confrontation ont été abstraits de leur contexte et regroupés plus ou moins arbitrairement autour de trois thèmes: le service national comme rite de passage, le "temps perdu" et inoccupé et l'apprentissage des armes.

1 - LE SERVICE NATIONAL COMME RITE DE PASSAGE

Les mutations survenues depuis la fin des années 1970 dans les conditions d'insertion sociale des jeunes, comme l'émergence de processus d'exclusion ont conduit les pouvoirs publics mais aussi quelques rares chercheurs à s'interroger sur l'efficacité du service national en matière de socialisation des jeunes. Pour la période récente, nous disposons ainsi de quelques enquêtes et recherches qui ont cherché à évaluer le rôle du service national dans l'insertion sociale des jeunes français: l'exploitation de ces travaux autorisera donc une confrontation entre les jugements que les Français portent sur cette institution et les incidences sociales objectives du passage à l'armée²¹, telles qu'elles sont analysées dans ces enquêtes.

1.1 - LES JUGEMENTS SUR LE ROLE SOCIOEDUCATIF DU SERVICE NATIONAL (tableaux 10, 11, 12)

Les tableaux 10,11 et 12 regroupent des formulations qui se rapportent directement ou non à certains aspect sous lesquels le service national peut être ou non présenté comme rite de passage entre l'âge adulte et l'âge d'homme: l'expérience humaine en général qu'il est censé offrir avec notamment le thème du brassage social, la formation à la citoyenneté, ses contributions à l'insertion professionnelle.

1.1-1 - L'expérience humaine (tableau 10)

L'éventail des formules se rapportant à ce thème qui ont été rassemblées dans le tableau 10 est large: du stéréotype classique, *à l'armée on devient un homme*, récusé en 1985 par 72% des lycéens et des étudiants interrogés par EPSI pour le magazine "L'Etudiant", aux formules vagues utilisées par l'IFOP en 1970 - *un moment utile à la formation d'un homme* - ou par BVA en 1991 - *expérience humainement enrichissante* -, qui recueillent respectivement 81% et 61% d'accords, en passant par différentes formulations relatives au brassage social.

²¹ Sous le terme de "socialisation", on peut confondre deux phénomènes interdépendants mais distincts. Il y aura d'une part ce qui a trait à la modification diffuse d'attitudes sociales et culturelles: sur ce point, comme nous l'avons vu en première partie, nous ne disposons d'aucunes données sérieuses. D'autre part, le passage à l'armée pourra favoriser ou au contraire faire rupture dans des processus formels d'insertion sociale: entrée dans la vie active, émancipation du milieu familial, nuptialité, etc. C'est de ce second type de phénomènes qu'il sera traité ici.

TABLEAU 10
L'EXPERIENCE HUMAINE DU SERVICE NATIONAL

1 - A propos du service militaire, on entend dire différentes choses. Pourriez-vous me dire si vous êtes plutôt d'accord ou plutôt pas d'accord avec chacune d'elles ?. (IFOP- Ministère de la Défense nationale, mai 1970).

2 - L'armée est un moyen de rapprocher des jeunes d'origines différentes. (SEDES, "L'image de l'armée, nov. 1977)

3 - Etes-vous d'accord avec ces idées sur le service militaire ?... (EPSI - L'Etudiant, janvier 1985, sur un échantillon de lycéens et d'étudiants de 15-25 ans)

4 - Je vais vous citer un certain nombre d'opinions concernant le service national. Pour chacune d'elles, pourriez-vous me dire si vous êtes tout fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord ou pas du tout d'accord. (BVA SID, 12 avril 1991).

5 - Etes-vous d'accord ou pas d'accord avec les opinions suivantes ? . (Baromètres SOFRES SIRPA)

6 - Estimez vous que le service national était un bon moyen pour des jeunes issus de classes sociales très différentes de mieux se connaître ou ne correspondait plus à cet objectif (SOFRES- La Marche du siècle)

LMS	1-IFOP	2-SEDES	3-EPSI	4-BVA	5-SOFRES-SIRPA				6-SOFRES
	1970	1977	1985	1991	1993	1994	1995	1996	1996
1 - Le service militaire... moment utile à la formation d'un homme D'accord Pas d'accord	81 14								
2 - L'armée ... un moyen de rapprocher des jeunes d'origines différentes D'accord Pas d'accord		70 26							
3 - A l'armée, on devient un homme D'accord Pas d'accord			24 72						
4 - Le service national... une expérience enrichissante D'accord d'accord				61 36					
5 - Le service militaire permet aux jeunes des différentes classes sociales de mieux se connaître D'accord Pas d'accord					76 19	75 20	76 19	77 18	
6 - Le service national... * Un bon moyen pour les jeunes de mieux se connaître ? * Cela ne correspondait plus à ses objectifs									53 45

TABLEAU 11
L'APPRENTISSAGE DE LA CITOYENNETÉ

1 - A propos du service militaire, on entend dire différentes choses. Pourriez-vous me dire si vous êtes plutôt d'accord ou plutôt pas d'accord avec chacune d'elles ? (IFOP- Ministère de la Défense nationale, mai 1970).

2 - Tout à fait d'accord, assez d'accord, pas vraiment d'accord, pas d'accord du tout avec les propositions suivantes:

- Le temps passé au service prépare les jeunes à mieux s'adapter à la vie dans la société et au travail

- Le service national développe le sens de la communauté nationale

- Le service national est un moyen pour les jeunes d'acquérir le sens des responsabilités (SEDES, "L'images des armées", novembre 1977)

3 - A propos du service national, tel qu'il se passe aujourd'hui dans les trois armées et la gendarmerie nationale, êtes-vous d'accord ou pas d'accord avec les opinions suivantes ? (Baromètres ISL SIRPA).

	1-IFOP	2-SEDES	3-ISL SIRPA				
	1970	1977	1991	1992	1994	1995	1996
1 - Le service militaire forme de bons citoyens D'accord Pas d'accord	61 27						
2 - Le service prépare les jeunes à s'adapter à la société D'accord Pas d'accord		54(36-65)(1) 44					
- Le service national développe le sens de la communauté nationale D'accord Pas d'accord		53 (34-87) 41					
- Le service national comme moyen d'acquérir le sens des responsabilités D'accord Pas d'accord		57 (33-70) 39					
3- L'armée de terre donne aux appelés une bonne formation civique et sociale D'accord Pas d'accord			48 37	49 36	52 37	60 29	54 36
- La marine nationale D'accord Pas d'accord			55 27	58 25	61 24	66 22	64 23
- L'armée de l'air D'accord Pas d'accord			58 27	57 26	61 25	66 22	62 24
- La gendarmerie D'accord Pas d'accord			62 25	62 23	67 21	70 19	70 19

(1) Pourcentage des 20-24 ans et des + 65 ans

TABLEAU 12
LA FORMATION PROFESSIONNELLE

1 - A propos du service militaire, on entend dire différentes choses. Pourriez-vous me dire si vous êtes plutôt d'accord ou plutôt pas d'accord avec chacune d'elles ? (IFOP- Ministère de la Défense nationale, mai 1970).

2 - Etes-vous d'accord avec ces idées sur le service militaire ? (...) (EPSI - L'Etudiant, janvier 1985)

3 - Je vais vous citer un certain nombre d'opinions concernant le service national. Pour chacune d'elles, pourriez-vous me dire si vous êtes tout fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord ou pas du tout d'accord. (...) (BVA SID, février 1991).

4 - A propos du service national, tel qu'il se passe aujourd'hui dans les trois armées et la gendarmerie nationale, êtes-vous d'accord ou pas d'accord avec les opinions suivantes ? (...) (Baromètres ISL SIRPA).

	1-IFOP	2- L'Etudiant	3-BVA	ISL - SIRPA				
	1970	1985 15-25 ans	1991	1991	1992	1994	1995	1996
1- Le service militaire permet de compléter la formation professionnelle ou d'en acquérir une D'accord Pas d'accord	60 28							
2- On peut y suivre une formation et y apprendre un métier D'accord Pas d'accord - On y apprend des choses pratiques D'accord Pas d'accord		54 41 56 39						
3- Pour certains le service national constitue la dernière chance d'apprendre un métier D'accord Pas d'accord			62 35					
4- L'armée de terre apporte aux appelés un complément utile de formation professionnelle D'accord Pas d'accord				47 42	48 40	51 40	55 35	50 41
- La marine nationale ... D'accord Pas d'accord				58 27	58 28	61 27	62 26	61 27
- L'armée de l'air ... D'accord Pas d'accord				61 25	59 27	63 26	62 25	60 28
- La gendarmerie ... D'accord Pas d'accord				56 31	58 28	61 28	64 25	62 27

A considérer ces formulations d'époques et de natures différentes, qui recueillent des taux d'accords voisinant souvent les 70% sur l'expérience humaine que procure le service national, on voit combien ce thème reste encore aujourd'hui très largement répandu, sauf à prétendre catégoriquement, qu'à l'armée, on devient un homme (EPSI - L'Etudiant 1985). Le thème du brassage social paraît être assez déterminant dans cette représentation, y compris parmi les appelés et parmi les plus jeunes générations. Dans l'enquête de la SEDES réalisée en 1977, 70% de l'échantillon national et 75% de l'échantillon d'appelés sont d'accord avec la formule, *l'armée est un bon moyen des rapprocher des jeunes d'origines différentes..* Dans une enquête réalisée en 1981 par Public SA sur une population d'appelés dont certains résultats sont par ailleurs très critiques, 67% des appelés interrogés déclaraient que *l'armée leur avait apporté quelque chose sur le plan humain* (Public SA pour Paris Match réalisée du 25 au

27 novembre publiée le 12 décembre 1981). Et d'après les baromètres SOFRES-SIRPA de ces dernières années les jeunes de moins de 25 ans étaient plus de 70% à approuver l'idée que *le service national permet aux jeunes des différentes classes sociales de mieux se connaître*. Mais manifestement, comme nous l'avons vu précédemment et comme le confirment les résultats du sondage SOFRES de 1996 pour "La marche du siècle" figurant au bas du tableau 10, pour beaucoup de Français, ce rôle de brassage social qui est prêté au service national ne constitue pas un objectif attendu.

1.1-2 - L'apprentissage de la citoyenneté (tableau 11)

La reconnaissance des vertus civiques du service national est moins répandue, même si une majorité de Français la partagent. On notera toutefois que selon les baromètres ISL-SIRPA cette reconnaissance est en progression depuis le début de la décennie 1990 (+4 à +8% selon les armées).

Sur ce thème, le jeu des variables socioculturelles est important: les vertus "citoyennes" du service national sont d'autant plus reconnues que l'on est âgé - exception faite des 15-17 ans, qui, là comme ailleurs, ont des positions aussi favorables au service national que les plus âgés - et faiblement scolarisés. Les écarts entre générations étaient considérables à la fin des années 1970: sur les trois items proposés par la SEDES en 1977 - adaptation à la société, conscience de la communauté nationale et apprentissage des responsabilités - on observera sur le tableau 11 la forte réserve des 20-24 ans par rapport aux pourcentages d'accords des + de 65 ans. La même réserve était observable dans l'échantillon d'appelés que comportait cette enquête, à une différence près. Ceux-ci étaient plus nombreux que l'ensemble des jeunes de 20-24 ans à reconnaître que le service national *permet aux jeunes d'acquérir le sens des responsabilités* (46% contre 33%) et plus ils étaient jeunes, moins ils étaient scolarisés, plus ils étaient d'accord avec cet item. Cet écart relativement important entre un échantillon d'appelés et un échantillon de jeunes en âge de faire leur service, indique que, du moins à l'époque, le passage à l'armée pouvait, notamment pour les plus jeunes et les moins scolarisés, donner le sentiment d'y avoir acquis quelques sens des responsabilités.

Les baromètres ISL-SIRPA offrent la possibilité d'observer des variantes et une hiérarchisation de ce thème selon les armées. La reconnaissance des vertus civiques et sociales qui peuvent être acquises dans la gendarmerie nationale est majoritaire dans toutes les catégories socioprofessionnelles (de 62 à 70% depuis 1991) et les écarts entre générations y sont faibles: 65% d'accords chez les 18-24 ans en 1996, contre 75% chez les plus de 64 ans.

C'est l'armée de terre qui obtient les plus mauvais scores (48 à 54%). Les écarts entre générations y sont plus importants que dans les autres armées - 40% d'accords chez les 18-24 ans, contre 65% chez les plus de 64 ans en 1996 - Les couches sociales à haut niveau socioculturel sont particulièrement critiques à son égard: depuis 1991, il n'y a que 30 à 35% des personnes détenant un niveau supérieur au bac qui admettent qu'elle donne une formation civique et sociale aux appelés, contre 47 à 59% pour les autres armées.

Les scores de l'armée de la marine nationale sont proches de ceux de la gendarmerie nationale; ceux de l'armée de l'air sont proches de ceux de l'armée de terre.

1.1-3 - Le service national et la formation professionnelle

Ce thème rapporté au tableau 12 présente les mêmes caractéristiques que le thème précédent. Il imprègne les représentations d'une majorité de Français au cours de la période considérée. Selon les formulations, les époques et les armées, de 47 à 62% des Français jugent que le service national est bénéfique pour la formation professionnelle des jeunes, ces jugements étant en légère progression au cours de ces dernières années (ISL-SIRPA). Ils sont là aussi d'autant plus répandus que l'on est âgé et que le niveau scolaire est faible, les 15-17 ans faisant encore exception.

La hiérarchisation de ces représentations en fonction des armées (baromètre ISL SIRPA) donne encore la part belle à la gendarmerie nationale, dont les scores ont progressé dans toutes les couches sociales depuis le début des années 1990. Comme précédemment, c'est l'armée de terre qui recueille le moins d'avis favorables, notamment chez les jeunes et parmi les personnes fortement scolarisées: en 1996, 46% des 18-24 ans et 30% des personnes détenant un niveau d'"enseignement supérieur" étaient d'accord avec l'idée que cette armée *apporte aux appelés un complément utile de formation professionnelle*, alors que dans ces mêmes catégories, il y en avait respectivement 58% et 46% pour porter le même jugement sur la gendarmerie nationale.

Sur ce thème de la formation professionnelle, l'enquête de la SEDES réalisée en 1977 apporte un éclairage particulier: alors qu'à l'époque, 80% des appelés interrogés considéraient que *la possibilité d'acquérir une formation était un rôle important du service national*, il n'y en avait que 39% pour juger qu'il *permet souvent* (12%) ou quelquefois (27%) *d'acquérir une formation professionnelle*, 60% estimant qu'il ne le *permet jamais* ou *sauf exception*.

Cette observation conduit à s'interroger sur les décalages qui existent - notamment dans les couches sociales les plus défavorisées - entre ce qui est attendu du service national et ce qu'il peut effectivement apporter. La forte demande sociale dont cette institution fait l'objet conduirait à surestimer ses capacités dans ses structures actuelles, l'institution militaire, pour laquelle le social n'est qu'une incidence de son fonctionnement, se révélant incapable de répondre à une telle demande. C'est du moins le constat que dégagent de récentes recherches.

1.2 - ENQUÊTES ET RECHERCHES SUR L'INSTITUTION MILITAIRE ET LA SOCIALISATION DES JEUNES FRANÇAIS

Depuis le début des années 1980, l'émergence du problème de l'insertion des jeunes a attiré l'attention de quelques chercheurs sur le rôle pratique que le service national tient dans les processus de socialisation et plus particulièrement dans les dispositifs d'insertion des jeunes en difficulté. De rares enquêtes et recherches ont ainsi mis en évidence combien les contributions des formes traditionnelles du service national à l'intégration des jeunes dans la société adulte et dans le monde du travail étaient devenues aujourd'hui problématiques, du fait des transformations de la société contemporaine.

1.2- 1 Les "ressources éducatives" du service national et leurs incidences

Dans le cadre d'une enquête sur l'emploi menée par l'INSEE en 1992 auprès d'environ 10.000 personnes âgées de 18 à 29 ans représentatives de ces classes d'âge, Nicolas Herpin et Michèle Mansuy ont analysé la répartition et les incidences de "ressources éducatives" que l'armée offre aux appelés par les formations et par les informations qu'elle dispense ou par les expériences qu'elle procure²². Or, tous les appelés ne profitent pas de la même façon de ces ressources: près du tiers n'y ont pas accès alors que d'autres les cumulent et ces ressources ont un impact relatif sur l'insertion professionnelle, selon le moment et le type de parcours des jeunes.

En 1992, 70% des jeunes âgés de 26 à 29 ans ayant fait leur service national avaient déclaré avoir bénéficié de ces ressources: renseignements utiles pour l'avenir professionnel (22%), contacts avec de futurs employeurs (12%), passage d'un ou de plusieurs permis de conduire (33%), formation professionnelle (8%), obtention de diplômes civils ou militaires de nature technique ou pratique (23%) approfondissement de connaissances techniques (29%) pour les scientifiques du contingent, pour les coopérants ou pour les appelés servant dans l'assistance technique ou dans des postes de spécialités, etc., expérience du commandement comme officiers ou comme sous-officiers (16%), etc.

Mais "ces divers types de ressources éducatives ne sont pas réparties indépendamment les unes des autres": 30% des appelés n'en ont pas bénéficié, alors que "12% ont reçu au moins trois de ces formations", leur accès étant filtré par les origines socioculturelles ou par les expériences antérieures au service national.

Ainsi, de futurs cadres de l'administration et des entreprises ou de futurs membres des professions libérales sont plutôt orientés vers des types d'emploi qui sont susceptibles de favoriser leur insertion professionnelle et où, bien souvent, "les conditions d'activité" sont "proches de la vie en entreprise" (services civils, scientifiques du contingent mais aussi, affectations dans la marine, dans l'armée de l'air, dans le service de santé, etc.). Les fils de professions libérales, de cadres et de professions intermédiaires sont surreprésentés dans ces emplois, alors que les fils d'immigrés ou ceux dont le cadre culturel est particulièrement bas y sont sous-représentés. L'accès aux expériences du commandement ou aux écoles professionnelles de l'armée sera également discriminant, mais jouera sur des facteurs socioculturels plus diversifiés: scolarités secondaires mais aussi techniques, jeunes gens issus de milieux aisés ou modestes (notamment employés du commerce), bénéficiant d'un environnement familial favorisant les choix et les démarches nécessaires pour accéder à ces types de formation.

Toutefois, ces compléments de formation reçus au cours du service sont en général sans incidences immédiates sur l'accès à l'emploi, ce qui ne préjuge pas des bénéfices qui pourront en être tirés à plus long terme. C'est notamment le cas de jeunes ayant suivi une formation en apprentissage: lorsqu'ils ont été employés dans le domaine étudié (cuisiniers, mécaniciens, etc.), l'expérience professionnelle acquise à l'armée a constitué pour eux un atout pour leur avenir professionnel. A l'inverse, "toutes choses égales par ailleurs, n'avoir bénéficié d'aucune ressource éducative au cours du service national renforce la probabilité de connaître une détérioration de l'emploi après le service".

Sur la population des jeunes ayant opté pour un service long, les résultats de l'enquête de l'INSEE diffèrent légèrement d'autres enquêtes statistiques menées quelques années plus tôt par la Direction centrale du service national ou par la société Gm2 pour l'Observatoire social de la Défense²³. Comme dans ces enquêtes, on y

²² Nicolas Herpin et Michèle Mansuy, *Le rôle du service national dans l'insertion des jeunes*, Economie et statistique n° 283-284, 1995.

²³ - Direction centrale du service national, *Bilans officiels année 1987*, Compiègne, 1988

observe que cette population est particulièrement peu favorisée: elle est composée surtout de jeunes sans formation professionnelle, à faible niveau scolaire, plutôt faiblement scolarisés, fréquemment fils d'immigrés dont les parents sont mal insérés sur le marché de l'emploi ou connaissent de graves problèmes. Toutefois, alors que l'enquête de Gm2 pour l'Observatoire social de la Défense menée en 1986 concluait à la difficile insertion professionnelle de cette population après deux ans d'armée, l'enquête de l'INSEE montre que "la proportion de ceux qui ont amélioré leur statut d'emploi à l'issue du service national (...) est nettement plus élevée" dans cette population, que parmi les jeunes ayant effectué un service normal. La différence d'appréciation pourrait notamment provenir des différences d'échantillons, celui de l'INSEE couvrant les jeunes gens de 26 à 29 ans, ayant effectué leur service national en 1992, mais aussi de l'éclairage comparatif dont dispose l'enquête de l'INSEE.

1.2-2 - Un problème de structures: le service national et les perceptions temporelles des générations nouvelles

Dans ses grandes lignes, cette enquête de l'INSEE montre ainsi que l'accès aux ressources de formation qu'offre l'armée bénéficiera en général à des jeunes disposant déjà d'une bonne capacité d'insertion, que celle-ci provienne de leur origine socioculturelle ou des formations déjà acquises. Pourtant au début des années 1980, certaines dispositions avaient été concertées sous forme de protocoles entre ministères pour faire du service national, placé à l'articulation du système éducatif et du monde du travail, un élément essentiel d'une architecture d'insertion des jeunes²⁴. C'était, semble-t-il, sous-estimer des problèmes de structures et les difficultés d'adaptation de l'institution militaire face à une nouvelle problématique de la socialisation des jeunes, l'institution militaire ne faisant par là "qu'illustrer à l'extrême" les difficultés que rencontre la plupart des institutions devant les problèmes nouveaux que pose l'intégration des jeunes dans la société contemporaine.

C'est ce qui ressort des travaux de Marc Bessin, qui s'est attaché à comprendre la place que tient aujourd'hui le service national dans la trajectoire des jeunes français. Ces travaux s'appuient notamment sur deux enquêtes de terrain, l'une portant sur des récits de vie de jeunes d'une ville de banlieue, la seconde s'appliquant aux dispositifs d'insertion aménagés dans les armées²⁵.

Marc Bessin met l'accent sur le décalage existant entre "les mutations temporelles profondes que traverse la société" et la logique temporelle du service militaire. Antan, "dans une problématique d'intégration sociale, les institutions scandaient un parcours prévisible", linéaire, bien délimité par des repères traditionnels, sorte de parcours obligé, où "le service militaire jouait sa fonction de dernier rite de passage avant l'entrée dans un statut adulte" (Marc Bessin, 1990). Aujourd'hui, le contexte de socialisation des jeunes est beaucoup plus flou, caractérisé par une "flexibilité temporelle (...) due notamment à un moindre poids des institutions dans la construction des trajectoires biographiques, d'où une certaine déritualisation des cours de vie" (Marc Bessin, 1995). Moins de repères, peu de passages obligés, un rapport aux institutions peu prégnant, strictement instrumental et déconnecté de la vie sociale.: cette absence de marqueurs temporels met la plupart des jeunes dans une situation d'imprévision et d'incertitude, qui entretient un mode de vie qui sera centré sur le présent par incapacité d'appréhender un avenir trop problématique.

Dans ce nouveau contexte, le temps de service n'est plus tout à fait comme antan ce passage agrégateur au delà duquel, dans une société structurée qui bien souvent prédéterminait les trajectoires individuelles, le jeune allait trouver sa place d'adulte. C'est certes encore le cas pour ceux qui ont fait "des études suffisamment qualifiantes et qui sont assurés d'un travail à la sortie". Mais pour la plupart des jeunes, il constitue aujourd'hui un repère temporel contraignant, un seuil, un "moratoire" qui les maintiendra encore dans un statut de non adulte, mais au delà duquel l'imprévision de l'avenir ne pouvant plus être justifiée par la coupure qu'il constitue, il faudra affronter les choses sérieuses: avant "tout semble encore négociable, rien ne paraît définitif (...). Tout semble se passer comme si le service et surtout ce qui suit représentaient le grand saut dans la vie, le commencement des choses vraiment sérieuses". Et Marc Bessin observe qu'"il se dégage de bien des histoires d'appelés, étudiants ou non, la sensation que reporter leur départ les protège d'un avenir qu'ils voudraient différer". "Repousser les responsabilités, c'est prolonger un mode de vie incertain qui préserve de la routine et permet de (...) reporter les échéances importantes de la vie" (Marc Bessin, 1995).

- Observatoire social de la Défense, *Enquête sur le devenir des jeunes appelés rendus à la vie civile*, rapport de synthèse de Gm2, Paris, 1986.

²⁴ - B. Schwartz, *L'insertion professionnelle et sociale des jeunes* - Rapport au Premier ministre, La Documentation Française, Paris, 1981

²⁵ - Marc Bessin *Cours de vie et flexibilité temporelle, la crise des seuils d'âge: service militaire, majorité juridique* - Thèse de doctorat de sociologie, Université de Paris VII, septembre 1993.

Cette thèse a donné lieu à de nombreux articles, dont, *Le difficile devoir d'insertion du service militaire*, in *Annales de Vaucresson*, N°32-33 - 1990 et *L'impôt du temps: le service militaire à la croisée des calendriers biographiques masculins*, in *Dialogue*, n° 127, I/1995, sur lesquels s'appuie notre analyse.

1.2-3 - Le temps à part du service national

Le service militaire apparaît ainsi comme un temps à part qui recule aujourd'hui les différentes échéances sociales, plutôt qu'il ne relie les jeunes à la société comme naguère. Ainsi du rapport à l'argent: "La solde, les économies et l'argent des parents (...) sont destinés à une consommation qui exclut toutes les charges telles que loyer, crédit ou responsabilité familiale". La conscription maintient ainsi "l'appelé dans un statut de jeune qui ne manie encore que l'argent de poche" et lui "interdit de se comporter en tant qu'adulte responsable" (Marc Bessin, 1995). Il en sera de même de la vie affective. Selon Marc Bessin, « le service militaire est conçu pour mener une vie de célibataire (...); le spectre de la rupture hante les casernes (...). Les appelés sont quasi-unanimes: l'armée brise les relations affectives (...)» et retardera d'autant une perspective sérieuse de mariage. C'est ainsi que l'on peut comprendre l'attitude virile et le plus souvent mysogine des appelés en groupe, qui a pour seule fonction de les protéger de l'intrusion des femmes dans leur vie" (Marc Bessin 1995).

Dans ses grandes lignes, une enquête menée par Anne Marie Devreux en 1992 pour le Ministère de la Défense rejoint les conclusions de Marc Bessin²⁶. Analysant les effets du service national sur le parcours de vie d'une quarantaine d'appelés appartenant à différents milieux sociaux et servant dans des régiments de combat (infanterie, arme blindée, troupes de marine, artillerie), elle constate "la similitude d'approche qu'ont les appelés du marché de l'emploi et du marché matrimonial (...). Le service national scinde leur parcours de vie en un "avant" et un "après", tant du point de vue de la construction d'un lien conjugal que de celui du démarrage d'une carrière professionnelle". Il "provoque l'arrêt, la mise "entre parenthèses" des stratégies d'insertion sur le marché matrimonial comme sur le marché de l'emploi (...)". Ces stratégies peuvent être "réactivées pour peu que les jeunes gens bénéficient au départ d'un certain bagage (...) Pour les autres, le service militaire les voit ressortir de l'armée plutôt plus démunis qu'ils y sont entrés, car avec l'année de service national, ils accroissent leur retard d'insertion dans la société. Le report des stratégies d'insertion conduit les jeunes à définir leurs projets professionnels et familiaux en terme de "sérieux/pas sérieux" selon que l'on se situe dans la perspective de sortir de l'armée ou d'y entrer". Et de conclure: "dans l'histoire sociale de l'individu, il (le service national) reste un temps à part" (Devreux pp 62 et 63). Toutefois, s'agissant de l'analyse des trajectoires familiales, les conclusions d'Anne Marie Devreux diffèrent sensiblement de celles de Marc Bessin. Le service militaire reste un rite de passage sur le plan sexuel et familial, "une phase de transition entre la vie d'enfance et la vie adulte (...), où l'on confirme son appartenance au genre masculin et l'on se repositionne à l'égard des parents, de sa fratrie (...), mais aussi à l'égard des femmes en général et des "copines" en particulier" (Devereux, p. 37).

1.2-4 - Logique militaire et logique d'insertion

Selon Marc Bessin, ce temps à part, comme figé, aura un impact différencié sur les trajectoires individuelles des appelés. En effet, les aptitudes à gérer "cette coupure biographique" sont socialement différenciées et "la relative individualisation des parcours, qui passe par un plus grand choix du moment de départ, exacerbe les disparités de trajectoires" (Marc Bessin, 1995).

On notera au passage qu'au début des années 1980, la Direction centrale du service national (DCSN), consciente de ces différenciations socioculturelles et des inégalités d'accès à l'information sur le service qu'elles produisent, mais aussi des attitudes d'un nombre croissant de jeunes cherchant à évacuer cette échéance du service, engagera une politique visant à inciter les jeunes à intégrer leur temps de service dans une trajectoire individuelle dès la phase de recensement: la stratégie de communication adoptée consistera à déployer des possibilités offertes par le service national face aux différentes situations concevables. Avec le recul, on conçoit combien cette politique surestimait les capacités d'anticipation de la plupart des jeunes et sous-estimait la rigidité des offres du service national, au regard du changement de contexte socio-économique et culturel.

D'une certaine façon, le service national confortera le système d'exclusion de la société civile. Ainsi, Marc Bessin observe que par le simple jeu d'une ressource supérieure aux besoins des armées et des aptitudes médicales requises pour faire son service, l'armée exclut bien souvent des jeunes en difficulté, pour lesquels "le départ au service militaire" constitue "un sursis face aux difficultés: une fuite de la "galère", « une porte qui, enfin, s'ouvre à eux ». Se référant à une source statistique de la DCSN, il note que "parmi ceux qui font appel de la décision des "trois jours", il y aurait presque autant de jeunes exemptés qui voudraient faire leur service que d'incorporables qui ne l'acceptent pas" (Marc Bessin, 1990).

Marc Bessin va plus loin. Son analyse des dispositifs d'insertion des jeunes en difficulté, mis en place dans les corps de troupe, met l'accent sur le décalage qui existe entre les exigences d'une problématique nouvelle de

²⁶ - Anne Marie Devreux, *Le service militaire dans l'itinéraire familial, scolaire et professionnel des jeunes hommes*, CSDN - convention DRET, Ministère de la Défense, Paris, décembre 1992, pp. 62 et 63.

socialisation des jeunes et les structures d'une institution militaire, dont les inadaptations à un tel problème proviennent de ses finalités et des logiques de fonctionnement que ces finalités induisent.

La nouvelle problématique d'insertion "consiste à développer une certaine autonomie", chez les jeunes en difficulté, de sorte qu'ils puissent anticiper et préparer leur avenir. "La prise en charge totale et autoritaire" qui caractérise l'institution militaire "interdit la moindre initiative à ses éléments, et en particulier aux jeunes en difficulté (...). Le temps à l'armée ne peut se vivre que comme préparation et attente du combat futur (...). Le temps militaire, ce "temps disciplinaire (...) qui dépossède le militaire de son temps propre" et qui est lié "au rôle de cette institution et à son environnement", exclut le temps présent des jeunes. "Dans l'armée, l'égalité formelle et l'absence de doutes quant au rôle qu'elle doit assurer, vont à l'encontre d'une prise en compte individualisée de parcours d'insertion" (Marc Bessin, 1990).

En d'autres termes, cette fonction socialisatrice qui était prêtée au service militaire - et qui l'est encore comme nous l'avons vu - n'était qu'une incidence de son fonctionnement et de ses finalités : elle ne prenait pas de temps, alors qu'aujourd'hui cette fonction ne peut être réellement remplie qu'en consacrant du temps à l'individu.

Marc Bessin illustre le propos en décrivant la tâche difficile des officiers conseils des corps de troupe. Leur fonction est marginalisée. Ils se trouvent bien souvent isolés des autres cadres militaires, le développement de leur fonction étant trop souvent incompatible avec les logiques "d'une institution fermée sur elle-même" et avec ses objectifs opérationnels ou avec l'organisation territoriale. Ainsi, la contrainte hiérarchique incite-t-elle "l'officier-conseil à privilégier des actions rentables" et visibles - carrefours d'entreprises - qui "bénéficient généralement à ceux qui auraient pu, de toutes façons, se passer de l'officier-conseil (...), au détriment d'un travail" en profondeur, plus individualisé s'exerçant au profit des plus défavorisés. Ce travail individualisé, quand bien même il est envisagé, se heurte à d'autres obstacles: négociation difficile avec l'organisation militaire pour prendre du temps sur les activités opérationnelles, "inadéquation entre l'espace d'action de l'officier-conseil, celui de ses partenaires civils (...) et l'espace local de référence" (Marc Bessin, 1990).

1.2- 5 - Perspectives historiques

Celles-ci font quelque peu défaut à ces enquêtes, de sorte que la justesse de l'analyse est entachée de présupposés qui, de notre point de vue, faussent quelque peu les conclusions. Le premier de ces présupposés tient, notamment chez Marc Bessin, à la réduction du "temps militaire" au "temps disciplinaire", d'où il déduit une incompatibilité entre "les principes de l'armée, sa nature d'institution totale, sa temporalité" et une approche nouvelle de la socialisation des jeunes qui travaille leurs capacités d'autonomie face aux aléas de l'avenir. Or, le problème soulevé est-il vraiment nouveau ? Cette incompatibilité tient-elle de la nature de l'institution militaire et de ses finalités ? N'est-elle pas plus précisément liée à une conjonction de facteurs historiques, politiques et idéologiques qui ont concouru au cours du siècle - notamment depuis les années 1960 - à la rigidification de ses structures et à son cantonnement social.

Ce problème de l'apprentissage de l'autonomie et de la responsabilité des jeunes recrues est en effet loin d'être incompatible avec certains mécanismes éducatifs qu'exige l'apprentissage du combat moderne. Il fut posé dans l'armée dès la fin du siècle dernier. Alain Ehrenberg l'a remarquablement montré en s'interrogeant au début des années 1980 sur la notion politique d'"autonomie" des individus, qui, en démocratie, "ne serait que la plus belle ruse du pouvoir"²⁷. Dépouillant les textes et règlements militaires du début du siècle, il met à jour l'existence à l'époque d'une pensée militaire, qui tirant tout à la fois les conséquences du service militaire obligatoire et du combat en ordre dispersé, entendait mettre en oeuvre des "mécanismes éducatifs", qui rendent autonomes le combattant et étendent son esprit de combativité à l'ensemble du corps social, "là où règne l'insouciance de la liberté". Selon cette pensée, les tactiques nouvelles de combat, conduisant à la dispersion des combattants sur le champ de bataille, nécessitent une implication beaucoup plus étroite du soldat: en conséquence, "il importe (...) qu'il ne soit pas mu par une discipline toute extérieure, mais par sa propre résolution (...). C'est à une mobilisation de sa personnalité que vont s'adresser les méthodes de commandement de telle sorte qu'elles aboutissent à une majoration de l'autonomie individuelle (...). D'où l'exigence d'une pédagogie du corps combattant, qui dans l'entraînement physique ou tactique, dans le style de commandement ou dans les pratiques d'hygiène, aboutisse à une "discipline de l'autonomie" et à ce paradoxe démocratique que démonte Alain Ehrenberg: celui d'"un individu combatif (...), qui a du caractère, de la tenue, de l'esprit de décision (...) qui est à la fois obéissant et puissant: une souveraineté domestiquée, un citoyen (...)". En éduquant ainsi le combattant, on éduque un citoyen responsable et "des objectifs républicains rencontrent la technique militaire de l'obéissance" adaptée au combat moderne (Ehrenberg, pp.119 et suivantes).

Comment ne pas être frappé par l'actualité de ces lignes citées par l'auteur, tirées d'un ouvrage sur le citoyen et le soldat datant de 1905. "Le service militaire obligatoire (...) est une cause d'affaiblissement indéniable. Perte de

²⁷ Alain Ehrenberg, *Le corps militaire - Politique et pédagogie en démocratie*, Aubier, 1983, p.170

temps, perte d'argent, perte de vitesse acquise. Nous devons chercher à compenser tout cela. Et l'éducation de la caserne n' a pas le droit de rester seulement professionnelle. En même temps qu'on forme des soldats, il faut former des hommes. La guerre (...) ne doit pas nous faire oublier les combats que se livrent à toute heure les nations sur le terrain économique. Le bon soldat est celui qui est prêt à combattre sur tous les champs de bataille" (Ehrenberg, p.119).

Au regard de ces conceptions novatrices de la pédagogie du combattant - dont on peut trouver quelques traces contemporaines, notamment à travers les essais infructueux du "processus des missions globales" à la fin des années 1970 - les conclusions que Marc Bessin et Anne Marie Devreux tirent de leur analyse mériteraient sans doute un autre développement, tenant à l'état actuel de l'institution militaire et à ses rapports avec son environnement social et politique.

Ce ne serait ni la nature de l'institution militaire ni ses finalités qui rendraient aujourd'hui incompatibles la socialisation des jeunes français et le service national, mais bien plutôt quelque chose de beaucoup plus inquiétant pour son avenir propre: l'incapacité de l'organisation militaire à réellement passer de "l'ordre serré" ancien - au sens propre comme au sens figuré, lorsque l'on considère l'importance de l'apprentissage de l'ordre serré dans la caserne - à "l'ordre dispersé" moderne. Le maintien de son cantonnement social - comme le notent par ailleurs Marc Bessin et Anne Marie Devreux -, plus généralement, l'assujettissement croissant du pouvoir militaire au pouvoir politique et justement, l'absence d'autonomie du premier par rapport au second ne sont pas, de notre point de vue, étrangers à cette incapacité.

Un second présupposé tient à la notion de "rite de passage" appliquée au service militaire, que l'on tend à opposer à la notion de "rupture". Le service militaire n'a-t-il pas toujours fait rupture dans le parcours des jeunes français? L'obligation militaire n'a jamais enthousiasmé les jeunes français. Mais ce qui pouvait la rendre plus supportable et la transmuter en "rite de passage" n'a-t-il pas été le travail symbolique qui s'est opéré autour de cette contrainte, jusqu'à construire autour de la conscription un imaginaire national. Et ce serait dans la mesure où les conditions d'organisation de cette contrainte auraient contribué à sa déritualisation qu'elle serait alors apparue comme telle: départ et retour anonymes du conscrit, disparition du système de "classe" comme signe du renouvellement de générations ou des rapports aînés-cadets au sein des unités, résorption des rites informels d'accueil et de libération perçus comme perturbateurs par l'institution militaire, etc.. Ce qui fait le rite n'est pas la pratique en elle-même, mais bien plutôt le complexe des signifiants qui s'y attache par tout un langage de signes et de symboles organisé autour de cette pratique. Déritualisé et ainsi privé de ces liens symboliques qui le reliaient au social, le temps de service se serait révélé pour ce qu'il est et pour ce qu'il a toujours été: un temps à part.

Au delà de ces critiques, il reste que de telles recherches de terrain, présentent l'intérêt de dépasser le niveau des représentations et de mettre à jour, par delà les stéréotypes, une problématique du service national, telle qu'elle se pose, dans sa complexité. On regrettera la rareté de ces enquêtes qui ne permet pas au chercheur d'avoir de perspectives comparatives en fonction des périodes et des différents types d'activités militaires ou civiles que propose le service actuel. On regrettera qu'il ait fallu attendre la fin des années 1980 pour disposer de telles analyses.

1- 2- 6 - Le cas de l'insertion des jeunes français originaires du Maghreb ou des Dom-Tom

Le service national des "populations à problèmes d'intégration" a fait l'objet de deux enquêtes commanditées par le Ministère de la Défense à la fin des années 1980²⁸. Ces deux enquêtes illustrent à l'extrême ce tiraillement de l'institution militaire entre sa vocation militaire et les demandes sociales qui lui sont adressées, entre ce qu'elle peut procurer à l'individu et ce qu'elle exige de lui.

En effet, ces jeunes français, qu'ils soient originaires du Maghreb ou des Dom-Tom, manifestent une extrême disponibilité vis à vis du service national, situant leur engagement sur le plan d'une obligation morale, sur celui du "service de la patrie", cette attitude renforçant par ailleurs leur sentiment d'identité française (Mucchielli et Lemaître). Mais en contre-partie de cet engagement, ils attendent beaucoup du service militaire, sur le plan social comme sur le plan culturel: attentes de type professionnel, attentes souvent contradictoires d'une reconnaissance de leur identité française mais aussi de leur identité culturelle par les cadres de contact. Face à cette triple demande, l'institution militaire ne peut que créer des frustrations: sa logique d'utilisation des compétences à ses propres fins ne permettra pas de répondre aux attentes socioprofessionnelles d'une population faiblement

²⁸ - Alex Mucchielli et Rémi Lemaître, *Service national et populations à problèmes d'intégration*, Centre d'étude et de recherche sur le changement social, Université de Montpellier, février 1989, pour le Ministère de la Défense - contrat DRET.

- Colonel Yves Biville, *Armées et populations à problèmes d'intégration*, Ministère de la Défense - Centre d'études sur la sélection des personnels (CESPAT), avril 1990.

scolarisée; sa logique égalitaire ne permettra pas de répondre toujours aux revendications culturelles, sous peine d'exclure ces jeunes du droit commun.

Quant aux cadres militaires, il vivent quotidiennement des rapports difficiles avec ces jeunes. Ils sont "tirillés entre leur vocation opérationnelle et leur rôle social" (Biville) et se trouvent pris dans les contradictions que provoque la rencontre entre deux types de culture: l'exigence de traiter tous les appelés sur un même pied sera antinomique avec le respect de la culture indigène et le non respect de leurs traits culturels conduira ces jeunes français de souche non métropolitaine à considérer qu'ils ne sont pas reconnus au même titre que leurs compatriotes de souche métropolitaine.

Ce jeu dialectique du contact de culture provoquera des replis identitaires: un phénomène qui n'est pas propre au milieu militaire, mais que sa logique et que ses structures accusent.

2 - LE RAPPORT AU TEMPS (tableaux 13 et 14).

2.1 - LE TEMPS PERDU

Après le thème du "rite de passage", celui du "temps perdu" constitue l'une des autres idées courantes qui est attachée au service national. Un Français sur deux la partage (tableau 13). Elle est d'autant plus répandue que l'on est jeune et d'un bon niveau scolaire: nous avons vu en première partie que 53% des Français nés après le milieu des années 40 et 60% des personnes détenant un niveau d'études supérieures considéraient que, *faire son service militaire, c'est pour un jeune perdre un an pour rien*, contre 33% des Français nés avant le milieu des années 40 et 34% des personnes ne détenant que le certificat d'étude ou aucun diplôme.

TABLEAU 13
LE TEMPS PERDU

1 - A propos du service militaire, on entend dire différentes choses. Pourriez-vous me dire si vous êtes plutôt d'accord ou plutôt pas d'accord avec chacune d'elles ? (IFOP- Ministère de la Défense nationale, mai 1970).

2 - Etes-vous d'accord avec ces idées sur le service militaire ? (EPSI - L'Etudiant, janvier 1985)

3 - Pour vous, le service militaire, c'est... (Scp-communication -L'Etudiant - mars 1989)

4 - Je vais vous citer un certain nombre d'opinions concernant le service national. Pour chacune d'elles, pourriez-vous me dire si vous êtes tout fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord ou pas du tout d'accord (BVA- SID, avril 1991).

5 - On dit aussi que faire son service militaire, c'est pour un jeune perdre un an pour rien. Etes vous plutôt d'accord ou plutôt pas d'accord avec cette opinion ? (Baromètres ISL SIRPA).

	1-IFOP	2-	3-	4-	ISL SIRPA			
	1970	L'Etudiant 15-25 ans 1985	L'Etudiant 1989	BVA 1991	1991	1992	1994	1996
1- Pendant le service militaire, on perd son temps D'accord Pas d'accord	39 50							
2- (le service militaire)... c'est du temps perdu D'accord Pas d'accord		47 48						
3- C'est perdre un an D'accord Pas d'accord			61 35					
4- Faire son service national c'est perdre un an Total d'accord Total pas d'accord				49 48				
5- Faire son service militaire c'est perdre un an pour rien Plutôt d'accord Plutôt pas d'accord					47 48	48 47	41 55	46 50

S'agissant des appelés, la seule indication chiffrée dont nous disposons provient du sondage déjà cité, réalisé en 1981 par Public Sa. La question est fortement biaisée par une affirmation préalable et par les items proposés: *Le service national est un devoir national. En l'accomplissant, avez-vous le sentiment d'être utile à votre patrie ou de perdre votre temps ?* 63% des appelés interrogés choisissent néanmoins le second item, dont 76% de ceux qui servent dans l'armée de l'air, 62% de ceux qui servent dans l'armée de terre, et 55% de ceux qui servent dans la marine (Public SA pour Paris Match, 25-27 novembre 1981).

Les formulations recueillies sur le tableau 13 renvoient à des acceptions différentes de cette notion, de sorte qu'il n'est guère possible de détecter des évolutions au cours de la période. Tout au plus notera-t-on que le taux des lycéens et des étudiants interrogés par l'Etudiant qui sont d'accord avec ce sentiment est passé de 47% à 61% de 1985 à 1989.

On est en fait ici devant une notion "fourre-tout" qui fera référence, tantôt à l'individu (*on perd son temps, perdre un an*), tantôt à l'individu et au collectif (*c'est du temps perdu*).

Elle sera de toutes façons fortement chargée de signifiants qui n'auront pas grand chose à voir avec ce que les sondeurs entendent évaluer en questionnant à partir de cette notion. Elle est en fait très étroitement dépendante de l'acceptation du service national et de l'opinion que l'on a sur l'armée, comme le montre cette distribution de pourcentages tirée du sondage de BVA réalisé pour le SID en 1991.

	D'accord	Pas d'accord
<u>Principe du service national</u>		
Tout à fait favorable	28	70
Plutôt favorable	38	58
Plutôt défavorable	79	19
Tout à fait défavorable	85	13
<u>Opinion sur l'armée</u>		
Très bonne	33	65
Plutôt bonne	40	56
Plutôt mauvaise	78	20
Très mauvaise	95	5

La propension à être d'accord sur l'idée que *le service national, c'est perdre un an* est très corrélée avec l'acceptation du principe du service national et avec l'opinion que l'on a sur l'armée: la fréquence de son expression fait un bond considérable lorsque l'on passe d'opinions favorables à des opinions défavorables au principe du service national ou à l'armée.

2.2 - LE TEMPS INOCCUPE

Il ne paraît pas y avoir de relations évidentes entre cette notion de "temps perdu" et les jugements que les Français portent sur l'occupation du temps des appelés. On voit au tableau 14 que depuis le début de la décennie 1990, près de 7 personnes sur 10 interrogées par la SOFRES pour le SIRPA jugent que *pendant leur service, les jeunes sont trop souvent inoccupés*, alors que durant la même période, il n'y a que 4 à 5 personnes sur 10 pour estimer que *le service militaire, c'est perdre un an pour rien* (tableau 13).

Par ailleurs, les résultats du sondage BVA-SID de 1991 indiquent que ceux qui sont favorables au principe du service national ou ont une bonne opinion de l'armée sont presque aussi nombreux (65%) que ceux qui sont hostiles à ce principe ou ont une mauvaise opinion de l'armée (76 et 79%) à juger que *pendant leur service, les jeunes sont souvent inoccupés à des choses sans intérêt*. Les résultats du baromètre SOFRES-SIRPA de 1996 vont dans le même sens : 67% des personnes ayant une bonne opinion de l'armée sont d'avis que les jeunes sont *trop souvent inoccupés durant le service militaire*, pour 77% des personnes ayant une mauvaise opinion de l'armée.

Alors que les jugements sur la notion de "temps perdu" sont très discriminés selon les opinions que l'on porte sur le service national ou sur l'armée, il n'en est pas de même pour la notion de "temps inoccupé". Manifestement, ces deux notions - "temps perdu" et "temps inoccupé" - ne relèvent pas partout de la même nature de jugement et pour bon nombre de Français, tout se passe comme s'il était normal que le temps soit inoccupé à l'armée et ne soit pas pour autant du temps perdu.

TABLEAU 14
LE TEMPS INOCCUPE

1 - Etes vous d'accord ou pas d'accord avec les opinions suivantes ? . (Baromètres SOFRES SIRPA).

2 - On entend dire que l'armée laisse les jeunes souvent inoccupés pendant leur service militaire. Cela vous semble t'il vrai ou faux ? (Baromètres ISL SIRPA).

3 - Je vais vous citer un certain nombre d'opinions concernant le service national. Pour chacune d'entre elles, pourriez-vous me dire si vous êtes tout fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord ou pas du tout d'accord (BVA SID, avril 1991).

	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
1- Pendant leur service les jeunes sont trop souvent inoccupés									
D'accord	62	63	62	70	67	67	67	69	68
Pas d'accord	17	17	18	14	16	17	17	18	18
2- On entend dire que l'armée laisse les jeunes inoccupés									
Vrai				59	52		54	52	58
Faux				33	38		37	40	32
3- Pendant leur service national, les jeunes sont souvent occupés à des choses sans utilité pour la défense									
D'accord				68					
Pas d'accord				21					

Pour beaucoup, ce "temps militaire inoccupé" paraît renvoyer à un stéréotype ancien et familier qui ne supposerait pas toujours de jugements de valeur - contrairement à la notion de "temps perdu" -, à ce temps qu'évoque Marc Bessin, un temps qui ne peut se vivre que comme une attente et que l'organisation militaire, sans doute jugée trop rigide, ne parviendrait pas à remplir utilement. A la différence de la notion de "temps perdu", qui, comme nous l'avons vu, est très porteuse d'une critique faite à l'armée ou au principe du service national, cette notion de "temps inoccupé" ne préjugerait pas des regards qui sont portés sur le service national et sur l'armée, sauf à brocarder une organisation militaire jugée trop rigide.

En effet, selon les baromètres ISL-SIRPA de 1995 et 1996, 56 à 57% des personnes qui trouvent fondée l'idée que *l'armée laisse les jeunes inoccupés*, attribuent cet état de fait à un *défait d'organisation générale*, 40% la mettant sur le compte de *la faute des officiers* (12-15%), de *la passivité des appelés* (19-21%) ou de l'absence de crédits (7-8%). Ce défaut d'organisation est invoqué par 67 à 73% des personnes détenant le bac ou pos-sédant un niveau d'études supérieures: sans doute a-t-on là la trace de ces critiques qu'adressent au service national ceux qui en acceptent le principe mais qui en récusent les formes d'organisation.

3 - L'APPRENTISSAGE DES ARMES

A l'exception de l'enquête Public Sa de 1981 sur les appelés, les enquêtes et sondages privés ne traitent jamais des jugements des Français sur l'entraînement militaire des appelés et sur leurs capacités opérationnelles, alors que, comme nous l'avons vu, la matière est relativement abondante sur d'autres thèmes. Tout se passe comme si les interrogations des sondeurs à propos du service militaire portaient sur toute autre chose que sur celles pour lesquelles le service militaire est en principe destiné. Seules les sources de sondage du Ministère de la Défense et du SIRPA en particulier donnent quelques indications dans ce domaine.

3.1-LES JUGEMENTS SUR L'ENTRAÎNEMENT DES SOLDATS (tableau 15)

Le tableau 15 de la page suivante présente les rares formulations de questions en traitant et donnant lieu à suivis dans le cadre des baromètres annuels du SIRPA. La première question évalue les opinions sur *l'entraînement des soldats* de l'armée française et fait donc appel en principe à un jugement englobant, ne distinguant pas l'appelé des engagés.

Cette question est posée depuis le début des années 1980. Les opinions sont très dépendantes des échos et des images des interventions extérieures qui produisent des effets différents selon les générations et les niveaux socioculturels ²⁹.

Ainsi, de 1981 à 1983, le pourcentage des personnes qui estimait à l'époque *les soldats bien entraînés*, passa de 36% à 46%. Ce mouvement toucha toutes les catégories de population mais plus particulièrement les cadres et les professions libérales et les jeunes générations dans une moindre mesure, c'est-à-dire des catégories de personnes plutôt indifférentes ou hostiles à la chose militaire.

On observe à la lecture du tableau 15 qu'au début des années 1990 les avis favorables sur l'entraînement des soldats atteignent les 50% et que les échos des engagements extérieurs entretiennent leur progression, jusqu'à approcher les 60% en 1994. En 1996, alors que la dramaturgie militaire occupe beaucoup moins les médias, ces avis favorables régressent sensiblement. Aujourd'hui comme hier, ces mouvements diffèrent nettement selon les générations et les niveaux socioculturels.

La prise en compte des 15-17 ans depuis 1993 par ISL n'est sans doute pas étrangère aux progressions observées entre 1992 et 1994: dans cette population, le niveau des jugements positifs sur *l'entraînement des soldats* est toujours beaucoup plus élevé que leurs aînés (de 64 à 82%). Chez les 18-24 ans, ces jugements positifs progressent de 45 à 64% (+19) de 1990 à 1994, pour régresser à partir de l'affaire des otages et revenir en 1996 au niveau de 1990 (46%). Par contre, ceux des 25-34 ans sont restés stables autour de 50% jusqu'en 1994, pour bondir à 63% au lendemain de l'affaire des otages de Sarajevo et redescendre à 54% en 1996. Les jugements positifs des 35-49 ans n'ont pas été influencés par les images du Golfe. Ils progressent de 13% à l'écho des actions humanitaires, pour régresser en 1995 et retrouver en 1996 leur niveau de 1990 (47%). En revanche, parmi les personnes nées avant la fin de la seconde guerre mondiale (+50 ans) qui en 1990 étaient les plus nombreuses à juger les soldats bien entraînés (51 et 57%), ces jugements ont peu fluctué jusqu'en 1995, mais ont régressé à partir de cette année, pour atteindre en 1996 un niveau inférieur à celui de 1990 (46 et 45%). On voit donc que la lecture de l'actualité opérationnelle des armées et les jugements qui en découlent sur *l'entraînement des soldats* sont très liés à l'expérience ou à la mémoire que les différentes générations ont de la chose militaire et de la guerre. Il est remarquable à ce titre, de constater que les plus anciennes générations seront les moins influencées par les images de la guerre du Golfe ou des interventions en ex-Yougoslavie.

²⁹ Voir André Thiéblemont, *L'opinion publique et les interventions militaires extérieures à travers les sondages d'opinion (1980-1995)*, pp 59 et suivantes, in *L'opinion publique et les interventions militaires extérieures*, sous la direction de Samy Cohen et André Thiéblemont - Fondation pour les études de défense, 1995.

TABLEAU 15
L'APPRENTISSAGE DES ARMES

1 - Vous personnellement, pensez-vous que l'armée française est plutôt formée de soldats suffisamment ou insuffisamment entraînés (Baromètres ISL SIRPA)

2 - A propos du service national, tel qu'il se passe aujourd'hui dans les trois armées et la gendarmerie nationale, êtes-vous d'accord ou pas d'accord avec les opinions suivantes ? Baromètres ISL SIRPA).

3 - Etes-vous d'accord ou pas d'accord avec les opinions suivantes.? (Baromètres SOFRES-SIRPA)

ISL et SOFRES-SIRPA		7/1990	6/1991	6/19926/1993	6/19946/1995	7/1996		
1 - L'armée française formée de soldats								
	suffisamment entraînés...	50	53	56	59	57	49	
	insuffisamment entraînés	32	32	29	29	34	38	
2 - L'armée de Terre donne aux appelés une bonne formation militaire.								
	D'accord	47	48	46	50	57	50	
	Pas d'accord	39	39	37	37	33	39	
- La Marine nationale...								
	D'accord	66	64	63	66	69	68	
	Pas d'accord	17	17	18	18	16	17	
- L'armée de l'Air...								
	D'accord	66	66	64	66	70	69	
	Pas d'accord	18	17	18	19	18	19	
- La Gendarmerie								
	D'accord	63	59	61	61	66	65	
	Pas d'accord	21	23	21	24	22	22	
3 - Pendant leur service mil., les jeunes développent leur résistance physique et morale								
	D'accord		59	53	60	60	62	58
	Pas d'accord		29	33	30	32	30	33

Des différenciations et des fluctuations de même ampleur sont observables en fonction des niveaux scolaires. En 1990, 63% des "cep et sans diplômes", jugeaient les soldats suffisamment entraînés, contre 38% parmi les personnes détenant un niveau d'enseignement supérieur. Chez les premiers, les jugements positifs n'ont pratiquement pas cessé de régresser, pour atteindre 49% en 1996. Chez les seconds, au contraire, ils n'ont cessé de progresser jusqu'en 1995, ont très légèrement régressé en 1996, pour atteindre cette année 49%, c'est dire le même niveau que celui des "cep et sans diplômes".

Au total et en tendances, ce serait donc parmi les couches sociales les plus favorables à l'armée - personnes âgées et/ ou à faible niveau scolaire - que les représentations que l'on se fait de l'entraînement du soldat auraient été les moins influencées par les échos de la guerre du Golfe et se seraient plutôt détériorées aux échos des actions humanitaires ou d'interpositions mettant le soldat en situation passive. Et c'est parmi les couches sociales les plus indifférentes - voire les plus hostiles - à la chose militaire, que ces échos auraient plutôt amélioré ces représentations, quitte à ce que celles-ci se détériorent à nouveau lorsque retombe l'actualité militaire.

3.2 - L'APPRECIATION DE LA FORMATION MILITAIRE DES APPELÉS (tableau 15)

Il en sera de même, lorsque la question portera uniquement sur la *formation militaire des appelés*, notamment pour l'armée de terre. Là aussi, en tendance, les variations depuis le début des années 1990 épousent la médiatisation des événements: les avis favorables sur cette formation culminent en 1994 et en 1995, alors que l'on est au plus fort de la crise balkanique et que les nouvelles médiatisées ou non des appelés volontaires servant en ex-Yougoslavie pénètrent dans les foyers.

Sur ce thème, les indicateurs fournis par les baromètres ISL - SIRPA permettent d'observer à quel point ces jugements sont liés aux imaginaires qui s'attachent à chaque armée. Paradoxalement, au cours de la période

couverte par le tableau 15, l'armée de l'air, mais aussi la marine nationale et la gendarmerie, où la formation militaire est en principe moins présente qu'elle ne l'est dans l'armée de terre, ont recueilli sur ce thème un pourcentage d'avis favorables beaucoup plus important que l'armée de terre: de 59 à 66% pour ces trois armées, contre 46 à 57% pour l'armée de terre pour la gendarmerie.

3.3 - APERCUS SUR LA QUALITE DE LA FORMATION MILITAIRE DU CONTINGENT

Ces quelques observations montrent bien que les représentations des capacités militaires du service militaire dépendent étroitement de facteurs socioculturels, de perceptions diversifiées de l'actualité militaire ou de représentations plus globales liées aux imaginaires qui se construisent autour de l'activité prêtée à chaque armée.

Comme nous l'avons fait précédemment à propos du rôle socioéducatif du service national, il reste à s'interroger sur le décalage entre ces représentations et la qualité effective de la formation militaire des appelés. Or, il n'existe pas de données qui permettent de répondre à cette interrogation. Nous disposons tout au plus de quelques indices qui laisseront ouverte cette interrogation.

L'enquête menée en 1977 par la SEDES pour le ministère de la Défense autorisait une comparaison entre l'opinion publique nationale et celle des appelés. On y observe qu'à l'époque, l'opinion des appelés n'était jamais plus négative que celle de la population nationale sur tous les indicateurs évaluant directement ou non la crédibilité de l'armée française. Ainsi, 56% des appelés interrogés estimaient efficaces *les armées françaises dans leur technique de défense en cas de conflit* contre 52% dans la population nationale, 53% chez les 17-19 ans et 45% chez les 20-24 ans. Les *objectifs de défense, tels qu'ils sont exposés*, apparaissaient *très clairs* ou *assez clairs* à 35% des appelés, contre 21% dans la population nationale: 38% des appelés déclaraient être capables de situer le rôle de la force de frappe et celui des forces classiques, pour 15% de l'échantillon national.

On ne peut pas vraiment déduire de ces pourcentages comparés qu'à l'époque le passage à l'armée ait eu des effets massifs sur la compréhension de la politique de défense et sur la crédibilité de l'appareil militaire: tout au plus, contribuait-il, plus ou moins marginalement, à cette compréhension et à cette crédibilité.

Une seule question de ce sondage se rapportait indirectement à l'entraînement des appelés. Il s'agissait de se prononcer sur *les manoeuvres en terrain militaire*: 40% des appelés se déclaraient favorables à ce type de manoeuvre contre 26% dans la population nationale, ce qui pouvait traduire de la part des appelés une demande de décanonnement de l'entraînement opérationnel (SEDES-GPES- Ministère de la Défense, novembre 1977).

Le sondage réalisé en 1981 par Public Sa auprès d'appelés servant dans les armées de terre, de l'air et dans la marine donnait par contre des indications à priori assez négatives sur les résultats de la formation militaire délivrée.

Certes, plus de la moitié des appelés interrogés (52%) reconnaissaient être *prêts physiquement en cas de conflit armé*: il s'agissait là de la reconnaissance de l'un des apports les moins contestables du service militaire, celui d'un "dressage du corps", dont on retrouve la trace aujourd'hui dans le baromètre SOFRES du SIRPA: depuis 1991, 5 à 6 Français sur 10 reconnaissent que *les jeunes développent pendant leur service militaire leur résistance physique et morale* (tableau 15).

On notera au passage l'ambiguïté de cette formule. On demande aux personnes interrogées de se prononcer tout à la fois sur deux qualités qui peuvent être en rapport, mais qu'il faudrait rigoureusement différencier: *résistance physique* d'une part, et *résistance morale* d'autre part. On peut en effet reconnaître que certaines formes de service militaire permettent d'acquérir une bonne résistance physique; cela n'induit pas nécessairement la reconnaissance de l'acquisition d'une *résistance morale*.

Le sondage de Public Sa faisait bien apparaître le décalage entre ces deux notions: si, *en cas de conflit armé*, 52% des appelés estimaient être *prêts physiquement* - dont 60% dans l'armée de l'air -, il n'y en avait que 26% pour se déclarer prêts moralement: 20% dans l'armée de l'air, 25% dans la marine et 28% dans l'armée de terre.

Dans ce sondage de Public Sa, toujours *en cas de conflit armé*, il y avait moins du tiers des appelés interrogés (30%) pour estimer être *prêts techniquement*, l'armée de terre obtenant le meilleur score (32%) et l'armée de l'air le plus mauvais (20%). Au total, seulement 30% déclaraient à l'époque être *prêts au combat en cas de conflit armé*: 12% dans l'armée de l'air, 34% dans l'armée de terre et 37% dans la marine.

Il faut toutefois relativiser ces résultats: que parmi une population d'appelés, dont on peut supposer que moins de la moitié est affectée dans des postes directement ou indirectement orientés vers le combat (notamment dans l'armée de l'air), le tiers seulement se déclare *prêt au combat* constitue une indication bien vague, en l'absence d'indices complémentaires (Public SA pour Paris Match, 25-27 novembre 1981).

On conçoit la légèreté de ces différents indices. Nous avons recherché des observations complémentaires dans les baromètres du SIRPA à partir de comparaisons entre populations masculines ayant fait ou non leur service national. En première partie de cette étude, nous avons insisté sur l'absence de pertinence de cette méthode: nous mettions l'accent sur les disparités socioculturelles entre ces deux types de populations, les populations ayant fait leur service étant surreprésentées en individus, qui, du fait de leur âge ou de leurs statuts socioculturels, auront des positions plutôt favorables au service militaire.

TABLEAU 16
L'ENTRAÎNEMENT DES SOLDATS SELON LA SITUATION MILITAIRE

Cumul de populations interrogées par ISL pour le SIRPA en 1995 et en 1996 à partir de deux échan-tillons nationaux de 1000 personnes: 868 personnes de sexe masculin dont 617 ayant accompli leur service et 251 ne l'ayant pas accompli.

Vous personnellement, pensez-vous que l'armée française est plutôt...

%	Ensemble national	A fait son service	N'a pas fait son service
- formée de soldats suffisamment entraînés	53	49	59
- formée de soldats insuffisamment entraînés	36	44	32

Pourtant, il existe quelques rares thèmes sur lesquels les opinions des populations qui ont accompli leur service sont plus critiques que celles des populations qui ne l'ont pas fait : l'"entraînement des soldats" est l'un de ces thèmes comme le montre le tableau 16. Sur le cumul des échantillons masculins des baromètres ISL-SIRPA de 1995 et de 1996, on constate que malgré leur propension à juger plus favorablement le service national, ceux qui ont accompli leurs obligations de service sont nettement moins nombreux (49%) que ceux qui ne les ont pas accomplies (59%) à considérer que les soldats français sont suffisamment entraînés.

Le phénomène n'est pas nouveau: au début des années 1980, après que les images des engagements au Tchad et à Beyrouth aient fait irruption sur les écrans télévisés, on observait que c'était parmi les personnes n'ayant pas fait leur service que les jugements favorables sur l'entraînement des soldats progressaient le plus fortement et devenaient parmi les plus répandus³⁰. Vraisemblablement, il y avait à l'époque un effet d'"images". Mais il n'est pas exclu que l'on ait à faire à une tendance générale: il y aurait une certaine propension, certes marginale, chez ceux qui ont l'expérience du service militaire, à juger plus sévèrement la qualité de l'entraînement militaire. Les effets de génération jouent ici à contrario: c'est parmi les plus jeunes générations (qui composent majoritairement la population de ceux qui n'ont pas fait leur service) et particulièrement parmi les 15-17 ans et les 25-34 ans que les jugements sont les plus favorables sur ce thème.

De ces observations, on peut déduire que la qualité de la formation militaire, telle qu'elle est perçue par ceux qui l'ont reçue, n'est pas toujours celle que se représentent ceux qui n'ont pas - ou pas encore - été confrontés à la vie militaire. Mais on ne peut guère aller plus loin et tous ces indices réunis laissent ouverte la question des capacités opérationnelles du contingent.

³⁰ Voir André Thiéblemont, "L'opinion sur l'armée et la défense nationale - L'armée: efficacité des professionnels et utilité du service militaire", dans Armées d'aujourd'hui, janvier-février 1984.

QUATRIEME PARTIE :
LE DEBAT ENTRE ARMEE DE METIER ET SERVICE NATIONAL ET LES REACTIONS AU
PROJET DE REFORME

Depuis le début des années 1980 une majorité croissante de Français a souhaité que la défense de la France soit assurée par l'armée de métier. Mais ce mouvement s'est accompagné d'un rejet constant et toujours majoritaire de l'éventualité d'une suppression du service national.

Le tableau de fond que nous avons présenté dans les parties précédentes permet de comprendre cette apparente contradiction. Pour une minorité, ces souhaits pour une armée de métier étaient fondés sur une hostilité au principe du service national. Mais on peut considérer que pour nombre de Français, il n'y avait là que l'une des conséquences d'une conception démilitarisée du service national et de l'absence de crédibilité de son rôle militaire. De leur point de vue, le souhait de l'armée de métier n'impliquait pas pour autant la disparition du service national. Bien au contraire, comme nous l'avons vu précédemment, l'éventualité du passage à l'armée de métier posait la question de sa transformation, de sorte que cette institution réponde mieux aux attentes socioéducatives ou civiques. En outre, depuis plus de quinze ans, l'armée française donnait à voir aux Français une organisation dans laquelle le maintien d'une forme militaire de service n'apparaissait pas incompatible avec la montée en puissance d'une armée de professionnels.

Manifestement, cette appréhension du problème par une fraction majoritaire de l'opinion publique paraît avoir échappé à la plupart des élites politiques, militaires ou intellectuelles, qui raisonneront le débat entre armée de métier et service national du seul point de vue militaire et dans une logique binaire: à leurs yeux, le passage à l'armée de métier induisait mécaniquement la question de la suppression du service national. De la sorte, dans ce débat entre armée de métier et service national, la question plus vaste de l'avenir d'une obligation de servir la collectivité nationale sous d'autres formes que les formes militaires ne sera jamais profondément posée.

La décision du Président de la République de supprimer cette obligation de service et d'instaurer un volontariat apportera une réponse à cette question dont les enjeux sociaux et nationaux n'auront pas été vraiment mis en débat: elle ira dans le sens des attentes d'assouplissement de cette obligation de service exprimée depuis le milieu des années 1980, en offrant aux jeunes citoyens la liberté de servir ou non la collectivité nationale et d'user ou de ne pas user de ce temps de service.

Les indices et le recul font défaut, pour appréhender aujourd'hui les réactions des Français à cette offre de volontariat et leurs attitudes profondes devant la suppression du service national obligatoire et le "rendez-vous citoyen" qui lui est substitué. En effet, l'impact de la parole présidentielle sur l'opinion sera massif mais, semble-t-il, éphémère. Des résistances à la suppression de l'obligation de service se dessinent, notamment dans les couches populaires: elles pourraient être liées à la puissance de ce mythe républicain qui relie l'obligation de service à l'idée républicaine, mais surtout à ces attentes socioéducatives que suscitait un service national transformé et que le volontariat ne pourrait peut-être pas satisfaire.

TABLEAU 17

**ARMEE DE METIER OU SERVICE MILITAIRE
(1973-1996)**

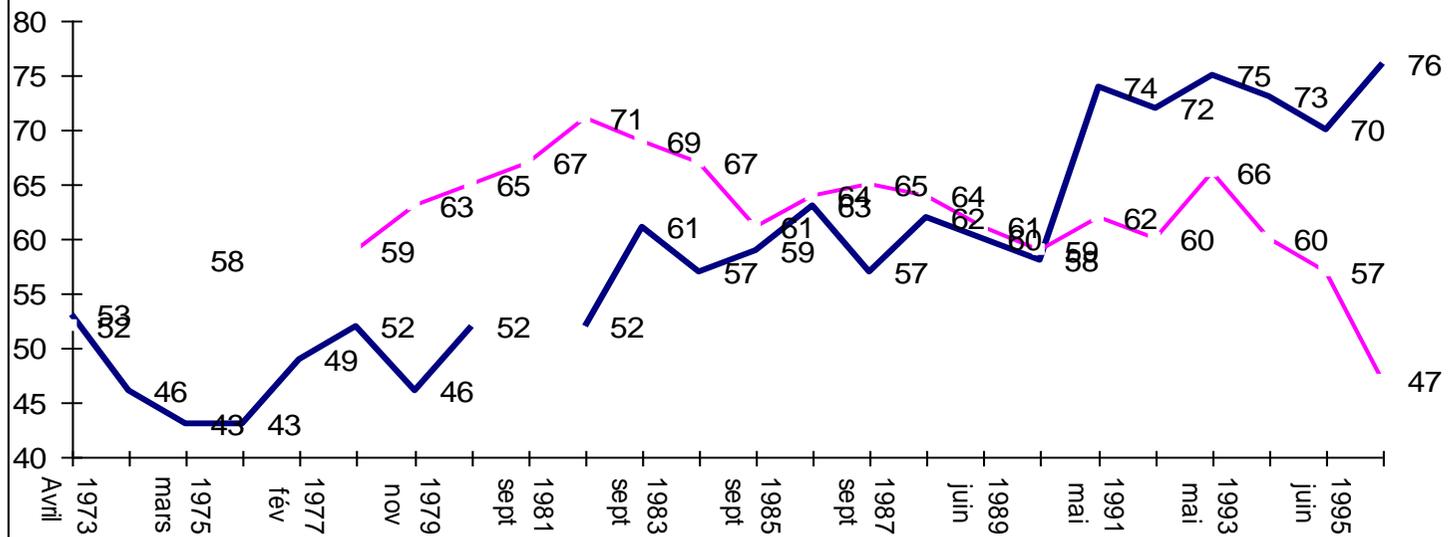
Sources : Pour les chiffres antérieurs à 1984, baromètres du SIRPA d'après André Thiéblemont, « L'opinion sur l'Armée et la défense en 1983 - L'Armée : efficacité des professionnels et utilité du service militaire », *Armées d'aujourd'hui*, n°87, janvier-février 1984. Pour les chiffres postérieurs à 1984, baromètre SOFRES SIRPA 1995.

* « Souhaitez-vous que la défense de la France soit assurée par le service militaire ou par une armée de métier ? »

** « Un pays comme la France peut-il ou non assurer correctement sa défense sans le service militaire ? »

	Avril 73	oct 74	mars 75	mai 76	fev 77	oct 78	nov 79	déc 80	sept 81	sept 82	sept 83	sept 84	sept 85	sept 86	sept 87	mai 88	juin 89	juin 90	mai 91	mai 92	mai 93	mai 94	juin 95	mai 96	
*Souhaitent que la défense de la France soit assurée																									
...par une Armée de métier																									
...par le service militaire	53	46	43	43	49	52	46	52		52	61	57	59	63	57	62	60	58	74	72	75	73	70	76	
Nsp	31	34	44	47	36	33	35	37		37	29	32	28	27	33	28	30	31	16	20	17	20	22	18	
	16	20	23	10	15	15	19	11		11	10	11	13	10	10	10	10	11	10	8	8	7	8	6	
**Estiment qu'un pays comme la France																									
...ne pourrait pas assurer sa défense sans le service militaire	52		58			59	63	65	67	71	69	67	61	64	65	64	61	59	62	60	66	60	57	47	
...pourrait assurer sa défense sans le service militaire	33		27			29	27	26	26	21	23	25	28	29	27	27	29	33	32	35	30	35	38	46	
Nsp	15		15			12	10	9	7	8	8	8	11	7	8	9	10	8	6	5	4	5	5	7	

ARMÉE DE MÉTIER OU SERVICE MILITAIRE (1973-1996)



— * Souhaitent que la défense de la France soit assurée par une armée de métier
— ** Estiment qu'un pays comme la France ne pourrait pas assurer sa défense sans le service militaire

1 - LE DEBAT ARMEE DE METIER OU SERVICE MILITAIRE

Depuis environ quinze ans, l'opinion des Français sur ces questions touchant à l'avenir du système militaire de défense et du service national se caractérise par un triple mouvement dont les apparentes contradictions laisseront passifs tous les experts des questions de défense: un souhait grandissant de voir assurer la défense par une armée de métier, la persistance d'une vision mythique de la conscription liée à une certaine idée de la France et le rejet majoritaire de toute idée évoquant la suppression de la conscription.

1.1 - ACCEPTATION DE L'ARMEE DE METIER ET FIDÉLITE IDEOLOGIQUE A LA CONSCRIPTION

1.1-1 - Vers l'armée de métier

Le tableau 17 restitue les évolutions des résultats d'un indicateur suivi par le SIRPA depuis le début des années 1970, mettant les personnes interrogées en situation d'exprimer leurs souhaits *pour le service militaire* ou *pour une armée de métier* dans la perspective d'*assurer la défense de la France*. Le graphique qui accompagne ce tableau montre la progression des souhaits en faveur d'une armée de métier, avec notamment deux paliers liés à des événements repérables: l'engagement au Tchad et au Liban de 1982 à 1983 et les incidences de la guerre du Golfe en 1991. L'impossibilité d'avoir accès aux documents des baromètres IFOP et SOFRES du SIRPA avant 1982³¹ nous prive malheureusement d'une observation sur les mouvements respectifs des différentes sensibilités politiques au cours des années 1970, notamment celles de la gauche, longtemps traumatisée par le mythe d'une armée de coup d'état. Au début des années 1980, une majorité en faveur de l'armée de métier ne se dégage nettement qu'au sein de la sensibilité socialiste dans un rapport de 53% pour l'armée de métier et 37% pour le service militaire et, dans une moindre mesure, chez les sympathisants du RPR (54-41%), alors que les communistes (48-43%) et surtout les sympathisants de l'UDF (45-45%) restent partagés.

Les premières images du Tchad et du Liban auront relativement plus d'impacts à gauche qu'à droite, surtout chez les communistes: en 1983, les rapports entre les souhaits pour l'armée de métier et ceux pour le service militaire sont de 60-36% chez ces derniers, de 64-28% chez les socialistes, alors qu'il n'est que de 57-36% chez les sympathisants du RPR et de 54-34% chez ceux de l'UDF. De 1983 à la veille de la guerre du Golfe, les évolutions de ce rapport varient sensiblement d'une année sur l'autre dans les sensibilités socialistes et dans celles de la droite parlementaire, mais sans modifications significatives sur moyen terme: en 1990, ce rapport s'établit à 59-31% en faveur de l'armée de métier chez les sympathisants socialistes, à 61-24% chez ceux de l'UDF et à 53-40% chez ceux du RPR .

C'est dans ces trois sensibilités politiques que les incidences de la guerre du Golfe auront le plus d'effets sur les souhaits en faveur de l'armée de métier (+ 16 à + 23%). En 1991, le rapport des souhaits « armée de métier ou service militaire» culmine à 81-13% chez les sympathisants de l'UDF, à 79-14% chez ceux du RPR et à 75-16% chez les socialistes, pour régresser tendanciellement jusqu'en 1995, surtout chez les socialistes (67-27% en 1995) et chez les sympathisants de l'UDF (68-29%), et se rétablir en juin 1996 sur les mêmes proportions qu'en 1991: 81-14% chez les sympathisants du RPR, 79%-15% chez les socialistes, les sympathisants de l'UDF restant toutefois en léger retrait (74-23%).

La résistance à l'armée de métier sera en général la plus forte dans la mouvance communiste. Certes, on y sera très impressionné par les échos des opérations humanitaires et de maintien de la paix: en 1983 puis en 1993, les pourcentages des souhaits pour l'armée de métier chez les sympathisants communistes atteindront, voire dépasseront ceux des sympathisants socialistes et de la droite parlementaire (60% en 1983 et 76% en 1993). Mais hors de ces périodes, les sympathisants communistes seront en général toujours moins nombreux que les sympathisants socialistes et que ceux de la droite parlementaire à souhaiter l'armée de métier, avec toutefois des taux de "sans opinion" très importants au cours de la seconde moitié de la décennie 1980 (de 10 à 16%). Leur distance par rapport à toutes les autres sensibilités politiques est profondément marquée en 1996: ils ne sont que 58% à souhaiter l'armée de métier (pour 72 à 81% dans les autres sensibilités), 33% optant pour le service militaire et 9% ne se prononçant pas.

De 1985 à 1995, la montée en puissance des souhaits pour l'armée de métier chez les sympathisants du Front national est très comparable à celle observable chez les sympathisants du RPR, avec d'année en année des évolutions de même sens sauf en 1991 et en 1992. En 1991, il sont très peu influencés par les images de la guerre du Golfe (+6%) et ne sont guère plus nombreux que les sympathisants communistes à souhaiter l'armée de métier

³¹ Nous n'avons pu avoir accès aux rapports des baromètres antérieurs à 1982, qui ne figurent ni dans les archives du SIRPA ni dans celles du Service historique de l'armée de terre.

(66%). Mais l'année suivante, ils sont alors les plus nombreux de toutes les sensibilités - avec les écologistes - à exprimer ce souhait (82%), en progression de 16% sur 1991, alors que de 1991 à 1992 ce souhait a régressé dans toutes les sensibilités, exception faite de la sensibilité communiste. En 1995 ils sont encore les plus nombreux à souhaiter l'armée de métier (79%), et en mai 1996 la décision présidentielle paraît avoir eu un effet régressif mais très marginal sur ces souhaits (72%).

Quant aux écologistes, ils ont toujours été depuis 1989 les plus nombreux ou parmi les plus nombreux à souhaiter l'armée de métier: de 66% en 1989 à 83% en 1992 et 79% en 1995.

1.1-2 - Les ambiguïtés d'une question: "un pays comme la France peut-il ou non assurer correctement sa défense sans le service militaire ?"

Suivie par les baromètres du SIRPA depuis le début des années 1970, cette question a toujours été considérée comme un indicateur des positions des Français sur la place du service national dans la politique de défense. Ses résultats, dont les évolutions figurent sur le tableau 17 et sur le graphique correspondant, étaient régulièrement comparés aux résultats de l'indicateur précédent.

Or on observe à la lecture du graphique que la croissance des positions des Français en faveur de l'armée de métier s'accompagne jusqu'en 1992 du refus, évolutif mais toujours majoritaire, qu'un pays comme la France assure sa défense sans le service militaire. Bien plus, notamment au cours des années 1980, on peut observer que si une majorité de personnes interrogées déclare préférer l'armée de métier au service militaire pour assurer la défense de la France, il y a une majorité encore plus large, pour s'accorder sur l'idée qu'un pays comme la France ne peut pas assurer correctement sa défense sans le service militaire.. On a là une apparente contradiction que les commentateurs les plus avertis, résoudre par la formule: "les Français sont de plus en plus partisans de l'armée de métier, tout en restant attachés viscéralement à la conscription". Cela n'est pas faux, mais il faut aller plus loin si on veut comprendre le point de vue des Français sur le sujet.

Une question qui contient sa propre réponse

En réalité, la formulation de cet indicateur constitue un véritable cas d'école. Comme dans l'interrogation précédente, il est bien question de la défense de la France et du service militaire. Mais alors que la formulation de celle-ci est tranchée et place les personnes interrogées devant une alternative, le libellé de ce second indicateur utilise une tournure syntaxique et emploie un adverbe *correctement*, qui appellera plutôt des réponses conformistes du type "bien sûr que non" en faveur du service militaire. Celles-ci seront d'autant plus répandues que le discours dominant défendra l'idée de la conscription. Cette question contient sa propre réponse. Il y aura donc dans ses résultats une surévaluation des positions en faveur du service militaire.

Une mesure de l'influence des discours idéologiques sur la conscription

Cette surévaluation ne suffit pas à expliquer les apparentes contradictions entre ces deux indicateurs. Si ce n'était que cela, on aurait dû enregistrer une régression tendancielle des réponses surévaluant le service militaire, au fur et à mesure que décroissaient les souhaits pour le service militaire, ou que progressaient ceux en faveur de l'armée de métier sur le précédent indicateur.

Ce n'est pas ce que montre le graphique accompagnant le tableau 17. Lorsqu'il y a augmentation ou diminution des souhaits pour une armée de métier, on y observe que cela n'induit pas des mouvements de sens opposés sur l'idée qu'un pays comme la France pourrait ou non assurer sa défense sans le service militaire. Dans les années 1970 et au début des années 1980, la courbe des souhaits pour une armée de métier oscille en progressant jusqu'à dépasser les 60%, mais celle des opinions sur l'impossibilité d'une défense sans le service militaire ne cesse de monter jusqu'à atteindre plus de 70%. Les deux courbes évoluent parallèlement dans la seconde moitié des années 1980 sauf en 1987. Au cours des années 1990, jusqu'en 1995, elles croissent et régressent dans le même sens.

En fait ces deux questions n'interrogent pas sur un même objet et mesurent des opinions de nature très différente et peu comparables. Le libellé de la première formulation sur le souhait entre une armée de métier et le service militaire utilise le "vous" et implique l'affectivité de l'individu. Le libellé de la seconde formulation est impersonnel. Il désinvestit la personne interrogée.

De plus, celle-ci n'est pas questionnée sur un choix à faire, mais sur l'idée qu'elle se fait d'un pays comme la France par rapport au service militaire, avec toute la charge historique et symbolique que contient cette expression. A la différence de la précédente, qui interroge un point de vue pratique et individuel sur l'armée de métier et le service militaire, cette question provoquera plutôt une réaction idéologique: ses réponses enregistrent des conformités à des idées dominantes sur le lien mythique entre la France et la conscription ou, plus profondément, l'enracinement de ce mythe dans la conscience collective. Ce second indicateur mesurerait plutôt la prégnance du discours idéologique ambiant sur la conscription.

Quelques observations sur les évolutions de ses résultats en fonction des préférences partisans vont dans le sens de cette interprétation. Depuis 1982, les évolutions comparées des souhaits en faveur du service militaire (Q1sm) et des réponses négatives sur l'interrogation, *un pays comme la France pourrait-il ou non assurer sa défense sans le service militaire* (Q2sm), selon les préférences partisans permettent de faire le constat suivant: pour des sensibilités idéologiques voisines, les évolutions des souhaits pour le service militaire (Q1sm) divergent - leurs tracés se chevauchent -, alors que celles des refus de voir *un pays comme la France assurer sa défense sans le service militaire* (Q2sm) sont quasiment parallèles.

Ainsi les tracés respectifs des variations des résultats de Q1sm chez les sympathisants de l'UDF et du RPR se croisent et s'entrecroisent jusqu'en 1991, se rejoignent cette année, pour à nouveau diverger sensiblement. En revanche, les évolutions de leurs réponses à Q2sm évoluent pratiquement toujours dans le même sens: de 81 et 77% en 1982 en faveur du *service militaire pour défendre un pays comme la France*, à 73 et 74% en 1993, pour s'effondrer à 58-60% et 48-46% en 1995 puis en juin 1996.

La même observation peut être faite lorsque l'on rapproche les courbes des sympathisants communistes et celles de ceux du Front national, chez lesquels, à bien des égards, se retrouvent des sensibilités idéologiques communes sur le patriotisme et sur l'idée nationale. Malgré les écarts de pourcentages de réponses d'une année sur l'autre liés aux faibles effectifs de ces sensibilités, on observe que les réponses à Q2sm de ces deux sensibilités évoluent d'année en année toujours dans le même sens depuis 1985, année à partir de laquelle le baromètre du SIRPA prend en compte les sympathisants du Front national: jusqu'en 1993 elles oscillent parallèlement - sauf en 1988 et en 1992 - entre 50 et 65% pour les sympathisants communistes, entre 60 et 75% pour ceux du Front national, régressent ensemble entre 1993 et 1995 de 10% et 11% pour remonter de 6 et 10% en juin 1996 et atteindre cette année 60 et 70%. A l'inverse, les réponses à Q1sm, celles des souhaits en faveur du service militaire, s'entrecroisent ou divergent fortement jusqu'en 1996.

Par contre l'évolution des réponses à Q2sm chez les sympathisants socialistes - dont les pourcentages de réponse en faveur du service militaire sont toujours inférieurs de 3 à 15% à ceux des sympathisants de l'UDF ou du RPR - est originale, même si en fin de période, dès 1993, ces pourcentages régressent dans le même sens que chez les sympathisants de la droite parlementaire : de 57% cette année à 42% en 1996.

Tout se passe donc comme si les évolutions des prises de position sur l'idée qu'*un pays comme la France ne peut pas assurer sa défense sans le service militaire* étaient induites, en partie, par la puissance des discours dominants entendus au sein d'une sensibilité politique, alors que les évolutions des souhaits pour un service militaire, plus erratiques, répondraient plus à des choix individuels.

De la sorte, une même personne pourra juger qu'effectivement, il est souhaitable de passer à l'armée de métier tout en déclarant que la conscription fait partie d'une certaine idée de la France. C'est notamment ce que l'on observe en 1993 chez les sympathisants de la droite parlementaire: 76% des sympathisants du RPR souhaitaient que la défense de la France soit assurée par une armée de métier, alors que simultanément, 74% de ces mêmes sympathisants étaient d'avis qu'*un pays comme la France ne pouvait pas assurer correctement sa défense sans le service militaire* et il en était de même dans la sensibilité UDF (79% et 73%). Deux ans plus tard, après l'annonce du projet de réforme par le Président de la République, il n'y aura plus que 46% des sympathisants du RPR (-28%) et 48% des sympathisants de l'UDF (-25%) pour déclarer qu'*un pays comme la France doit conserver un lien avec le service militaire*.

Au total, si on considère ces deux indicateurs sur moyenne période, il est indéniable qu'ils montrent combien l'opinion s'est progressivement structurée, à la fois sur le plan idéologique et sur le plan des souhaits exprimés: dans l'un et l'autre cas de 15 à 20% au début des années 1970, les "sans opinion" passent à 5 à 8% en 1995 et 1996. Cela traduit une consistance croissante de l'opinion sur le problème du service militaire, même si l'implication est faible.

Il reste que ce second indicateur des baromètres du SIRPA, qui couvre un quart de siècle d'opinions sur le service militaire, a produit un effet de parasitage dans la compréhension de l'évolution des attitudes des Français face au choix entre armée de métier et service militaire. Cela démontre en outre les lacunes et les incohérences possibles d'un système de baromètre si les indicateurs qui y figurent ne sont que des ajouts circonstanciels dont on ne maîtrise pas les biais.

1.2 - LA SUPPRESSION DU SERVICE NATIONAL

Au delà de la permanence et de la puissance d'une vision mythique de la conscription que révélait cet indicateur du SIRPA, force est de constater que chez une majorité de Français, du moins jusqu'en février 1996, l'idée du

passage à l'armée de métier ne s'accompagnait pas mécaniquement d'un souhait de voir le service national supprimer, du fait des fonctions socioéducatives ou des tâches d'intérêt public qu'il était susceptible de remplir dans la société contemporaine. On s'aperçoit alors combien le débat entre une armée de métier ou une armée de conscrits fut réducteur et ne tint guère compte des différentes perspectives selon lesquelles beaucoup de Français raisonnaient le problème du service militaire ou national, lorsqu'ils venaient à y être confrontés.

Les indices de cette façon de voir le service national, et même le service militaire, autrement que dans sa logique militaire abondent, lorsque l'on rapproche différentes questions de sondages, qui directement ou non, ont traité de ce débat entre armée de métier et service militaire ou ont posé la question de la suppression du service national au cours de ces dernières années.

1.2-1 - Préférence pour une armée de métier et utilité du service national

En février 1989, 62% des personnes interrogées par IPSOS pour Le Point déclaraient préférer *un système avec une armée de métier (...) pour l'organisation de la défense de la France*, contre 31% se prononçant pour un service militaire (IPSOS Le Point réalisé le 9 février 1989). Mais un an plus tard, dans un sondage réalisé par la SOFRES pour LE FIGARO où il n'était pas question d'armée de métier, 53% des personnes interrogées estimaient que *le service militaire est toujours nécessaire pour préparer la défense du pays* et 57% approuvaient l'idée qu'il est *utile pour un jeune*, contre 38% jugeant que *c'est du temps perdu*. (SOFRES -LE FIGARO réalisé le 27 mars 1990).

En juin 1994, l'enquête réalisée par Louis Harris pour un parti politique mettait en évidence les mêmes tendances. Ayant à choisir *le système qui (...) est le mieux à même d'assurer la défense du pays*, 85% des personnes interrogées se prononçaient pour *une armée de métier*, 10% choisissant l'autre item, *un service national de conscrits, d'appelés*. Mais dans la même perspective de *défense du pays*, ce sondage recueillait 67% d'approbations sur l'idée que *le service national est (...), d'une manière générale, très utile* (21%) ou *assez utile* (46%). Et dans cette même enquête, il n'y avait que 26% des personnes interrogées pour se déclarer *favorables* à un candidat qui au cours de la prochaine campagne présidentielle proposerait *la suppression du service national*, 68% déclarant être opposées à une telle proposition ! (Louis Harris réalisé le 20 juin 1994). Un article du Figaro, datant de décembre 1994, commentera ces résultats: il titrera sur les 85% de Français favorables à l'armée de métier, mais ne fera nul commentaire à propos des autres résultats.

1.2-2 - Le rejet de la suppression du service national (tableaux 18 et 19)

Ce débat sur le passage à l'armée de métier associé à la suppression du service national ou militaire est relativement récent. Les sondages n'en font pratiquement pas état au cours des années 1970. A partir de la fin des années 1970, alors que monte en puissance dans le pays l'acceptation de l'armée de métier, on observe que l'idée qui lui est associée par la plupart des décideurs et des observateurs, celle de supprimer le service national est récusée par une majorité de Français plus ou moins conséquente selon le libellé de la question qui leur est posée. C'est cette observation que restituent les tableaux 18 et 19.

Ceux-ci rassemblent les résultats de toutes les questions qui, depuis 1977, interrogent explicitement sur la *suppression du service national ou du service militaire*, soit que ces questions offrent le choix de cette option parmi d'autres sans aucune allusion à l'armée de métier (tableau 18), soit qu'elles donnent à choisir entre *suppression du service militaire ou national* et mise en place d'une armée de métier (tableau 19).

Aucune de ces questions n'est strictement comparable. En comparant les questions 6 et 7 du tableau 18, posées pratiquement le même jour et relativement comparables, on notera que l'emploi des termes *service national* ou *service militaire* ne fait guère de différences dans les résultats. C'est l'une des grandes confusions de ces sondages: dans le langage courant, les deux termes sont très souvent employés l'un pour l'autre, de sorte que l'on ne sait jamais très bien à quoi renvoie l'un ou l'autre terme.

Ceci posé, un premier regard sur les deux tableaux indique que depuis la fin des années 1970, les options en faveur de la suppression du service - *militaire* ou *national* - ne dépassent jamais 43% (L. Harris 1990-tableau 18 et CSA 1989-tableau 19), quels que soient les libellés des questions. Cette option est toutefois majoritaire chez les jeunes en 1977 (63%) et en 1990 (51%) dans les questions 1 et 4 du tableau 18, en 1989 (55%) et en 1994 (57%) sur le tableau 19.

Les réactions à la suppression du service national sans allusion à l'armée de métier (tableau 18)

Sur dix questions portant sur la suppression du service *national* ou *militaire* sans qu'il soit fait référence à l'armée de métier, on observe qu'à deux exceptions près, les options favorables à la suppression du service ne dépassent jamais 30% depuis 1985.

Lorsque la question porte uniquement sur la *suppression* du *service national* ou *militaire, obligatoire* ou pas (questions 1, 3, 4, 5, 9), les scores en faveur de cette option sont de 40% en 1977, puis sont stables à 27 et 29% à partir de 1985, sauf dans deux cas.

Le premier cas est celui de la question posée par L. Harris pour Profession politique en 1990 (question 4): elle recueille 43% d'avis *plutôt favorables* à cette option contre 53% d'avis *plutôt opposés*. Or le sondage de L. Harris réalisé au téléphone comporte une seconde question qui porte sur le *remplacement du service militaire par l'armée de métier* (65% d'avis *plutôt favorables*). Est-ce que cette seconde question a en quelque sorte contaminé les réponses à la première question, comme c'est le cas dans les types de question figurant au tableau 19 ? Est-ce le libellé même de la question, avec l'emploi d'un adjectif de nuance *plutôt*, qu'on ne retrouve dans aucun autre libellé sauf dans ceux de la SOFRES en 1977 et en 1995, qui aurait grossi le nombre des partisans de la suppression ? On ne peut en trancher.

TABLEAU 18

L'OPINION ET LA SUPPRESSION DU SERVICE NATIONAL
Questions ne comportant pas d'allusion à l'armée de métier (1977-1996)

1 - SOFRES, "Les adultes et le service national, réalisé le 11 janvier 1977

Vous personnellement, quelle est votre position à propos de la suppression éventuelle du service national obligatoire et de son remplacement par un système de volontariat ? Tout à fait partisan, plutôt partisan de la suppression du service national. obligatoire..., plutôt opposé, tout à fait opposé à la suppression du service national obligatoire ?

2 - SOFRES pour La Vie, réalisé le 23 décembre 1981

A propos du service militaire, parmi ces formules, quelle est celle qui aurait votre pré-férence ? Le maintien du service militaire à 12 mois...? la réduction (...) à 6 mois...? le remplacement (...) par un service civil ? la suppression du service militaire ?

3 - Louis Harris pour l'Evènement du Jeudi réalisé le 13 mai 1985

En 1986 (dans la perspective d'un nouveau gouvernement), souhaitez-vous que le gouvernement qui sera mis en place après les élections législatives supprime le service militaire obligatoire ?

4 - Louis Harris pour Profession politique publié le 15 juin 1990

Seriez-vous plutôt favorable ou plutôt opposé à la suppression du service militaire en France ?

5 - SOFRES pour LE FIGARO et TF1 "Les Français , la patrie et les problèmes de défense", réalisé le 2 juillet 1993

Etes-vous favorable au maintien du service militaire ou partisan de sa suppression ?

6 - SOFRES pour LE FIGARO, "Les valeurs idéologiques des Français", 18 juin 1994

Quel est votre souhait en ce qui concerne le service militaire obligatoire..., son maintien à dix mois..., sa réduction à six mois..., sa suppression ?

7 - Louis Harris-parti politique, "L'évolution du service national", réalisé le 20 juin 1994

Pensez-vous que le service national en France devrait être...maintenu dans sa durée actuelle..., diminué dans sa durée..., supprimé ?

8 - Louis Harris-parti politique - 20 juin 1994

Dans le cadre de la campagne présidentielle de 1995, seriez-vous favorable ou opposé à ce qu'un candidat...propose l'aménagement et la transformation du service national..., propose la suppression du service national ?

9 - SOFRES pour Le Monde, "Les systèmes idéologiques des Français et l'élection présidentielle", réalisé le 31 mars 1995

Etes-vous plutôt d'accord ou plutôt pas d'accord avec les phrases suivantes : d'ici à quelques années, il faudrait supprimer le service militaire ?

10 - SOFRES pour LE FIGARO, "Les Français et l'avenir du service militaire", réalisé le 2 février 1996

Vous personnellement, souhaiteriez-vous que le service national..., soit transformé en service civil..., que le service national reste un service militaire..., ou qu'on supprime le service national, qu'il soit militaire ou civil?

TABLEAU 18

**LA SUPPRESSION DU SERVICE NATIONAL
SANS ALLUSION A L'ARMEE DE METIER
(1977-1996)**

Résultats

	1.-SOFRES 1977 Suppression du serv. National obligatoire		2.-SOFRES 1981 Préférences pour le service militaire				3.-L. HARRIS 1985 Souhaite que le futur gouvernement supprime le service militaire obligatoire		4.-L. HARRIS 1990 Suppression du servi. Militaire en France		5.-SOFRES 1993 Suppression du serv. militaire		6.-SOFRES 1994 Souhaite que le serv. Militaire obligatoire soit ...			7.-L. HARRIS 1994 Pense que le serv. National en France devrait être ...			8.- L. HARRIS 1994 A propos du ser vice national un candidat à l'élection présidentielle propose ...				9.- SOFRES 1995 Suppression du serv. Militaire dans l'avenir		10.- SOFRES 1996 Souhaite personnellement que le serv. national		
	Tout à fait et plutôt partis	Plutôt et tout à fai opposé	Supprimé	Remplacé par service civil	Réduit à 6 mois	Maintenu à 12 mois	oui	non	Plutôt favorabl e	Plutôt opposé	Partisan	Favorable au maintien	supprimé	Réduit à 6 mois	Maintenu à 10 mois	Supprimé	Diminué dans sa durée	Maintenu dans sa durée	Favorable	Opposé	Favorable	Opposé	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Soit supprimé	Reste un service militaire	Transfo rmé en service civil
ENSEMBLE	40	55	6	21	15	55	27	66	43	53	29	69	21	22	53	16	22	60	26	68	79	15	33	61	19	41	36
15 - 17 ans															17	35	47								23 (2)	53	23
18 - 24 ans	63	36									45	52			24	29	46								28 (3)	29	42
25 - 34 ans	50	46									39	58			19	24	54								21	35	42
35 - 49 ans	26	57									30	69			22	24	53								18	44	36
50 - 64 ans	28	58									18	80			9	16	73								18	41	37
>65 ans	20	73									15	79			5	17	74								10	45	31
Parti communiste	53	45									35	60													18	57	21
Parti socialiste	48	47									36	61			21	23	54					39 (1)	57		22	36	37
Ecologistes											42	56			22	22	54					39	56		22	30	48
UDF											23	74			5	23	71								12	43	42
RPR											21	78			11	20	64								15	45	36
Majorité	32	67																									
Front National											21	79													15	58	24

(1) Sympathisants de gauche, de droite
(2) 15-19 ans
(3) 20-24 ans

TABLEAU 19
L'OPINION ET LA SUPPRESSION DU SERVICE NATIONAL
Questions proposant la mise en place d'une armée de métier (1988-1994)

1 - SOFRES pour Le Pèlerin Magazine réalisé le 23 décembre 1988 - *Avec la quelle de ces deux opinions êtes-vous le plus d'accord ? Aujourd'hui, le service militaire n'est plus utile, il faut le supprimer et le remplacer par une armée de métier... Le service militaire a toujours son utilité, il faut le conserver.*

2 - CSA pour Le Monde réalisé le 16 mai 1989 - *Souhaitez-vous le maintien du service militaire obligatoire ou préférez-vous une armée de métier ?*

3 - SOFRES pour LE FIGARO réalisé le 26 décembre 1996 - *Souhaitez-vous la suppression du service militaire et la mise en place d'une armée de métier ou la maintien de l'armée actuelle avec le service militaire ?*

	1-SOFRES 1988		2- CSA 1989		3- SOFRES 1994	
	Supprimer le service militaire et armée de métier	Conserver le service militaire	Préfère armée de métier	Maintien du service militaire	Suppression du service militaire et armée de métier	Maintien du service militaire
Ensemble	37	52	43	51	41	54
<i>18-24 ans</i>			55	42	57	39
<i>25-34 ans</i>			53	41	44	50
<i>34-49 ans</i>			40	52	39	57
<i>50-65 ans</i>			38	53	39	58
<i>+65 ans</i>			32	64	28	63
<i>PC</i>			42	48	38	60
<i>PS</i>			49	46	44	50
<i>Ecolo</i>			46	49	42	49
<i>UDF</i>			37	55	39	57
<i>RPR</i>			32	64	36	61
<i>FN</i>			43	57	37	58

Le second cas est celui d'une question de la SOFRES (question 9-tableau 18), qui est incluse dans un sondage réalisé dans la perspective des élections présidentielles. Elle interroge sur la suppression du *service militaire d'ici quelques années* : on voit que même dans ce cas de figure, il n'y alors que 33% des personnes interrogées pour être *plutôt d'accord* avec cette perspective.

Les autres libellés de question du tableau 18 présentent l'option de suppression du service au regard de sa durée et de son maintien ou au regard de son aménagement et de sa transformation (questions 2, 6, 7, 8, 10) Dans ce contexte présentant plusieurs alternatives, l'option de suppression du service ne recueille que 6% (question 2 - 1981) à 26% de préférences, de souhaits ou de positions favorables.

On constate donc que les opinions favorables la suppression du service varient à la baisse, lorsque cette option est présentée assortie de différentes possibilités d'aménagements et de transformations. On observera en particulier les résultats de la question 10 posée par la SOFRES les 2 et 3 février 1996, à deux semaines de la déclaration présidentielle, qui, impliquant *personnellement* les personnes interrogées, ne recueillait que 19% de souhaits en faveur de la *suppression du service national* , 36% optant pour une *transformation du service national en service civil* et 41% pour que *le service national reste un service militaire*.

Nous nous sommes interrogés précédemment sur le renforcement de l'acceptation du principe du service national au cours de la période considérée. Cela supposerait une regression croissante des options en faveur de sa suppression. On constate au regard de l'extrême variété des formulations utilisées par les instituts que la question reste entière : il est impossible de comparer terme à terme ces formulations, y compris pour un même institut. Cela traduit par ailleurs la légèreté des instituts de sondage et de leurs clients.

Suppression - ou maintien - du service opposé à l'armée de métier

On voit par contre, à la lecture du tableau 19, que les réponses favorables à la suppression du *service militaire* - et seulement *militaire* pour les questions de ce tableau - varient fortement à la hausse lorsque le passage à l'armée de métier leur est opposé.

Il est intéressant de confronter année pour année les souhaits en faveur de l'armée de métier recueillis par l'indicateur du SIRPA précédemment traité avec ceux recueillis par ces trois questions. On observe sur le tableau ci-dessous que les souhaits ou préférences pour une armée de métier régressent sensiblement lorsqu'on oppose à cette option la suppression ou le maintien du service militaire. En fait, ces trois questions du tableau 19 mettant les personnes interrogées en situation de choisir ou l'armée de métier ou le service militaire occultent l'opinion de ceux qui ne jugent pas incompatible le passage à l'armée de métier et le maintien du service militaire.

	Souhaits pour que la défense de la France soit assurée par l'armée de métier	Accords/souhaits/préférences pour une armée de métier, opposés à maintien du service militaire
	SOFRES-SIRPA	SOFRES et CSA
1988	62	37(-25)
1989	60	43 (-17)
1994	73	41 (-32)

S'agissant des préférences partisans et de leurs évolutions, les tableaux 18 et 19 montrent que, dans tous les cas, on est plus favorable au maintien du service national ou militaire parmi les sympathisants de l'UDF que parmi ceux du RPR, parmi les sympathisants de droite que parmi ceux de la gauche, sauf dans la sensibilité communiste où se confirme depuis la fin des années 1970 et sans doute depuis le début des années 1990 un renversement de tendance en faveur du maintien du service militaire.

1.3 - LE DÉBAT REDUCTEUR ET LE ROLE DES SONDAGES ET DE LA PRESSE

Ainsi, jusqu'à la déclaration présidentielle de février 1996, l'idée de supprimer le service national, qu'il soit dénommé *national* ou *militaire*, ne paraissait guère concevable dans l'esprit d'une majorité de Français, alors qu'ils se prononçaient de plus en plus en faveur du passage à l'armée de métier. A leurs yeux, les deux questions n'étaient pas toujours liées, tant les fonctions du service, y compris celles d'un service strictement militaire, étaient investies de fonctions autres que militaires. Et à la limite, sur le plan militaire, il est probable que pour beaucoup de Français armée de métier et service militaire n'étaient pas incompatibles. Les deux pouvaient aller de paire. C'était d'ailleurs ce que montrait la réalité quotidienne et l'actualité militaire.

Un mode de pensée binaire (l'un ou l'autre), l'absence de véritable problématique du service national dans les instituts de sondage, une interprétation réductrice des résultats de sondages par les analystes et les commentateurs, auront ainsi occulté l'existence d'une conception globale d'un service multiforme servant les jeunes et la collectivité nationale, dont le maintien à côté d'une armée de métier était légitimé par les fins autres que militaires qu'il était susceptible de remplir, sous réserve de transformations et d'assouplissements. Ce masque dont les commentateurs recouvraient l'opinion est notablement illustré par les commentaires qui seront faits par Henri Amouroux dans LE FIGARO-Magazine du 24 février à propos des résultats du sondage SOFRES réalisé les 2 et 3 février 1996 pour ce magazine. Ce sondage comportait plusieurs questions, notamment celle figurant au tableau 18 (questions 10) et une question dont le libellé était identique à celui de l'un des indicateurs du SIRPA: 72% des personnes interrogées y déclaraient souhaiter que *la défense de la France soit assurée par l'armée de métier*, 25% lui préférant *le service militaire*. Dans l'article encadrant la publication des résultats de ce sondage, Henri Amouroux écrira: "Notre sondage de la SOFRES, qui a l'originalité d'isoler les réponses des moins de vingt cinq ans, montre que les Français, et particulièrement ceux de 20-24 ans, sont majoritairement partisans de l'armée de métier". Rien d'inexact dans cette interprétation, sauf que dans son article ce journaliste connu omettra de commenter les autres résultats de ce sondage: notamment le fait que seulement 19% des personnes interrogées optaient *personnellement* pour la suppression du service national, 41% souhaitant qu'il reste un service militaire et 36% préférant sa transformation en service civil.

Le débat entre armée de métier et service national s'instaurera vraiment à partir des enseignements de la guerre du Golfe. Lorsqu'ils joueront de l'opinion, les experts qui en débattront n'apercevront que l'une des faces de cette opinion, celle qui était favorable au passage à l'armée de métier ou qui rejetait les formes actuelles du service national. Ils invoqueront ses "inégalités", mettront en cause "le rôle de ciment social" qu'il ne joue plus, raisonnant cette institution sous son organisation actuelle et dans l'étroitesse de ses seules perspectives militaires³². Mais jamais, depuis le début des années 1990, une parole autorisée posera de manière rigoureuse une problématique globale du service national: celle traitant des ressources et des contraintes d'une transformation institutionnelle d'un service obligatoire, dont les fondements - aux yeux du législateur qui l'instaura il y a un

³² Voir notamment, l'article de François Heysbourg, *Faut-il supprimer le service militaire?*, LE FIGARO du 3 février 1995.

siècle comme aux yeux de l'opinion actuelle - reposaient aussi sur un principe de socialisation des générations nouvelles et pas seulement sur un principe de défense nationale³³.

2 - LES REACTIONS AU PROJET DE REFORME DES ARMEES

Le projet de réforme fut annoncé le 22 février par le Président de la République. Il comportait trois volets principaux: le passage à l'armée de métier, la suppression du service militaire obligatoire et la mise en débat de l'obligation d'un service national multiforme ouvert aux garçons et aux filles. Le 28 mai 1996, Jacques Chirac clôturera ce débat par une nouvelle déclaration radiotélévisée, au cours de laquelle il annoncera la suppression de toute obligation de service, le projet de "rendez-vous citoyen" et la mise en place à terme d'un service volontaire multiforme.

Dans les discours officiels, les trois volets ont été pratiquement toujours liés à partir de deux thèmes centraux: les inadaptations du service national - entendu essentiellement comme service militaire - au regard du contexte international et ses inégalités. A quelques exceptions près, rares sont les personnalités politiques qui ont tenté de traiter ces volets séparément. Les questions des sondages ont épousé cette logique: il n'existe aucun sondage qui s'attache par différents indicateurs à appréhender les attitudes des Français devant la suppression de l'obligation de service en évacuant la dimension militaire du problème. Sur cette question, comme sur l'instauration du volontariat ou du "rendez-vous citoyen", il n'y aura que des questions ponctuelles, posées dans le cadre de sondages traitant de la réforme prise dans son ensemble.

De la sorte, les données, comme le recul, font défaut pour appréhender les effets sur l'opinion de ces décisions historiques. On se contentera donc de rassembler et d'analyser les questions existantes sur ces sujets. In fine, et en guise de conclusion, on cherchera à partir des données existantes à comprendre les attitudes des Français devant cette réforme. Mais il ne s'agira là que d'hypothèses.

2.1 - L'IMPACT DE LA DECLARATION TELEVISEE DU 22 FEVRIER 1996

Le jeudi 22 février au soir, le Président de la République Jacques Chirac déclare solennellement à la télévision que l'armée française sera transformée en armée de métier dans un délai de six ans et annonce l'organisation d'un débat public sur l'avenir d'un service national à trois volets - défense et sécurité, solidarité nationale, coopération - dont il laissera au parlement le soin de décider s'il sera volontaire ou obligatoire. 55% des personnes interrogées par BVA le lendemain déclarent avoir vu cette intervention télévisée.

La portée de cette déclaration présidentielle et son contenu n'ont peut-être pas été toujours bien saisis, du moins jusqu'à la fin du mois de mai 1996. Ainsi, d'après le rapport diffusé par le SIRPA sur les résultats du débat national, on s'aperçoit que selon les maires, leurs concitoyens auraient retenu certains points qui ne figuraient pas explicitement dans le projet annoncé: "l'essentiel de l'information retenue" résiderait, pour les uns dans le fait que "le service sera volontaire" ou dans le "passage à l'armée de métier", pour les autres dans "la réduction de la durée du service", dans "un choix plus libre, en terme d'affectation, de date, de durée", dans le soutien de "l'insertion professionnelle" ou de "la formation des jeunes"³⁴. D'autres indices d'une certaine confusion sont recueillis dans le baromètre ISL du SIRPA réalisé du 21 au 23 mai 1996. 60% des personnes interrogées s'y déclarent plutôt favorables à *la réforme du service national*. Mais en réponse à deux questions ouvertes interrogeant sur les points importants de cette réforme ou sur les raisons d'y être favorable, on observe qu'à côté des points les plus fréquemment évoqués relatifs au passage à une armée de métier ou de "volontaires", sont cités spontanément, certes minoritairement, le développement des formes civiles du service ou son maintien avec diminution de sa durée.

TABLEAU 20 -

REACTIONS A LA DECLARATION DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE CONCERNANT LES NOUVELLES MODALITES DU RECRUTEMENT DE L'ARMEE FRANÇAISE

1 - CSA/La Vie du 23 février 1996

³³ Les débats à l'Assemblée nationale de 1872, 1889 et 1905 sur l'instauration du service militaire obligatoire montrent bien le double fondement de cette institution: fournir les effectifs d'une armée moderne et dans un même faire de la caserne, aux coté de l'école, un lieu d'éducation républicaine des générations nouvelles. Voir notamment, Alain Ehrenberg, op. cité, Albin Magne, opus cité, A. Constantini, *L'institution du service militaire obligatoire et ses répercussions sur l'armée et la nation (1872-1914)*, in Revue Internationale d'histoire militaire, n°55-1983 et le dossier consacré à la conscription dans la revue Histoire, février 1997, *Les soldats de la France: de la levée en masse à la fin des conscrits*.

³⁴ SIRPA actualité n°21, juin 1996 - IPSOS - Synthèse des questionnaires aux maires et aux associations.

Le Président Chirac vient d'annoncer que d'ici six ans, *l'armée de la conscription* sera remplacée par une armée professionnelle. Personnellement, y êtes-vous, ... plutôt favorable, car cela va améliorer l'efficacité de l'armée, ... ou plutôt opposé, car la défense doit être l'affaire de l'ensemble de la Nation ?

2 - BVA/Paris-Match du 23 février 1996

Jacques Chirac a annoncé que dans six ans, l'armée française sera une *armée de métier*. Approuvez-vous ou désapprouvez-vous cette décision du Président de la République ?

	CSA/La Vie 23/02/96			BVA/Paris-Match 23/02/96				
	Plutôt fav.	Plutôt opp.	Sans op.	Approuve Tout à fait Plutôt		Désapprouve Plutôt Tout à fait		Sans op.
Ensemble	65	23	12	39	32	12	12	5
18-24	76	20	4	54	27	9	8	2
25-34	64	24	12	41	36	12	10	1
35-49	67	22	11	32	37	14	14	3
50-64	61	26	13	43	24	14	12	7
+ 65	62	23	15	29	34	10	12	15
PC	50	48	2	24	28	15	29	4
PS	63	29	8	30	39	15	12	4
Ecol.	73	17	10	42	29	21	5	3
UDF	79	16	5	41	36	11	7	5
RPR	80	12	8	61	28	4	4	3
FN	68	26	6	33	20	6	30	11
Sans dip.	49	31	20					
CEP/BEPC	61	24	15					
CAP/BEP	66	24	10					
BAC	71	19	10					
ESUP	72	20	8					

Deux sondages téléphoniques, portant directement sur cette déclaration, ont été réalisés entre le 23 et le 24 février (tableau 20). BVA a recueilli 71% d'approbations sur la décision de transformer l'armée française pour en faire *dans six ans (...), une armée de métier*, 24% désapprouvant cette décision et 5% ne se prononçant pas. La logique militaire est ici explicite et on voit que ce score est tout à fait conforme à celui que la SOFRES recueillait quinze jours plus tôt pour LE FIGARO-Magazine sur l'expression des souhaits entre armée de métier et service militaire: 72% pour l'armée de métier, 25% pour le service militaire. La question que posera le CSA sera moins claire. Elle formule la décision du Président de la République en utilisant l'idée de *remplacement de l'armée de conscription* - une expression désuète - *par une armée professionnelle* et elle assortit chacun des termes présentés par une argumentation faisant appel, ici à *l'efficacité des armées* et là, à une certaine idée de la défense, comme étant *l'affaire de l'ensemble de la Nation*. Cette question recueillera un pourcentage moindre de réponses favorables à la décision de Jacques Chirac (65%). Elle laissera sans réponse 12% de personnes interrogées sur un sujet où, comme nous avons pu le voir précédemment le taux des « sans réponse » dépasse rarement aujourd'hui les 10%.

C'est principalement parmi les couches populaires que les oppositions recueillies par l'un ou l'autre sondage, apparaissent les plus fortes, dépassant 30% parmi les employés et ouvriers, chez les "sans diplôme" (31% et 20% de sans réponses selon le CSA), parmi les artisans et petits commerçants (53% selon BVA), dans la région du Nord et parmi les sympathisants du parti communiste et du Front national.

2.2 - LES PRISES DE PAROLE PRESIDENTIELLES ET LA SUPPRESSION DU SERVICE NATIONAL (tableaux 21 et 22)

Le tableau 21 en page suivante rassemble les résultats des questions relatives à la suppression du service militaire ou national obligatoire qui ont été posées entre le 23 février et le 1er juin 1996 ainsi que les résultats

de deux questions comparables antérieures à 1996. Malgré des problèmes de comparaison, ce tableau donne la mesure des effets sur l'opinion des deux déclarations présidentielles du 22 février et du 23 mai.

2.2-1 - Les réactions à la suppression du service militaire au lendemain de l'annonce du projet de réforme

Les questions 4 et 7 du tableau 21, posées par le CSA le 28 février 1996 dans une perspective de référendum et par la SOFRES en décembre 1994 situent toutes deux leur interrogation dans une logique militaire, en plaçant les personnes enquêtées devant le choix entre service militaire et armée de métier. Certes l'expression d'un souhait (SOFRES 94) n'a pas même poids qu'une intention de vote pour un éventuel référendum (CSA 1996). Mais ce biais n'explique pas tout à fait l'ampleur des effets de la parole présidentielle sur les différentes sensibilités politiques, à fortiori sur celles de l'opposition.

A quelques mois de la campagne présidentielle, en décembre 1994, 41% des personnes interrogées par la SOFRES déclaraient *souhaiter la suppression du service militaire et la mise en place d'une armée de métier*, alors que 54% se prononçaient pour *le maintien de l'armée actuelle avec service militaire*. Quatorze mois plus tard, le lendemain de la déclaration de Jacques Chirac, le CSA recueille 66% (+ 22%) d'intentions de vote en cas de référendum pour *la suppression du service militaire et pour son remplacement par une armée de métier*.

TABLEAU 21

**LA SUPPRESSION DU SERVICE MILITAIRE
APRES LA DECLARATION PRESIDENTIELLE.**

1 - SOFRES-La marche du siècle du 5 juin 1996: « Au total, approuvez-vous ou désapprouvez-vous la suppression du service national obligatoire ? »

2 - CSA-La Vie du 31 mai 1996 : (A la suite d'une question sur l'organisation d'un référendum portant sur la proposition de Jacques Chirac ainsi formulée: suppression du service militaire et instauration d'une armée de métier, avec mise en place d'un service volontaire et d'un « rendez-vous citoyen » ...). « Si un tel référendum était organisé, voteriez-vous oui ou non à cette proposition de Jacques Chirac ? »

3 - CSA-LMI du 28 février 1996: (à la suite d'une question sur l'organisation d'un référendum...) « Si un tel référendum était organisé, voteriez-vous oui ou non à la suppression du service militaire et à son remplacement par une armée de métier ? »

4 - BVA-Paris-Match du 24 février 1996: « Etes-vous favorable ou défavorable à la suppression du service militaire obligatoire? »

5 - SOFRES-LE FIGARO du 26 décembre 1994: « Souhaitez-vous la suppression du service militaire et la mise en place d'une armée de métier ou le maintien de l'armée actuelle avec le service militaire? »

6 - SOFRES pour le Monde, « les systèmes idéologiques des Français et l'élection présidentielle », réalisé le 31 mars 1995 - « Etes vous d'accord ou plutôt pas d'accord avec les phrases suivant d'ici à quelques années, il faudrait supprimer le service militaire ? »

7 - SOFRES pour LE FIGARO réalisé le 26 décembre 1994 - « Souhaitez vous la suppression du service militaire et la mise en place d'une armée de métier ou le maintien de l'armée actuelle avec le service militaire ? »

	1 - SOFRES-LmS. 05.06.1996 Suppression du service national obligatoire		2 - CSA-La Vie 31.05.1996 Vote pour la proposition de Jacques Chirac		3 - SOFRES -SIRPA 21-23.05.1996 Suppression du service militaire		4 - CSA-LMI 28.02.1996 Vote suppress service militaire et remplacement par armée de métier		5 - BVA-Paris-Match 24.02.1996 Suppression du service militaire obligatoire		6 - SOFRES Le monde 31.03.1995 Suppression du service militaire d'ici quelques années		7 - SOFRES-LE FIGARO 26.12..1994 Souhaite..... suppression service militaire et mise en place armée de métier maintien armée actuelle avec service militaire	
	APP.	DESAP.	OUI	NON	APP.	DESAP.	OUI	NON	FAVOR.	DEFAV.	PLUT. D'ACC.	PLUT. PAS D'AC.		
ENSEMBLE	59	40	60	29	46	43	66	28	61	36	33	61	41	54
15 - 24					50	41								
18-24	76	24	77	16			69	27	68	32			57	39
25-34	64	36	68	25	52	40	69	27	72	28			44	50
35-49	58	40	63	29	52	39	65	28	62	36			39	57
50-64	55	44	53	35	45	45	65	30	52	43			39	58
+65	45	53	46	34	32	49	61	31	51	42			28	63
PC	42	58	37	57	35	58	45	50	46	54			38	60
PS	60	39	57	35	49	39	59	35	60	38			44	50
ECO	63	37	64	32	54	37	72	28	62	37			42	49
UDF	68	32	70	18	41	51	84	15	69	28			39	57
RPR	66	33	77	15	48	44	78	19	74	25			36	61
FN	46	52	40	50	35	58	52	46	48	47			37	58

Déclaration du 28 mai

Déclaration du 23 février

Cette ampleur est très faible parmi les sympathisants du parti communiste: + 7% en faveur de la *suppression du service militaire*, mais elle atteint 15% parmi les sympathisants du PS et du Front national, 30% chez les écologistes et plus de 40% parmi les sympathisants de la droite parlementaire. En termes de classes d'âge, le renversement d'opinion s'opère surtout chez les plus âgés et efface ainsi les clivages de génération sur le sujet.

La comparaison d'une question de la SOFRES posée en mars 1995 dans une perspective de campagne présidentielle et interrogeant sur l'avenir du service militaire (question 6) avec la question de BVA posée le 24 février 1996 (question 5) confirme l'ampleur du mouvement à moins d'un an d'écart: + 28% en faveur de la suppression du service militaire.

Les effets de la déclaration présidentielle sont encore plus saisissants lorsque l'on observe les résultats de ces deux questions en fonction des intentions ou des déclarations de vote au premier tour des élections présidentielles (tableau 22).

TABLEAU 22
LE VOTE AUX ELECTIONS PRESIDENTIELLES ET L'ANNONCE
DE LA SUPPRESSION DU SERVICE MILITAIRE

1 - SOFRES pour Le Monde, "Les systèmes idéologiques des Français et l'élection présidentielle", réalisé le 31 mars 1995 - *Etes-vous plutôt d'accord ou plutôt pas d'accord avec les phrases suivantes: d'ici à quelques années, il faudrait supprimer le service militaire ?*

2 - BVA pour Paris-Match, "L'état de l'opinion - La réforme des armées", réalisé le 24 février 1996 - *Etes vous favorable ou défavorable à la suppression du service militaire obligatoire?*

	1- SOFRES 1995		2- BVA 1996	
	Suppression du service militaire dans l'avenir		Suppression du service militaire obligatoire	
	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Favorable	Défavorable
Ensemble	33	61	61	36
VOTE AU 1ER TOUR DES ELECTIONS PRESIDENTIELLES				
R. Hue	49	47	51	49
A. Laguillier	44	47	55	45
L. Jospin	39	57	54	43
Candidat écolo	49	44		
Voynet			100	
J. Chirac	31	66	68	31
E. Balladur	26	73	73	24
P. De Villier	20	77	66	34
J.M Le Pen	29	70	55	43

L'électorat de gauche est là aussi moins sensible: + 2% en faveur de la suppression du service militaire dans l'électorat de R.Hue - mais avec 21% de personnes interrogées qui ne se prononcent pas, ce qui est considérable - , +11% dans l'électorat d'A. Laguillier, + 15% dans l'électorat de L. Jospin. On voit ainsi à gauche une dynamique des clivages s'esquisser sur cette question en fonction des traditions politiques et des couches sociales représentées par les divers candidats.

C'est encore plus net à droite. Le mouvement est massif dans les électors d'E. Balladur (+47%) et de P. de Villiers (+46%), tous deux représentant plutôt les couches les plus aisées de la droite, une droite orléaniste, européenne et le courant démocrate chrétien pour le premier, une droite nationale et traditionaliste pour le second. Il est important mais moindre dans les électors de J.Chirac (+35%), représentant plutôt une droite populaire, et nationaliste, et dans ceux de J.M. Le Pen (+26%).

Sur les deux questions de BVA et du CSA, posées les 24 et 28 février 1996 (questions 4 et 5 du tableau 21), les oppositions les plus fortes proviennent des sympathisants communistes (50 et 54%), de ceux du Front national (46 et 47%) des personnes âgées ou retraitées (43%) et dans une moindre mesure, des milieux populaires et des personnes démunies de bagages scolaires. De même, les ventilations de ces deux questions selon le vote au premier tour des présidentielles indique que les résistances les plus fortes proviennent des électors de R.Hue

(49% dans les deux cas), d'A.Laguillier (45% selon BVA), de L. Jospin (43% selon BVA et 37% selon CSA en cas de référendum) ou de J.M.Le Pen (31% selon BVA et 36% selon CSA).

2.2-2 - Reflux de l'opinion entre deux prises de paroles

Au cours des mois suivants la déclaration de février 1996, peut-être en partie sous l'effet du "débat national" qui a suivi, il semble que sur cette question de la suppression du service national - ou militaire - il y ait eu un reflux de l'opinion.

Ce reflux est observable, en comparant sur le tableau 21 les résultats de la question du baromètre SOFRES-SIRPA posée entre les 21 et 23 mai, quelques jours avant la seconde déclaration présidentielle (question 3) et celle posée par BVA en février (question 5), sous réserve des libellés différents de ces deux questions: BVA demande aux personnes interrogées si elles sont *favorables ou non* à la suppression du service militaire obligatoire, alors que la SOFRES leur demande si elles *approuvent ou non* cette mesure. La seconde formulation pourrait être plus restrictive, ce qui minimiserait les observations qui vont suivre.

Entre février et mai 1996 (questions 3 et 5), le pourcentage des partisans de la suppression du *service militaire* a régressé de 15%, celui des personnes qui y sont hostiles a progressé de 7%. Sur la question de la SOFRES, 11% des personnes interrogées restent sans réponse, alors qu'en février les taux de sans réponses étaient de 3%.

Cette régression sur les avis favorables à la suppression du service militaire touche tous les groupes sociaux, mais sa répartition est remarquable en terme de préférence partisane. Elle est en effet très forte parmi les soutiens de Jacques Chirac: -26% chez les sympathisants RPR, -28% chez les sympathisants de l'UDF. Elle est beaucoup plus modeste parmi les sympathisants du Front national (-13%), parmi ceux de la gauche socialiste ou communiste (-11%) et relativement faible chez les écologistes (-8%).

De la sorte, toute proportion gardée, on retrouve en juin 1996 les clivages politiques antérieurs à la prise de parole présidentielle de février 1996, que celle-ci avait effacés ou renversés. Parmi les sympathisants communistes et surtout parmi ceux du Front national, les positions d'hostilité à la suppression du service militaire se sont renforcées et sont redevenues franchement majoritaires (58%). Entre les sympathisants de la droite parlementaire et les sympathisants socialistes, c'est à nouveau un chassé-croisé: les premiers - qui, rappelons-le étaient les plus fortement opposés à cette mesure avant février 1996 - y sont à nouveau plus opposés - notamment dans la sensibilité de l'UDF (51%) - qu'ils ne l'étaient en février par rapport aux sympathisants socialistes. C'est manifestement parmi la sensibilité écologiste que les opinions sur ce sujet sont les plus stables et que la parole présidentielle a le moins de prises. Tout cela ne va sans interrogations: de 12% de "sans opinion" chez les sympathisants socialistes à 7% chez ceux du Parti communiste et du Front national, alors qu'en février on pouvait observer au plus 5% de "sans opinion" parmi les sympathisants du Front national.

2.2-3 - Nouvelle prise de parole présidentielle et nouveau flux en faveur de la suppression du service (national ou militaire ?)

Le 28 mai 1996, Jacques Chirac prend à nouveau la parole pour annoncer la suppression de l'obligation de service, l'instauration d'un système de volontariat et le "rendez-vous citoyen". Deux questions ont été posées par le CSA et par la SOFRES le 31 mai.

La question du CSA posée dans une perspective de référendum (question 2) est par trop confuse pour autoriser une comparaison, notamment avec celle posée par le même institut en février (question 4). Dans son libellé, elle embrasse des sujets trop différents: le passage à *l'armée de métier*, la mise en place d'un service volontaire et du "Rendez-vous citoyen" ! Elle laisse sans réponse 11% de personnes interrogées, contre 1% sur la question posée le même jour par la SOFRES.

Celle-ci pose clairement une interrogation sur l'approbation ou non de la suppression du service national obligatoire (question 1). Si on compare ses résultats avec ceux de la question du baromètre SOFRES-SIRPA posée huit jours avant (questions 1 et 3), on observe que la seconde prise de parole présidentielle a produit à nouveau un flux en faveur de la suppression du service national - ou militaire - (+13%), de sorte que l'on retrouve à la fin mai des positions assez comparables à celle de février, avec néanmoins une croissance de 4% des positions hostiles à la suppression du service national ou militaire (36% pour 40 %).

La parole présidentielle rallie à nouveau des sympathisants du RPR et de l'UDF, mais les mouvements n'ont pas la même ampleur que ceux qui se sont produits en février. Ils ont pour résultats de produire un nouveau chassé-croisé entre sympathisants de la droite parlementaire et sympathisants socialistes: comme en février, les premiers sont à nouveau plus nombreux que les seconds à soutenir la mesure proposée par Jacques Chirac. Toutefois, on observera que cette seconde prise de parole a eu plus d'effets sur les sympathisants de l'UDF que sur ceux du

RPR (+27% et +16% en faveur de la suppression), ce qui pourrait traduire la montée de critiques dans l'électorat populaire de Jacques Chirac.

A gauche, parmi les sympathisants communistes et surtout dans la sensibilité socialiste, à comparer les résultats des questions de BVA et de la SOFRES entre février et la fin du mois de mai (questions 1 - 3 - 5), on observe que les positions d'hostilité restent relativement stables (54 à 58% chez les sympathisants communistes et 38 à 39% chez les sympathisants socialistes), alors que les positions favorables fluctuent: comme si se manifestait, sur ce sujet du moins, un "électorat flottant" de gauche qui se ralliera momentanément sur une prise de parole de Jacques Chirac pour revenir à ses doutes ou à ses indifférences.

2.3 - LES REACTIONS SUR LE CONTENU DU PROJET DE REFORME DU SERVICE NATIONAL

2.3-1 - Volontariat et "rendez-vous citoyen"

Il n'existe à notre connaissance que trois questions sur le volontariat, deux d'entre elles ayant été posées en février 1996, alors qu'il ne s'agissait que d'une option mise en débat. La troisième posée par la SOFRES le 31 mai pour l'émission "La marche du siècle" porte sur la suffisance ou l'insuffisance du volontariat *pour répondre aux besoins de la nation, compte-tenu des professionnels qui agissent* dans les secteurs couverts par ce volontariat. 55% des personnes interrogées déclarent que *les services volontaires seront suffisants* pour couvrir ces besoins, 38% estimant qu'ils seront insuffisants. On voit que cette question, relativement technique, n'apporte guère d'éclairages sur l'accueil fait au volontariat après la seconde déclaration présidentielle du 28 mai.

Il faut donc s'en tenir aux deux questions posées en février. Selon le sondage de CSA pour La Vie réalisé le 24 février, 67% des personnes interrogées déclaraient souhaiter que *le service civil qui doit remplacer le service national obligatoire (...) soit volontaire*, 27% souhaitant qu'il *soit obligatoire*.

On retrouvait cette même tendance dans un sondage du même institut, réalisé pour l'émission Lmi le 28 février, avec toutefois un biais conséquent dans le libellé de la question. Celui-ci mélangeait deux problèmes: le volontariat et l'ouverture du service aux jeunes filles. 62% des personnes interrogées souhaitaient que le *futur service civil soit volontaire et ouvert aux jeunes garçons et aux jeunes filles*, 35% se prononçant pour l'obligation de service (dont 22% pour *un service obligatoire, ouvert aux filles et aux garçons* et 13% pour *un service obligatoire réservé aux garçons*).

Sur ces deux questions, les jeunes générations étaient massivement favorables au volontariat (69 à 75% chez les moins de 35 ans). S'agissant de la première question traitant uniquement du volontariat, il n'est guère possible de dégager de réels clivages selon les catégories sociales ou politiques. Toutefois, à certains indices, il semblait se dessiner une tendance s'opposant au volontariat dans des milieux catholiques pratiquants, et/ou traditionnalistes, sans doute relativement aisés, là où comme nous l'avons vu en première partie, le service national était considéré comme une obligation morale: 38% des catholiques pratiquants réguliers souhaitaient le maintien de l'obligation de service en février 1996 (contre 27% en moyenne), 36% des électeurs de Jean Marie Le Pen, 34% des chefs d'entreprise et des travailleurs indépendants, 34% des habitants de l'est de la France et de l'ouest du bassin parisien.

Une seule question a été posée sur le "rendez-vous citoyen" à l'issue de la seconde déclaration présidentielle, encore qu'elle ne donne guère non plus d'indications sur l'accueil que les Français ont réservé à cette innovation. Selon le sondage de la SOFRES réalisé le 31 mai 1996, 66% des personnes interrogées jugeaient que ce "*rendez-vous citoyen*" *d'une semaine n'était pas d'une durée suffisante*, contre 32% portant le jugement contraire, une forte majorité (75 et 71%) jugeant par ailleurs qu'*il est normal qu'il concerne garçons et filles* et qu'il fasse leur *bilan de santé et scolaire*. Concernant la durée de ce rendez-vous, un fort clivage se dessine entre les jeunes de 18-24 ans et leurs aînés: 52% des premiers la jugent *suffisante* (46% *pas suffisante*) et ces jugements positifs tombent à 37% chez leurs aînés et à 22% et 16% dans les générations âgées de plus de 50 ans. Dans toutes les sensibilités politiques, cette durée est jugée insuffisante par 64% (écologistes) à 70 et 72% (sympathisants communistes et du Front national) des personnes interrogées.

TABLEAU 23
LE SERVICE NATIONAL "OUVERT" AUX FILLES

1 - Louis Harris - Parti politique, "L'évolution du service national", 20-21 février 1994 - *Si les possibilités d'effectuer un service civil (...) étaient développées, est-ce que ce service civil devrait être ouvert aux femmes ou est-ce qu'il ne devrait concerner que les hommes comme c'est le cas actuellement ?*

2 - CSA - La Vie, "Les Français et le service national", 23-24 février 1996 - *Et souhaitez-vous qu'il (le service civil qui doit remplacer le service national obligatoire) soit réservé aux jeunes garçons ou également ouvert au filles ?*

3 - CSA-Lmi, "Les Français et le nouveau service national", 28-29 février 1996 - *Et voudriez-vous que ce service civil soit... volontaire et ouvert aux jeunes garçons et aux jeunes filles..., obligatoire et réservé aux jeunes garçons..., obligatoire et ouvert aux jeunes garçons et aux jeunes filles*

4 - Baromètre ISL SIRPA, juin 1996 - *Concernant la réforme du service national, êtes-vous plutôt favorable ou plutôt défavorable à l'ouverture du service national aux femmes.*

	1- L. HARR.1994			2- CSA La Vie			3-CSA LMI 1996			4-ISL 1996		
	Ens.	H	F	Ens	H	F	Ens	H	F	Ens	H	F
1- Service civil												
- ouvert aux femmes	80	84	77									
- ne devrait concerner que les hommes	18	15	21									
2- Souhaite futur service civil ouvert												
- aux filles				78	81	75						
- réservé aux garçons				17	15	20						
3- Voudrait futur service civil												
- volontaire ouvert garçons et filles							62	58	66			
- obligatoires, réservé aux garçons							13	12	13			
- obligatoire, ouvert aux garçons et aux filles							22	25	19			
4- Favorable à l'ouverture du service national aux femmes												
- défavorable										65	67	63
										28	26	30

2.3-2 - Garçons et filles

La question de la mixité du service - volontaire ou non - a été fréquemment évoquée par les commentateurs au cours du débat sur le réforme du service national et bien souvent présentée comme une innovation. Or d'après le baromètre ISL réalisé pour le SIRPA en mai 1996, il y avait moins de 6% des Français qui, s'étant déclarés favorables à la réforme, citaient ce point comme l'une des raisons d'y être favorable. En fait, si les Français sont majoritairement partisans de l'égalité des hommes et des femmes devant le droit de faire son service, c'est-à-dire devant le volontariat, ils sont plutôt hostiles à l'égalité des devoirs, y compris pour un service civil: l'obligation de service pour les femmes ne fait pas recette et les femmes françaises de tous âges - sauf celles âgées de 35 à 50 ans - y sont beaucoup plus fréquemment hostiles que les hommes.

L'ouverture du service aux filles

Le tableau 23 rassemble les questions qui interrogent les Français depuis le début des années 1990 sur l'ouverture d'un service civil aux jeunes filles. Les questions 1 et 2 de L.Harris et du CSA pour La Vie situent leur interrogation dans la perspective d'un futur service civil: elles dégagent une forte majorité (78 à 80%) en faveur de l'ouverture .

C'est moins le cas de la question 3 du CSA pour Lmi, qui comme nous l'avons vu, mélange deux nature de problèmes qui infèrent l'un sur l'autre, le volontariat et la mixité: elle recueille 62% de souhaits pour un volontariat *ouvert aux garçons et aux filles*.

Quant à la question 4 posée par ISL en mai 1996 dans le cadre du baromètre du SIRPA, son score relativement faible pourrait être du à la notion de service national, qui, même à la date où elle est posée, peut encore renvoyer pour certains au service obligatoire, militaire de surcroît.

Dans les trois questions de ce tableau où le terme d'ouverture reste vague, sans être associé à celui de volontariat , on observera que les femmes sont toujours plus réservées que les hommes devant cette notion d'ouverture. Ce n'est que dans la question 3 posée par le CSA La vie où cette notion est explicitement située dans une perspective de volontariat qu'elles y sont plus favorables que les hommes: 66% pour 58%.

Un service obligatoire pour les filles

Si au cours de la même période, on prend maintenant en compte les question faisant une allusion explicite à l'obligation de service pour les jeunes filles, on observe un changement presque radical d'attitudes chez beaucoup de Français et notamment chez les femmes.

Le tableau 24 de la page suivante indique qu'aujourd'hui plus d'un Français sur deux se déclare opposé à un service civil obligatoire pour les filles avec, semble-t-il, une légère évolution en faveur de la mixité depuis 1991 (+ 5% à comparer les réponses des questions 1 et 2). L'obligation d'un service militaire pour les femmes était rejetée par plus de 7 Français sur 10 en 1991.

En 1996, la position des hommes sur un service civil obligatoire pour les femmes est partagée (50% pour et 46% contre), alors que celle des femmes est franchement hostile (36% pour et 59% contre). L'évolution sur le sujet depuis 1991 est sensiblement plus marquée chez les hommes que chez les femmes (+9% en faveur de la mixité pour +3% chez les femmes).

TABLEAU 24
LE SERVICE NATIONAL, "OBLIGATOIRE" POUR LES FILLES

1 - SOFRES - LE FIGARO Magazine, "Les Français et l'avenir du service national", 2-3 février 1996 - Souhaiteriez-vous que seuls les garçons soient obligés d'effectuer le service civil, ou que les filles soient également obligées de le faire ?

	Ens	H	F	15-19	20-24	25-34	35-50	50-65	+65	PC	PS	ECO	UDF	RPR	FN
Obligation pour les filles	42	50	36	45	35	38	48	41	44	41	40	42	45	46	45
Seulement pour les garçons	53	46	59	55	63	55	45	55	53	53	55	58	52	49	55

2 - BVA SID, Les Français et le service national", 12-13 avril 1991 - Seriez-vous tout à fait favorable, plutôt favorable, plutôt défavorable ou tout à fait défavorable à ce que les femmes effectuent un service civil obligatoire ?

	Ens	H	F	-25	25-34	35-50	50-65	+65	PC	PS	ECO	UDF	RPR	FN
Total favorable	37	41	33	35	31	42	40	37	46	34	40	45	42	57
Total défavorable	59	55	62	63	66	52	56	57	51	64	55	52	54	41

3 - BVA SID, avril 1991 - Seriez-vous tout à fait favorable, plutôt favorable, plutôt défavorable ou tout à fait défavorable à ce que les femmes effectuent un service militaire obligatoire ?

	Ens	H	F	-25	25-34	35-50	50-65	+65	PC	PS	ECO	UDF	RPR	FN
Total Favorable	26	29	23	31	17	32	23	25	34	22	26	34	28	46
Total Défavorable	72	68	75	68	82	65	74	70	66	78	73	64	68	54

L'hostilité à la mixité dans le cadre d'un service civil obligatoire est la plus forte parmi les jeunes générations, sauf parmi les adolescents, dont on retrouve là comme ailleurs les positions plus collectives et moins critiques que leurs aînés: selon le sondage de la SOFRES de février 1996, 45% des 15-19 ans sont favorables à une service civil obligatoire pour les filles.

On observera que la génération qui est en en âge d'avoir des filles susceptibles de faire leur service est plus favorable à un service obligatoire pour les filles que les autres générations, quelle que soit par ailleurs la forme de ce service: en 1996, 48% des 35-50 ans souhaitent que les filles soient également obligées de faire un service civil et en 1991 près d'un tiers des personnes de cette tranche d'âge interrogées étaient favorables au service militaire obligatoire pour les femmes. On retrouve là un autre indice de ces fonctions socioéducatives qui sont assignées au service national.

Cette question de l'obligation de service pour les femmes traverse les clivages politiques. On reste assez partagé dans toutes les sensibilités politiques, l'opposition à la mixité étant partout majoritaire, légèrement plus marquée chez les écologistes et les socialistes, où en 1991 l'hostilité au service militaire obligatoire des femmes était beaucoup plus fréquente que dans les autres sensibilités.

CONCLUSIONS

Aujourd'hui, près d'un an après la seconde déclaration présidentielle, on sait en définitif peu de choses sur les attitudes des Français devant la suppression de l'obligation de service national et devant les mesures qui l'accompagne. A notre connaissance, aucun sondage touchant à ce thème n'a été réalisé depuis le 31 mai 1996, de sorte que nous restons sur les effets immédiats de la seconde déclaration présidentielle, sans être en mesure d'apprécier ce qu'il en est quelques mois après cette déclaration, comme nous avons pu le faire pour la première déclaration.

Cette absence de recul sur l'événement conduit à beaucoup de prudenances lorsqu'il s'agit de donner du sens aux divers mouvements d'opinion qui se sont produits à partir de février 1996.

Rappelons en premier lieu que bien des indices ont montré que cette réforme n'était pas au coeur des préoccupations des Français, même si quelques incertitudes restent sur la valeur relative de ces indices et que par ailleurs, en février, à l'issue de la première déclaration présidentielle, tout n'a pas été clair aux yeux de bon nombre de Français. Il est assez probable que l'annonce attendue du passage à l'armée de métier et de la suppression du "service militaire" obligatoire ont pu partiellement occulté aux yeux de certains le problème que posait l'avenir du service national. Le 21 mai, parmi les personnes interrogées par la SOFRES pour le SIRPA, plus de la moitié (57%) citaient parmi plusieurs propositions *la professionnalisation des armées* comme *le point le plus important* de cette réforme, alors qu'il n'y en avait que 28% pour citer *la suppression éventuelle du service national*. Ce n'est que tardivement, en mai puis en juin, que certaines personnalités politiques ont manifesté publiquement leur hostilité à toute suppression d'obligation de service encore que ces prises de parole aient été très ponctuelles.

Les deux prises de parole de Jacques Chirac constituent un cas d'école. Elles ont eu immédiatement des effets massifs, renversant à chaque fois la répartition des opinions sur ce sujet dans l'électorat du Président, surtout la première, celle de février. Elles ont eu la capacité de toucher d'autres électorats, y compris parmi les sympathisants communistes, où la résistance au passage à l'armée de métier et à la suppression du service national était la plus forte et la plus fortement assumée par les leaders politiques.

Mais une partie importante de ces effets a été éphémère, comme l'ont montré les résultats du baromètre SOFRES-SIRPA de mai 1996: ils se sont effacés au cours des mois suivants, les facteurs politiques et idéologiques, socio-économiques ou culturels comme les statuts et les situations qui concourent à la construction des attitudes reprenant le dessus. Qu'en est-il quelques mois après la seconde prise parole ?

Une autre partie de ces effets a eu des prolongements durables. Ici, la détermination du Président de la République, comme la solennité de sa parole ont pu faire fonction de prescription auprès de personnes peu impliquées par le sujet. Ailleurs, cette parole présidentielle aurait en quelque sorte "délié" nombre de Français d'une conception morale de l'obligation de service national, perçue comme un devoir civique. Elle aurait levé un "tabou" moral. Cette hypothèse reste fragile de notre point de vue et ne pourrait jouer que pour des personnes, là aussi faiblement impliquées dans cette obligation: en effet, là où, comme nous l'avons vu, cette implication morale est forte, dans les milieux pratiquants régulièrement et/ou fortement imprégnés de valeurs traditionnelles, la résistance au volontariat est loin d'être négligeable.

Une troisième hypothèse est à considérer sérieusement. Elle est d'ordre idéologique. La parole de Jacques Chirac aurait parachevé la mise en question d'une vision mythique de la République - ou de la France - liée substantiellement au service national, là où cette vision était devenue fragile, c'est à dire parmi les soutiens de Jacques Chirac et dans la mouvance socialiste. Dans ces sensibilités politiques, les évolutions récentes de l'indicateur du SIRPA dont nous avons précédemment analysé le caractère idéologique militent en ce sens. Rappelons qu'en 1993, 57% des sympathisants socialistes et 73-74% de ceux de la droite parlementaire jugeaient *qu'un pays comme la France ne peut pas assurer sa défense sans le service militaire*. Ces pourcentages ont régressé respectivement à 55% et 58-60% en 1995, pour s'effondrer à 40% et 46-48% le 21 mai 1996.

Enfin une quatrième hypothèse, nullement exclusive des précédentes, doit être avancée. Les effets d'une parole politique, aussi puissante soit-elle, ne peuvent avoir une telle ampleur si cette parole ne va pas à la rencontre d'attitudes susceptibles de l'intégrer dans leurs "points de vue". Nous avons montré dans une précédente étude, traitant notamment de la guerre du Golfe, que contrairement aux interprétations des commentateurs, il n'y avait pas eu basculement d'opinion, lorsque le Président Mitterrand, annonçant aux Français le 16 janvier 1991 sa décision d'engager une action de force contre l'Irak aux cotés des alliés, avait été approuvé par une majorité de Français: la décision et les paroles du chef de l'Etat avaient alors rencontré les attentes de la majorité de ses concitoyens³⁵.

³⁵ André Thiéblemont, *L'opinion publique et les interventions extérieures à travers les sondages d'opinion*, opus cité.

Il en est ici de même. Il y eut, bien sûr, les attitudes de ceux qui étaient hostiles au principe du service obligatoire. Mais, comme nous l'avons vu tout au long de cette étude, il y avait aussi un nombre de Français qui, y compris parmi les jeunes, acceptait le principe du service national, sous réserve qu'il remplisse des fonctions socioéducatives ou d'utilité publique, susceptibles de favoriser l'insertion des jeunes dans la société.

Le rejet de la suppression du service national, qu'accompagnaient les demandes de son assouplissement et de développement de ses formes civiles, étaient à la mesure des attentes sociales dont il faisait l'objet, jusqu'à permettre à chacun de choisir la nature et la durée de son service. Ce serait ces aspirations qui auraient dans un premier temps rencontré la parole présidentielle de février 1996: en quelque sorte une "auberge espagnole", à l'intérieur de laquelle chacun entendait ce qu'il voulait entendre, la suppression du service militaire obligatoire ou celle du service national, la réduction de sa durée ou son adaptation pour d'autres, le développement d'un service civil pour d'autres encore, etc. Et l'accueil qui sera fait à l'idée de volontariat en février 1996, puis à la décision de supprimer le service national obligatoire en mai 1996 peuvent se comprendre comme la rencontre entre une demande de transformation ou d'assouplissement du service et une offre qui va bien au delà de cette demande: celle d'un service national auquel chacun puisse contribuer ou non à sa convenance, dont chacun puisse user comme il l'entend, quitte à ne pas y avoir recours.

Une telle hypothèse laisse toutefois interrogateur sur les résistances à la suppression de l'obligation de service qui se dessinent en mai 1996 - avant la seconde déclaration présidentielle -, notamment dans les milieux les plus défavorisés ou les plus populaires, chez ceux qui expriment le plus d'attentes "utilitaires" vis à vis du temps de service et que l'offre de volontariat devrait à priori satisfaire.

Il y a là sans doute une bonne part de résistances idéologiques, comme l'indiquent les positions des sympathisants communistes et du Front national. Mais que faut-il penser de la résistance des jeunes de moins de 25 ans - et plus probablement des adolescents - qui pour plus de 40% d'entre eux désapprouvent la *suppression du service militaire*. ? Et n'y a-t'il pas parmi les plus défavorisés la préscience que ce volontariat pourrait être quelque peu sélectif, et interdire aux jeunes qui en ont le plus besoin d'accéder aux offres d'un temps de service, plus que ne le ferait un service obligatoire ?

Au terme de cette étude, qui a tenté de rassembler et de bricoler des bribes de connaissances sur le service national pour mieux en comprendre l'économie politique et sociale, on voit combien il reste d'interrogations.

D'évidence, cette étude a fait apparaître l'absence ou la faiblesse des moyens d'analyse et de réflexion qui permettaient d'une part, d'apprécier les pratiques et les rôles effectifs du service national - militaires, éducatifs et civiques, socioprofessionnels, etc. - et d'autre part, d'appréhender cette institution dans la diversité des fonctions qu'elle était censée remplir aux yeux des Français. On aura à ce dernier titre sous-estimé les attentes sociales et civiques dont cette obligation de servir la collectivité nationale était investie.

C'est semble-t-il cette absence d'outils intellectuels qui, depuis le début des années 1990, aura enfermé le débat autour de l'armée de métier et du service national dans une logique militaire, sans que puisse être posée clairement et sans hâte la question de l'avenir d'un service obligatoire, dissociée du problème militaire, située dans des perspectives plus globales et plus politiques: celles de la construction du lien social, de la socialisation des générations nouvelles et du cadre politique de cette construction, local, régional, national, voire européen.

Car le seul point sur lequel cette étude puisse permettre de s'avancer réside dans l'enjeu social et politique que représente la disparition d'une telle institution, à laquelle rien ne se substitue qui puisse répondre aux attentes socioéducatives diffuses dont elle faisait l'objet, sinon un "rendez-vous citoyen", sur lequel une majorité de Français porte, semble-t-il, un regard sceptique. En effet, la disparition de l'obligation nationale sera plutôt préjudiciable aux couches sociales les plus défavorisées. Du moins, cette mesure y sera-t-elle plus fréquemment ressentie comme telle que dans des couches plus aisées, où les enfants disposent d'autres moyens que le temps de service pour s'insérer dans la société. En ce sens, la disparition du service national risque d'accentuer la fracture sociale sans qu'il n'y paraisse.

Par ailleurs, pour peu qu'une parole politique leur en fasse prendre conscience, un certain nombre de Français pourrait à terme ressentir un profond décalage entre des proclamations réitérées sur la "citoyenneté" et l'absence de réflexion et de volonté politique, investissant à terme dans une institution nationale, constructrice de citoyenneté, aux formes renouvées et adaptées à d'autres données sociales que celles qui contribuèrent il y a un siècle à l'instauration d'un service militaire obligatoire. Ce sentiment de décalage entre discours et pratiques politiques, comme la perte sociale plus ou moins ressentie à travers la disparition du service national, risquent alors de venir grossir la protestation sociale, là aussi sans qu'il n'y paraisse.

ANNEXE I :
LISTE DES ENQUETES PAR QUESTIONNAIRE ET
DES SONDAGES PORTANT SUR LE SERVICE MILITAIRE
OU NATIONAL (1965-1996)

TITRE	ORIGINE	DATE DE REALISATION
I - <u>Enquêtes et sondages commandités par le Ministère de la Défense</u>		
- L'opinion et la réforme du service militaire	IFOP	6/05/70
- Enquête sociologique sur les attitudes des jeunes avant l'intégration au service national	LABORATOIRE DE SOCIOLOGIE DE GRENOBLE (contrat DRME)	1971-73
- La réceptivité des jeunes à l'information : les attitudes à l'égard de la défense nationale et du service national	SOFRES (contrat DRME)	07/73
- L'image des armées	SEDES (Contrat Cpe)	1/01/77
- Les adultes et le service national	SOFRES	11/01/77
- Les jeunes Français et le service national (17-21 ans)	SOFRES	11/01/77
- Etude service militaire	CCA HAVAS (Contrat GPES)	1982
- Opinion publique et défense	IFOP pour le SGDN	27/07/84
- Les 15-25 ans et le service militaire	BVA - SIRPA	01/86
- Les Français et l'armée : opinion sur le service national	REGIONAL ISL SIRPA	01/01/88
- Les Français et le service national	IFOP SIRPA	10/02/94
- Les Français et le service national	IFOP SIRPA	10/02/94
- Les Français et la Défense nationale	BAROMETRES SOFRES SIRPA	1982-96
- L'image des Armées	BAROMETRES ISL SIRPA	1990-96
II - <u>Sondages commandités par la presse écrite et radiotélévisée</u>		
- Les jeunes et le service militaire	Off. Cent. De Sond et de Stat	1/03/65
- L'armée, le service militaire et les Français	SOFRES-VALEURS ACTUELLES	06/73
- L'armée, le service militaire et les Français	SOFRES - VALEURS ACTUELLES	9/12/75
- L'armée et les syndicats de soldats	SOFRES SUD-OUEST	1974-75?
- Service militaire et patriotisme	SOFRES - L'EXPANSION	1976
- Les Français et le service militaire	SOFRES - LA VIE	11/11/81
- Les appelés et le service militaire	PUBLIC SA - PARIS MATCH	25/11/81
- Les 15-25 ans et l'armée	EPSI - L'ETUDIANT	3/01/85
- Les Français et le libéralisme	LOUIS HARRIS - L'EVEN DU JEUDI	13/05/85
- Les Français et l'éducation des enfants	LOUIS HARRIS - TELERAMA	22/10/85
- Les valeurs des adolescents - 13 à 17 ans	SOFRES - LE FIGARO MADAME	5/03/86
- Les Français et le nouveau code de la nationalité	LOUIS HARRIS - L'EVEN DU JEUDI	30/10/86
- Vers une communauté européenne de défense	LOUIS HARRIS - L'EXPRESS	2/04/87
- Les Français et l'armée	IPSOS - LE JOURNAL DU DIMANCHE	11/01/88
- Les 18-25 ans et l'élection présidentielle	CSA LE PARISIEN	8/03/88
- Les recentrages des étudiants	LE MONDE - F. CULT. PUF	3/11/88
- Le service militaire	SOFRES - LE PELERIN	23/12/88
- Service militaire, pour ou contre	IPSOS LE POINT	9/02/89
- Les jeunes de 16 à 24 ans aujourd'hui	CSA - TF1 - LE PARISIEN	17/02/89
- Lycéens et étudiants face au service national	SCP COMMUNICATION - L'ETUDIANT	5/03/89
- Les Français et la défense nucléaire	CSA LE MONDE FR3	16/05/89
- Le débat sur le service militaire	SOFRES - LE FIGARO	27/03/90
- Vers la suppression du service militaire	LOUIS HARRIS PROFESSION POLIT.	15/06/90
- Les Français et la guerre du Golfe	SOFRES - LIBERATION - EUROPE 1	28/09/90
- La guerre	BVA - JOURNAL DU DIMANCHE	4/01/91

- Les 16-22 ans et la guerre du Golfe	SOFRES - NOUVEL OBS	24/01/91
- Les jeunes et la guerre du Golfe	IFOP/M6/Nlle REPUBLIQUE	7/02/91
- Les Français et le pacifisme durant la guerre du Golfe	SOFRES JOURNAUX DE PROVINCE	13/02/91
- Vers l'armée de métier	IPSOS LE POINT	12/03/91
- Les Français et le service national	BVA pour le SID	12/04/91
- Les Français et l'opération militaire en Somalie et une éventuelle opération à Sarajevo	CSA - LA VIE	10/12/92
- Les attitudes des 15-25 ans face à la société	LOUIS HARRIS GLOBE HEBDO	29/05/93
- Les Français, la patrie et les problèmes de Défense	SOFRES TF1 LE FIG	2/07/93
- L'intégration des beurs en France	SOFRES - LE NOUVEL OBS	2/11/93
- Les jeunes et la guerre	A2C - SIRPA L'EXPRESS - FRANCE INFO - TF1	19/05/94
- La tricherie dans la société française	SOFRES Nouvel Obs	2/06/94
- Les valeurs idéologiques des Français	SOFRES LE FIGARO	18/06/94
- L'évolution du service national	LOUIS HARRIS - LE FIGARO RPR	20/06/94
- Faut-il supprimer le service militaire ?	SOFRES LE FIGARO	26/12/94
- Idéologies des Français et l'élection présidentielle	SOFRES - Le Monde	31/3/95
- Les Françaises et l'intervention en Bosnie	CSA - ELLE	24/07/95
- Les Français et l'avenir du service militaire	SOFRES LE FIGARO MAG	3/02/96
- Les Français et le service national	CSA LA VIE	23/02/96
- La réforme des armées	BVA PARIS MATCH	23/02/96
- Les Français et le nouveau service civil	CSA TF1 (LMI)	28/02/96
- Le souhait d'un référendum sur la suppression du service militaire	CSA La Vie	31/05/96
- L'avenir de la défense et du service national	SOFRES - La marche du siècle	31/05/96

ANNEXE II

TRAVAUX ET RECHERCHES SUR LE SERVICE NATIONAL EN FRANCE (1970-1996)

Cette sélection a été établie à partir de la bibliographie- éventuellement complétée-, consultable au Centre d'études en sciences sociales de la Défense (Cesd) - "La Conscription, éléments de bibliographie réunis par Sophie de Clauzade") et de la documentation détenue par le Centre des relations humaines de l'armée de terre (Crh).

S'agissant de la bibliographie du Cessd, nous n'avons retenu à priori que les travaux de nature empirique portant sur le service national dans la période contemporaine, publiés (*) ou non, détenus ou non (°°) par le Centre. Cette sélection exclut donc en principe, et sauf cas particuliers pouvant présenter un intérêt pour cette étude, les travaux historiques, juridiques, les rapports parlementaires ou administratifs, ainsi que les spéculations et les réflexions normatives sur l'état et le devenir du service national, ne s'appuyant pas sur les méthodes d'observation pratiquées en sciences sociales.

Cette sélection bibliographique comporte,

- la plupart des travaux (mémoires, thèses, rapports d'enquêtes, ouvrages et articles rendant compte de recherches) publiés ou non, réalisés au cours de la période par des étudiants, des universitaires ou des chercheurs dans un cadre universitaire ou de recherche,
- quelque articles publiés présentant un caractère spéculatif et normatif, mais abordant un sujet non traité par ailleurs ou susceptibles de faire état de données exploitables.
- certains rapports parlementaires.

I - TRAVAUX REPERTORIES AU CESSD

Viviane Isambert-Jamati	Remarques sur le service militaire.*	in Revue française de sociologie, avril-juin 1961
Robert Escarpit	Le livre et le conscrit.*	in Bibliographie de la France, 1963, p. 7-108
Daniel Boy	Adaptation des recrues du contingent au milieu militaire.	CSDN 1971
Pierre Dabezies	Milices, conscription, armée de métier.*	in Projet, novembre. 1973
Revue Projet	Une armée pour quelle défense*	novembre 1973
M. Girod	L'évaluation du potentiel humain et la recherche des motivations chez les personnels appelés des armées	in Psychologie sociale, dec. 1973
WP Kuvlesky and co	Southern black Youth's orientations toward military service <i>Attitudes favorables au service militaire en fonction de l'origine socioculturelle.</i>	Journal of political and military sociology, I (1), 1973
Louis Pinto sociale	L'armée, le contingent et les classes en sciences sociales,	in Actes de la recherche mai 1975
André Loyer 1976*	Les mécanismes d'application de la . 1976	Défense nationale, octobre ²² conscription en France en
JM Livolsi	Nationaliser l'armée <i>Conditions de vie des appelés</i>	in Projets, n°104, 1976

James Mac Cearney	Les lois de recrutement de 1905 1928, 1970: analyse thématique des débats parlementaires.	FNSP - CSDN 1976
Jean Claude Sénard auprès des petits gradés	Le service militaire en 1977: DEA - octobre 1977 du contingent.	CSDN - Mémoire de enquête
François Cailleteau	Note sur le format organisationnel des armées en France	Csdn 1978
Jean Claude Lemaire	Enquête sur les jeunes soldats du contingent en 1975: Centre de sé- lection de Vincennes	Csdn 1979
Bernard Docre et Patrick Mars	Dossier M comme militaire	Edit. Alain Moreau 1979
Alain Bernede	Etude sociologique du contingent dans un corps de troupe du type régiment d'infanterie	Mémoire de Dess, Administration de la défense, Lille II janvier 1980
Jean Marie L'Honen	Fondements et rapports sociaux de quelques armées de conscrip- tion européennes	Emsst mai 1980
documentaires	Le service national*	La Documentation française -Notes et études 1980
B. Schwartz	L'insertion professionnelle et sociale des jeunes. Rapport au Premier ministre*	La Documentation française, Paris, 1981
Michel Bozon	Les conscrits*	Berger-Levrault 1981
Pierre Augereau	Les évènements dans la mémoire des ouvriers.	Thèse de doctorat de sociologie, Université de Nantes, 1981
Michel L. Martin	Le déclin de l'armée de masse en France.*	in Revue française de sociologie, janv. mars 1981
Francis Choisel	Du tirage au sort au service universel.*	in Revue historique des Armées, 1981/2
pour une politique du personnel n°12, 1981	militaire dans les années 1980.*	François Cailleteau Eléments in Les hommes de la défense, Cahiers de la Fedn
Bernard Fourmaux	Contribution à une mesure de l'effet socialisateur du service militaire: étude d'une population d'appelés parachutis- tes, le contingent 78/08 du 9ème RCP	Mémoire de DEA, sciences politiques. Toulouse Cersa 1982
Patrick Bernier	Le débat public sur la conscription 1973-1980*	Cahiers du Cepod - mars 1982
Alain Ehrenberg	Le corps militaire - Politique et péda- gogie en démocratie	Edit. Aubier, 1983

Yann Le Gauffey	L'espace vécu de l'appelé du contingent français en RFA à l'extérieur du quartier	Mémoire de Dea, sociologie et économie locale, Paris 10 1983
Bernard Aubry Jacques Aben	La défense militaire de la France: les problèmes du service militaire.*	Les cahiers de Montpellier, n°7, 1983
A.Constantini	L'institution du service militaire obligatoire et ses répercussions sur l'armée et la nation	Revue Internationale d'histoire militaire n°55, 1983
Georges Peyrard	Le service national des algériens en France.*	in Arès, VI, 1983
G.Vincent	Face aux impératifs techniques et opérationnels: le redéploiement des militaires du rang.* <i>Bilan de la réforme VSL</i>	in Défense nationale, XL av. 1984
A. Bohy	Quand l'armée fait école <i>Bilan de l'opération d'initiation de chômeurs à l'informatique</i>	Zéro, un, Informatique n° 800, 1984
Nicole Vielfaure Christine Beauvalia	Conscription.*	in, Fêtes, coutumes et gâteaux, Le Puy, Christine Bonneton éditeur, 1984
André Bach, Thouami Bencheikh Béatrice Gosset	Etude méthodologique du budget temps dans un corps de troupe	Fnspp - Csdn juin 1984
°°°Jean Brocart	Rapport relatif au service national dans la police	JO, Documents parlementaires de l'AN, n°800 (Juin 1987)
Christian Baudelot Roger Establet	Le niveau intellectuel des jeunes conscrits ne cesse de s'élever.*	in Economie et statistiques fev. 1988.
Patrick Bruneteaux	Le marquage politique du corps	Mémoire Dea Paris 1 1988
Bernard Vaillant	Le service national de la coopération, instrument de l'action extérieure de la France.*	in, Revue française d'administration publique, av. juin 1988
Yves Naudin	VSNE: des renforts précieux	Le Moci (revue du Cfce) n°817, mai 1988
CB Blanquefort	Note sur le service national: conséquences sociales, politiques et militaires de sa remise en question	Esg 102° promotion décembre 1988
Raoul Girardet	Problèmes militaires et stratégiques contemporains*	Fnspp - 1989
Maurice Faivre	Service national, effectifs et programmation - Les formes non militaires du service national. *	in Défense nationale mai et juillet 1989

Alex Mucchielli Montpellier	Service national et fils d'immigrés algériens de la deuxième génération- Rapports d'étape et de synthèse	Centre d'études et de recherche sur le changement social - nov 1987 - fev. 1989
Stéphane Lagache	Sélection et allocation de la ressource humaine dans les régiments de l'armée de terre - Réflexion sur la conscription Synthèse	Thèse de sociologie Iep Paris 1989 Fnsp-Csdn juin 1989
Henry de Medlege	Armée de métier - armée nationale: débat politique au 19° siècle L'armée de métier et les engagés volontaires de l'armée de terre: conséquences sur le contrat long, conséquences sociolog.	Mémoire Dea Histoire Montpellier 3/1990 Mémoire de Dea Histoire Montpellier 3/1990
Marc Bessin	- Le difficile devoir d'insertion du service militaire * - Cours de vie et flexibilité temporelle, la crise des seuils d'âge: service militaire, majorité juridique - L'impôt du temps: le service militaire à la croisée des calendriers biographiques masculins *	Annales de Vaucresson, 32-33-1990 Thèse de doctorat de sociologie, Paris VIII 1993 Dialogue, n°127, I-1995
Yves Biville	Armées et populations à problèmes d'intégration	Centre d'études sur la sélection des personnel de l'armée de terre-avril 1990
Jacques Fontanel	Une armée de métier pour la France: armée de métier et économie nationale.*	in Arès, 1990/4
Hommes et migrations spécial	Service national: le creuset ?*	Hommes et migrations, Numéro déc. 1990
Bernard Boene et Michel Martin (direct.)	Conscription et armée de métier*	Fondation pour les études de Défense 1991
Anne Marie Devereux	- Les appelés volontaires du service long trajectoires, représentations et pratiques - Le service militaire dans l'itinéraire familial, scolaire et professionnel des jeunes hommes	Paris - Csdn (convention Dret, fev. 1991 Centre de sociologie urbaine Paris (convention DRET) décembre 1992
Pascal Vennesson	La société militaire en transition: morphologie et contrastes.* janv. 1994`	in Observations diagnostics économiques
Albin Magne	Citoyenneté et conscription	Mémoire de Dea de sciences politiques Montpellier, 1994
François Cailleteau	La conscription, une relique barbare ?	La revue administrative n°282, nov. déc. 1994
Olivier Durigneux	J'ai vingt ans et j'habite l'île de La Réunion: approche monographique de 39 jeunes appelés du 4° régiment du	Paris, juillet 1994

service militaire adapté de La Réunion.

DCSN	Observatoire du service national: les indicateurs du service national, rétrospective pour 1994	1995
Nicolas Herpin Michèle Mansuy	Le rôle du service national dans l'insertion des jeunes *	Economies et statistiques 283-84, 1985

II - TRAVAUX REALISES OU DETENUS PAR LE CRH

1 - Rapports d'enquêtes bisannuelles. "La vie des appelés dans les unités de l'armée de terre".

Manuel Guillamo	La vie des appelés dans les unités de l'armée de terre en 1995	95 CD 66
Stéphane Lagache	La vie des appelés... en 1993	93046
	La vie dans les unités élémentaires... Bases comparatives 1991-93	93003
	La satisfaction des appelés...en 1991	
	Rapport final - Doc. du 11 juillet 1992	91027
	La vie dans les unités...en 1989	89024
Jean Marie Mourey	La vie des appelés... en 1987	87024
	La vie des appelés... en 1985	86016

2 - Enquêtes et études diverses

	Les sergents appelés aptes cadres des contingents 73-10, 73-12 et 74-02 en fin de service	75025
Guy Bodo	Les desiderata des appelés en matière d'affectation	SEPAT 76036
Moreau	Essai sur l'évolution psychologique du contingent pendant les quatres mois du service national dans un régiment d'artillerie	EMSST 76051
Auteurs divers	Le contingent	79005
SEDES	Etude sociologique du contingent dans un corps de troupe du type régiment d'infanterie	80007
	Coup d'oeil sur l'état d'esprit des officiers, des sous-officiers et des hommes du rang engagés et appelés	81036
CESMAP	- Evaluation du service militaire en tant qu'aspirant	82083
	- Les motivations des aptes cadres pour un volontariat d'EOR	83035
	- Enquête sur l'opinion des appelés relative aux conditions du service militaire	83058
Bondilange	Evaluation du service militaire	85035
Yves Biville	- Les volontaires service long	85035

	- Répartition du contingent entre les diverses formes du service national	86010
René Rostan	Le profil et les motivations des AVAE du bataillon yougoslave et du bataillon Cambodge	92015
Jean Marie Mourey	Les conduites inadaptées dans l'armée de terre	92CD37
CGA	La délinquance chez les appelés	93021
Rochot de Méricourt	La vie des médecins du contingent en 1995	95038
Alain Génin	Les facteurs de motivation et de démotivation des militaires français présents en ex-Yougoslavie	95028
	Satisfactions et préoccupations des commandants d'unité en 1995.	

ANNEXE III :

TABLEAUX : *L'OPINION DES FRANCAIS ET LE SERVICE NATIONAL*

- TABLEAU 1** LE THEME DU TEMPS PERDU SELON LA SITUATION MILITAIRE ET LES GÉNÉRATIONS
- TABLEAU 2** LA CROYANCE EN DES VALEURS SELON LA SITUATION MILITAIRE
- TABLEAU 3** ANTIMILITARISME ET SERVICE NATIONAL
- TABLEAU 4** LA SUPPRESSION DU SERVICE NATIONAL OU MILITAIRE
- TABLEAU 5 :** L'ACCEPTATION DU SERVICE NATIONAL
- TABLEAU 6 :** LES ROLES ASSIGNES AU SERVICE NATIONAL PAR LES FRANCAIS
- TABLEAU 7 :** L'EMPLOI DU CONTINGENT DANS LES ACTIONS EXTERIEURES - LE PRINCIPE
- TABLEAU 8 :** L'EMPLOI DU CONTINGENT DANS LES ACTIONS EXTERIEURES - LES CAS DU GOLFE ET DE LA BOSNIE
- TABLEAU 9 :** LE CHOIX ENTRE SERVICE MILITAIRE OU SERVICE CIVIL
- TABLEAU 10 :** L'EXPERIENCE HUMAINE DU SERVICE NATIONAL
- TABLEAU 11 :** L'APPRENTISSAGE DE LA CITOYENNETE
- TABLEAU 12 :** LA FORMATION PROFESSIONNELLE
- TABLEAU 13 :** LE TEMPS PERDU
- TABLEAU 14 :** LE TEMPS INOCCUPE
- TABLEAU 15 :** L'APPRENTISSAGE DES ARMES
- TABLEAU 16 :** L'ENTRAINEMENT DES SOLDATS SELON LA SITUATION MILITAIRE
- TABLEAU 17 :** ARMEE DE METIER OU SERVICE MILITAIRE
- TABLEAU 18 :** LA SUPPRESSION DU SERVICE NATIONAL (questions sans allusion à l'armée de métier)
- TABLEAU 19 :** LA SUPPRESSION DU SERVICE NATIONAL
(questions proposant la mise en place d'une armée de métier)
- TABLEAU 20 :** REACTIONS A LA DECLARATION DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU 22 FEVRIER 1996
SUR LA REFORME DE L'ARMEE FRANCAISE
- TABLEAU 21 :** SUPPRESSION DU SERVICE NATIONAL ET PRISES DE PAROLE PRÉSIDENTIELLE
- TABLEAU 22 :** INTENTION , DECLARATION DE VOTE AUX ELECTIONS PRESIDENTIELLES ET SUPPRESSION DU
SERVICE NATIONAL
- TABLEAU 23 :** L'OUVERTURE DU SERVICE AUX JEUNES FILLES
- TABLEAU 24 :** L'OBLIGATION DE SERVICE POUR LES JEUNES FILLES

**LES FRANCAIS ET LE SERVICE NATIONAL:
SES FONCTIONS ET SES REPRESENTATIONS
DANS LA SOCIETE FRANCAISE CONTEMPORAINE
(1970-1996)**

-000-

T A B L E D E S M A T I E R E S

PRESENTATION DE L'ETUDE ET PROBLEMES METHODOLOGIQUES	7
<i>OBJET DE L'ETUDE</i>	7
<i>LE CORPUS TRAITE</i>	7
<i>PROBLEMES DE METHODES: LES SONDAGES SUR LE SERVICE NATIONAL COMME CAS D'ECOLE.....</i>	8
<i>LE PROBLEME DE L'IMPLICATION DES PERSONNES INTERROGÉES.....</i>	9
<i>PRINCIPAUX RESULTATS ET PLAN DE L'ETUDE</i>	10
PREMIERE PARTIE : ATTITUDES FACE AU SERVICE NATIONAL ET MODIFICATIONS DES ATTITUDES DURANT LE TEMPS DE SERVICE	13
1 - LES ATTITUDES FACE AU SERVICE NATIONAL	13
<i>1.1 - LES ENQUETES EXISTANTES</i>	<i>13</i>
<i>1.2 - LES GRANDES TENDANCES</i>	<i>14</i>
1.2-1 - "L'adhésion latérale" au service national.....	14
1.2-2 - Les contextes de structuration des attitudes	14
<i>1.3 - TYPOLOGIE DES ATTITUDES.....</i>	<i>14</i>
1.3 - 1 - Les inconditionnels du service militaire.....	14
1.3 - 2 - L'hostilité radicale	15
1.3 - 3 - Une obligation morale de servir, mais pas militairement	15
1.3 - 4 - Pragmatisme, passivité ou relative hostilité	16
<i>1.4 - HETEROGENEITE DES ATTITUDES ET CONTEXTES SOCIAUX ET CULTURELS</i>	<i>16</i>
2 - LES EFFETS DU TEMPS DE SERVICE SUR LA MODIFICATION DES ATTITUDES	16
<i>2.1 - UN PROJET D'ENQUETE ET SES HYPOTHESES</i>	<i>17</i>
<i>2.2 - L'EXPLOITATION DES SONDAGES EN FONCTION DE LA SITUATION MILITAIRE DES PERSONNES INTERROGÉES</i>	<i>17</i>
2.2 - 1 - Les biais et les difficultés de la méthode.....	18
2.2 - 2 - Situation militaire et modification d'attitudes vis-à-vis du service national	18
2.2 - 3 - Situation militaire et modification de croyances et d'attitudes sociales	19
DEUXIEME PARTIE : PERCEPTIONS GENERALES ET FONCTIONS DU SERVICE NATIONAL AUX YEUX DES FRANCAIS	23
1 - LES PERCEPTIONS GENERALES DU SERVICE NATIONAL.....	23
<i>1.1 - LE PRINCIPE DU SERVICE NATIONAL</i>	<i>23</i>
1.1-1 - L'acceptation du principe	23
1.1-2 - L'obligation morale	24
1.1-3 - Des indices fragiles d'évolution (tableau 4)	24
1.1-4 - Les variables socioculturelles et politiques (tableau 5)	25

1.2 - LES ROLES ASSIGNES AU SERVICE NATIONAL.....	28
1.2-1 - L'apprentissage de l'autorité.....	28
1.2-2 - Les fonctions militaires et sociales du service national.....	28
1.2-3 - Le service national: un service public.....	29
1.2-4 - Les fonctions sociales du service militaire.....	30
2 - LE CAS DE L'ENGAGEMENT DU CONTINGENT SUR DES THEATRES D'OPERATION	31
2.1 - LE PRINCIPE	31
2. - LES REACTIONS DANS DES CONTEXTES DE CRISE.....	33
3 - LA TRANSFORMATION DU SERVICE NATIONAL.....	35
3.1 - LA DEMANDE DE TRANSFORMATION.....	35
3.2 - LES NATURES DE DEMANDE.....	35
3.2-1 - Une plus grande souplesse.....	35
3.2-2 - Le développement des formes civiles du service: une demande ambiguë.....	36
3.2-3 - Le choix entre service militaire et service civil (tableau 9).....	39
TROISIEME PARTIE : LES REPRESENTATIONS DU SERVICE NATIONAL	41
1 - LE SERVICE NATIONAL COMME RITE DE PASSAGE	41
1.1 - LES JUGEMENTS SUR LE ROLE SOCIOEDUCATIF DU SERVICE NATIONAL (tableaux 10, 11, 12).....	41
1.1-1 - L'expérience humaine (tableau 10)	41
1.1-2 - L'apprentissage de la citoyenneté (tableau 11).....	45
1.1-3 - Le service national et la formation professionnelle.....	45
1.2 - ENQUÊTES ET RECHERCHES SUR L'INSTITUTION MILITAIRE ET LA SOCIALISATION DES JEUNES FRANCAIS	46
1.2-1 - Les "ressources éducatives" du service national et leurs incidences	46
1.2-2 - Un problème de structures: le service national et les perceptions temporelles des générations nouvelles.....	47
1.2-3 - Le temps à part du service national.....	48
1.2-4 - Logique militaire et logique d'insertion.....	48
1.2-5 - Perspectives historiques	49
1- 2-6 - Le cas de l'insertion des jeunes français originaires du Maghreb ou.....	50
des Dom-Tom.....	50
2 - LE RAPPORT AU TEMPS (TABLEAUX 13 ET 14).....	51
2.1 - LE TEMPS PERDU.....	51
2.2 - LE TEMPS INOCCUPE.....	53
3 - L'APPRENTISSAGE DES ARMES	54
3.1-LES JUGEMENTS SUR L'ENTRAÎNEMENT DES SOLDATS (tableau 15).....	54
3.2-L'APPRECIATION DE LA FORMATION MILITAIRE DES APPELÉS	56
(tableau 15).....	56
3.3 - APERCUS SUR LA QUALITE DE LA FORMATION MILITAIRE DU CONTINGENT.....	57
QUATRIEME PARTIE : LE DEBAT ENTRE ARMEE DE METIER ET SERVICE NATIONAL ET LES REACTIONS AU PROJET DE REFORME	59
1 - LE DEBAT ARMEE DE METIER OU SERVICE MILITAIRE.....	65
1.1 - ACCEPTATION DE L'ARMEE DE METIER ET FIDÉLITE IDEOLOGIQUE A LA CONSCRIPTION.....	65
1.1-1 - Vers l'armée de métier	65
1.1-2 - Les ambiguïtés d'une question: "un pays comme la France peut-il ou non assurer correctement sa défense sans le service militaire ?"	66

1.2 - LA SUPPRESSION DU SERVICE NATIONAL.....	67
1.2-1 - Préférence pour une armée de métier et utilité du service national	68
1.2-2 - Le rejet de la suppression du service national (tableaux 18 et 19)	68
1.3 - LE DÉBAT REDUCTEUR ET LE ROLE DES SONDAGES ET DE LA PRESSE.....	74
2 - LES REACTIONS AU PROJET DE REFORME DES ARMEES.....	75
2.1 - L'IMPACT DE LA DECLARATION TELEVISEE DU 22 FEVRIER 1996.....	75
2.2 - LES PRISES DE PAROLE PRESIDENTIELLES ET LA SUPPRESSION DU SERVICE NATIONAL (tableaux 21 et 22).....	76
2.2-1 - Les réactions à la suppression du service militaire au lendemain de l'annonce du projet de réforme ...	77
2.2-2 - Reflux de l'opinion entre deux prises de paroles	82
2.2-3 - Nouvelle prise de parole présidentielle et nouveau flux en faveur de la suppression du service (national ou militaire ?)	82
2.3 - LES REACTIONS SUR LE CONTENU DU PROJET DE REFORME DU SERVICE NATIONAL.....	83
2.3-1 - Volontariat et "rendez-vous citoyen"	83
2.3-2 - Garçons et filles	84
CONCLUSIONS.....	87
ANNEXE I : LISTE DES ENQUETES PAR QUESTIONNAIRE ET DES SONDAGES PORTANT SUR LE SERVICE MILITAIRE OU NATIONAL (1965-1996)	89
ANNEXE II TRAVAUX ET RECHERCHES SUR LE SERVICE NATIONAL EN FRANCE (1970-1996).....	91
ANNEXE III : TABLEAUX : L'OPINION DES FRANCAIS ET LE SERVICE NATIONAL	97